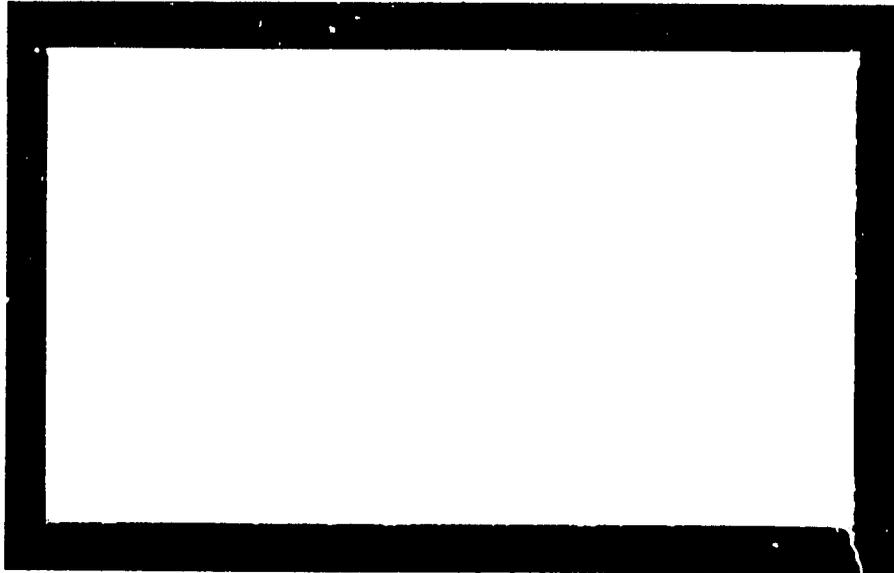


UV
630.96625
E34
French

PVAC#657

AFRICAN RURAL ECONOMY PROGRAM

WORKING PAPER



Department of Agricultural Economics
Michigan State University
East Lansing, Michigan 48824

PK-112H 657

UNE ANALYSE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL
DANS L'ORD DE L'EST EN HAUTE-VOLTA:
RAPPORT DE LA MISSION M.S.U.

par
Carl K. Eicher, Merritt Sargent,
Edouard Tapsoba, David Wilcock

AID/afr-C-1182

Working Paper No. 9

Janvier 1976

LE PROGRAMME D'ECONOMIE RURALE AFRICAINE

Le Programme d'Economie Rurale Africaine a été établi en 1976 en tant qu'activité du Département d'Economie Agricole de l'Université d'Etat du Michigan. Le Programme d'Economie Rurale Africaine succède au Programme de Recherche sur l'Emploi Rural en Afrique qui avait fonctionné pendant la période de 1971-1976.

La mission primordiale du Programme d'Economie Rurale Africaine est de favoriser une analyse comparative du processus de développement en Afrique en mettant l'accent à la fois sur la recherche au niveau micro et au niveau macro de l'économie rurale. Le programme de recherche est réalisé par des professeurs et des étudiants gradués du Département d'Economie Agricole en coopération avec des chercheurs d'Universités Africaines et d'Agences gouvernementales. Des exemples spécifiques de recherches actuellement en cours sont: "Une Analyse de l'Allocation du Travail du "Petit" Exploitant Agricole au Ghana, en Sierra Léone, Haute-Volta, Ethiopie et Kenya." D'autres études tels que, "Analyse des Bénéfices des Programmes et Politiques de Développement Rural," "Analyse des Industries Rurales à Petite Echelle en Afrique de l'Ouest," "Dynamique de la Participation Féminine dans le Processus de Développement" et "L'Economie de la Production et des Systèmes de Commercialisation dans la Zone Sahélienne de l'Afrique de l'Ouest," son également en cours.

La Bibliothèque d'Economie Rurale Africaine, une collection spécialisée de 2,500 volumes, est à la disposition des professeurs de MSU, des étudiants gradués ainsi que des visiteurs intéressés.

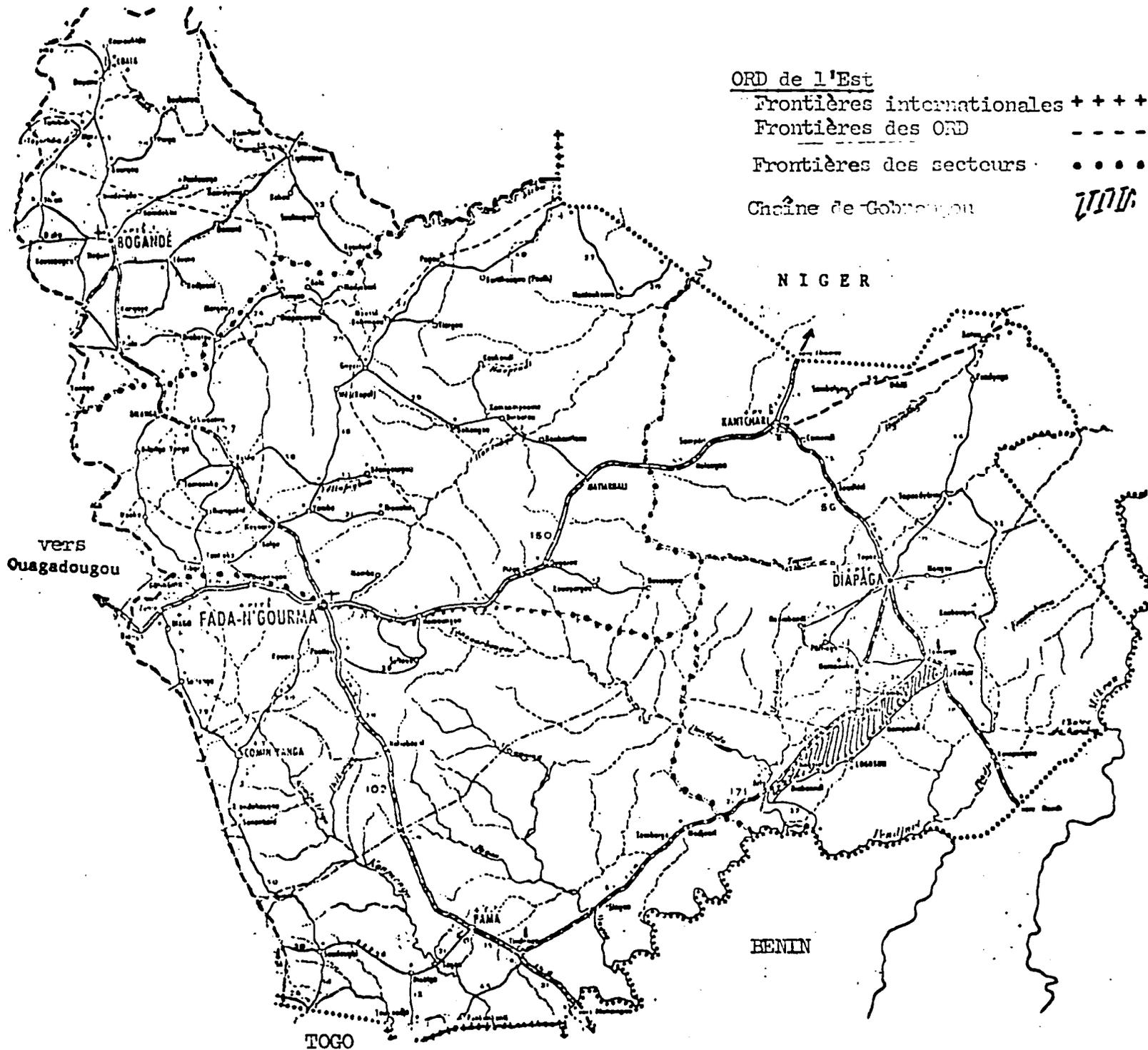
Carl K. Eicher
Professor d'Economie Agricole
Michigan State University
East Lansing, Michigan 48824

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. Introduction	
A. Objet	1
B. Le développement rural en Haute-Volta et le projet de l'ORD de l'Est	2
C. Le développement rural intégré	5
D. La contribution de la recherche appliquée au développement rural	7
II. Développement de l'infrastructure	
A. Note géographique	9
B. Amélioration des routes	11
1. Autres solutions d'un programme d'amélioration des routes	13
2. Le projet de développement du réseau routier de l'AID	16
C. Autres infrastructures de communications et de commercialisation	18
D. Recommandations	20
III. Marketing agricole	
A. Introduction	24
B. Activités actuelles de marketing dans l'ORD de l'Est	25
C. La campagne 1975-76	29
D. Les principaux problèmes du marketing national, les politiques de prix et leur incidence sur les programmes de l'ORD	34
E. Besoin de recherches appliquées : Amélioration des données nécessaires à la mise en oeuvre et à la planification des programmes de commercialisation	41
F. Recommandations	46
IV. Production agricole	
A. Introduction	50
B. Situation actuelle	50

	<u>Page</u>
C. Principales questions	55
1. Absence d'un ensemble de production rentable	55
2. Recherches agraires pour la mise au point de meilleurs systèmes agricoles	56
3. Nécessité de normaliser le matériel agricole	57
4. Crédit agricole	59
D. Recommandations	60
V. Crédit agricole	
A. Introduction	62
1. Traquenards ordinaires des programmes de crédit aux petits agriculteurs en Afrique	62
2. Un tour d'horizon du crédit agricole en Haute-Volta	64
3. Leçons des programmes de crédit de Matourkou et de l'AVV	65
B. Crédit agricole dans l'ORD de l'Est	70
1. Historique	70
2. Programmes de crédit dans l'ORD de l'Est	70
3. Principaux problèmes de l'élaboration d'un plan élargi de crédit pour l'ORD de l'Est	74
C. Recommandations	80
VI. Première évaluation du sous-secteur de l'élevage dans l'ORD de l'Est	
A. Introduction	83
1. Situation actuelle	83
B. Principaux problèmes	86
1. Réorientation de la politique nationale d'élevage	86
2. Maladies et parasites animaux	87
3. Accroissement de l'offre et amélioration de la santé des animaux de trait	88

	<u>Page</u>
4. Amélioration des données techniques et socio-économiques de base pour appuyer le sous-secteur de l'élevage . . .	90
C. Recommandations	91
VII. Formation	
A. Introduction	92
B. Principaux problèmes	92
1. Formation du personnel sur le terrain de l'ORD	92
2. Formation avancée et besoin d'aptitudes spéciales	93
C. Recommandations	94
VIII. Planification annuelle de l'ORD	
A. Situation actuelle	95
B. Orientations générales pour la planification annuelle	97
C. Mécanismes nécessaires pour le processus de la planification	101
1. Rapports mensuels des encadreurs	101
2. Activités centralisées et services techniques	102
3. Le Bureau d'analyse économique et de planification (BAEP)	102
D. Elements d'un Plan annuel de l'ORD de l'Est . .	103
1. Production	103
2. Commercialisation	104
3. Infrastructure	104
4. Organisation de coopératives	105
5. Recherches appliquées	105
6. Formation	105
7. Activités spéciales	105
E. Recommandations	106
IX. Annexe	108
X. Bibliographie	118



I. INTRODUCTION

A. Objet

De la mi-octobre à la mi-décembre 1975, quatre membres du Département de l'économie agraire de la Michigan State University (MSU) ont, à la demande de l'USAID, effectué une mission d'étude en Haute-Volta, au Niger et au Bénin (Dahomey)¹. Cette mission avait reçu pour tâche d'étudier la mise en oeuvre et le potentiel de développement de l'ORD² de l'Est de la Haute-Volta qui reçoit de l'USAID³ une assistance technique et matérielle importante.

Dans le cadre de ses obligations contractuelles, l'équipe de la MSU a rassemblé des données et effectué des visites sur le terrain dans l'ORD de l'Est pour contribuer à l'exécution des activités régionales de développement. Le rapport présente ses observations, son analyse économique et ses recommandations provisoires sur le développement de l'infrastructure; la production, la commercialisation et le crédit agricole; l'élevage; la formation du personnel et le Plan annuel de l'ORD. Chaque grande section contient une évaluation de la situation actuelle et des principaux problèmes de cette région fonctionnelle ainsi d'ailleurs qu'une série de recommandations prioritaires que devra examiner l'ORD.

¹Le mandat de l'équipe de la MSU est décrit dans le contrat de l'AID, AID/afr-c-1182 du 16 octobre 1975.

²Organisme régional de développement (ORD).

³Une vaste gamme de services techniques est également fournie par un projet complémentaire FAO/PNUD. Pour de plus amples détails, voir le projet de document "Objectifs du projet", automne 1975, qu'il est possible de se procurer auprès du directeur de projet de la FAO à Ouagadougou.

B. Le développement rural en Haute-Volta et le Projet de l'ORD de l'Est¹

Depuis 1965, la Haute-Volta poursuit une politique régionale de développement économique et social rural par le truchement d'organismes régionaux de développement (ORD). Dix des 11 ORD ont à ce jour reçu une aide financière extérieure considérable qui leur a permis d'élargir la gamme et d'accroître la portée des services de développement fournis. La région de l'Est (ou Gourma) a depuis toujours reçu une attention et une aide au développement beaucoup moins importantes que d'autres régions du pays et elle a été le dixième ORD à bénéficier d'une aide étrangère substantielle.

Plusieurs aspects de la structure et de la politique des ORD auront des conséquences importantes pour l'évolution du développement rural dans la région de l'Est. En premier lieu, la décentralisation de l'organisation du développement au niveau régional et l'ampleur du mandat global attribué aux ORD en 1965 permettent une plus grande flexibilité et une meilleure adaptation aux conditions locales qui varient fortement d'un bout à l'autre du pays. La décentralisation devrait également promouvoir la participation des habitants à la détermination de la portée des activités des ORD et à l'identification de ceux qui doivent tirer parti de ces nouveaux programmes.

¹La présente section ne comprend que quelques observations sur le développement rural en Haute-Volta et sur le projet de l'ORD de l'Est. Au lecteur qui souhaite obtenir une introduction plus détaillée, nous proposons les documents ci-après : 1) pour un bon tour d'horizon général du développement rural, voir : USAID, Development Assistance Program, Upper Volta and Niger, Department of State, Washington, D.C., mars 1975; 2) pour la nouvelle politique de développement communautaire et la récente réorganisation des structures de l'ORD, voir une "Note explicative" et différents numéros d'Essor rural (en particulier le n° 14) qui sont également publiés par le Ministère du plan, du développement rural, de l'environnement et du tourisme; 3) pour de plus amples informations sur les activités de l'USAID, de la FAO/PNUD et des ORD, voir essentiellement : a) USAID, Upper Volta: Integrated Rural Development Project, Department of State, Washington, D.C., octobre 1974; b) USAID Eastern ORD Project Manager, "Quarterly Reports", différentes dates; c) un document officiel de la FAO devrait paraître sous peu mais à ce jour un projet de document, "Objectifs du projet", automne 1975, peut être obtenu en s'adressant au directeur de projet de la FAO, Ouagadougou et; d) ORD de l'Est Fada : Rapport annuel, mai 1975; Programme d'activités : Campagne 1975-76, avril 1975; et Projet de budget, exercice 1976.

Par contre, l'octroi d'une plus grande autonomie aux ORD a provoqué des rivalités et parfois même compliqué l'administration des programmes nationaux. Toutefois, ces problèmes de coordination devraient considérablement s'atténuer à mesure que le relativement nouveau Comité national de coordination du développement rural acquiert de l'expérience. En deuxième lieu, la création de l'ORD comme principal instrument de transformation rurale a été accompagnée d'une réorganisation gouvernementale qui a renforcé le contrôle horizontal des ORD sur les services ruraux précédemment autonomes et souvent incompatibles de différents ministères. Ce processus est complété par les efforts visant à normaliser et formuler des orientations nationales pour d'importantes composantes du développement agricole comme le matériel de traction animale et le crédit agricole à moyen terme. En troisième lieu, les autorités ont procédé à une réorganisation de la structure intérieure des ORD pour les rendre conformes à l'adoption de la nouvelle stratégie de développement communautaire. Le principal objectif de cet effort de développement est d'encourager la participation du peuple à l'identification et à la solution des problèmes locaux. Le village est essentiellement considéré comme la "cellule" du développement communautaire et l'"unité d'intervention" de base des services de développement. En 1975, cinq villages de développement communautaire ont été identifiés dans chaque ORD. Les cinq de l'ORD de l'Est sont tous situés à courte distance de Fada N'Gourma plutôt que d'être disséminés dans les zones de la région dont l'écologie et l'agriculture sont très différentes.

Plusieurs commentaires de caractère général sur le statut et le fonctionnement de l'ORD de l'Est fournissent l'assise de l'analyse détaillée des principales composantes fonctionnelles du projet qui constitue le gros du présent rapport. Pour commencer, il faut avoir à l'esprit les origines de cet ORD. Bien qu'il ait été initialement créé par décret en 1968, c'est en 1974 seulement qu'il obtient un statut officiel complet lui donnant notamment accès à la BND (Banque nationale de développement), lorsque son Assemblée générale est pour la première fois constituée. De surcroît, il ne reçoit une aide étrangère substantielle que depuis un an environ tandis que l'USAID et la FAO lui fournissent une assistance

technique sous forme d'experts, qui jusqu'ici ont forcément consacré la majeure partie de leur temps à définir les relations de travail, à entreprendre un programme de construction et à acheter des matériels. Les activités de l'ORD en matière de budget, de personnel, d'équipement et de programmes connaissent une expansion rapide dont la gestion occupe à plein temps le personnel du siège de l'ORD, ce qui ne laisse guère de temps à l'élaboration et à l'expérimentation de programmes. Les effectifs de l'ORD par exemple, qui sont aujourd'hui de quelque 125 personnes, devraient normalement passer à 165 d'ici un an, soit une augmentation de plus de 30 pour 100.

Depuis toujours, l'ORD de l'Est s'intéresse à des activités de vulgarisation plutôt traditionnelles. Les encadreurs encouragent l'adoption d'une série de techniques améliorées simples (emploi de semences améliorées, de pesticides et d'engrais, semis en lignes, etc.). Dans certaines régions, une série de pratiques culturales plus perfectionnées, axées d'ordinaire sur un type de traction animale, est encouragée. Les encadreurs prennent également part aux campagnes d'achat et contribuent à la formation des groupements villageois.

L'accroissement rapide des effectifs et du matériel de l'ORD exerce de fortes pressions sur un système dont les voies de communication et de coordination sont déjà assez fragiles. Les donateurs doivent absolument se demander si l'ORD a les capacités voulues pour absorber de nouveaux sous-programmes majeurs sans mettre en péril les programmes existants et l'efficacité administrative du personnel actuel. C'est une décision difficile à prendre car il est très facile de prouver la nécessité d'élargir la quasi-totalité des services à Fada. Toutefois, il est essentiel de souligner que si l'on ajoute d'autres composantes de projet à l'ORD, les donateurs devront alors faire de gros efforts pour améliorer les capacités administratives de l'ORD par le truchement de programmes de formation sur le tas.

Le projet de développement rural intégré de l'ORD de l'Est est classé par l'AID comme un projet de redressement à moyen terme dans le Sahel. Néanmoins, les parties du projet dont s'occupe l'AID sont dans une large mesure limitées au développement agricole - commercialisation, production,

crédit, élevage et coopératives. La majeure partie du présent rapport porte elle aussi essentiellement sur les secteurs fondamentaux du développement agricole qui doivent naturellement être au coeur de n'importe quel programme de développement rural. Cependant, nous estimons qu'il serait bon de préparer l'étude de notre objectif en vous expliquant d'abord notre idée de base d'un développement rural qui va au-delà de la production et de la commercialisation agricoles.

C. Le développement rural intégré

Pour l'équipe de la MSU, le développement rural est un système de changements économiques sociaux, culturels et institutionnels apparentés dont l'objet est d'améliorer le bien-être matériel de la population rurale en matière d'alimentation minimale, d'habillement, de logement et de services essentiels tels que la santé et l'éducation. Ainsi défini, le développement rural peut comprendre l'éventail des activités réalisées dans les régions rurales et des intérêts qui y sont portés, de l'amélioration agraire à la lutte contre les maladies, l'éducation et autres questions socio-politiques importantes comme un nouvel examen du rôle de la femme dans le développement. De plus, les changements d'attitude peuvent souvent être considérés tout aussi importants que les changements matériels. Une attitude plus positive à l'égard d'une possibilité de changement - encourager la participation de la collectivité à la création de l'infrastructure et d'institutions - ou un ajustement des schémas de consommation et d'épargne ne sont que quelques-uns des exemples des nombreux changements d'attitude sans lesquels il n'est pas possible de transformer une société¹.

Le développement rural ne peut se faire pendant les courtes périodes de temps où la plupart des organismes donateurs conçoivent et exécutent des projets. Nous recommandons que l'AID et la FAO prennent un engagement de principe de dix ans envers l'ORD de l'Est. C'est seulement

¹Pour une méthode similaire de développement rural qui insiste sur la nécessité de procéder à une réforme institutionnelle et politique pour obtenir des changements substantiels, voir Edgar Owens et Robert Shaw, Development Reconsidered, D.C. Heath, Lexington, Massachusetts, 1972.

durant un tel laps de temps qu'il est possible de réaliser des études sociales, économiques et agraires, de les expérimenter et de les appliquer pour ensuite commencer à voir de véritables progrès vers un développement rural intégré. Construire une route, par exemple, peut prendre six mois, alors que mettre sur place un système viable de traction animale peut prendre de sept à huit ans. Néanmoins, l'un comme l'autre doivent être considérés comme des parties intégrantes du même processus à long terme.

Le développement rural est un système de changements qui doivent être intégrés fonctionnellement et dans le temps. Si l'on change une partie du système, il faut que l'on en change toutes les autres parties pour qu'il y ait soutien ou coordination. Aussi, à cet égard, le développement de l'ORD de l'Est doit-il être intégré à l'évolution économique, sociale et politique de la Haute-Volta et des régions avoisinantes similaires de l'Afrique de l'Ouest sahélienne. De même, et cela relève directement du présent rapport encore qu'à un micro-niveau, le paysan gourmantché doit être considéré comme partie d'un système de production et de commercialisation intégré. Les décisions prises en matière de production sont régies non seulement par les caractéristiques techniques et physiques du sol, les stocks de semences et le régime pluviométrique, mais encore par le crédit disponible, les débouchés de marché et les institutions, coutumes et règles locales.

Toutes les parties de ce système, de l'approvisionnement en facteurs de production à l'achat de la production et au remboursement de la dette, doivent évoluer et fonctionner ensemble. Il est essentiel de se rappeler que nous ne pouvons supposer qu'en fournissant une partie de ce système, les autres parties existeront ou qu'elles fonctionneront comme nous le souhaitons. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est chercher à bien comprendre les habitants, les institutions locales, les principaux systèmes agricoles et la façon dont ils s'imbriquent dans la socio-économie générale. Tout au long du présent rapport, l'équipe de la MSU insistera sur la nécessité de formuler un processus de recherche appliquée et de vulgarisation qui contribuera à identifier les questions de politique spécifiques, les liens verticaux avec l'économie nationale qui font défaut, les principales

contraintes techniques et les secteurs où une plus grande participation du peuple s'avère nécessaire afin que les mesures prises par les ORD puissent faciliter au maximum la construction d'une société viable, progressiste et rurale.

D. La contribution de la recherche appliquée au développement rural

Le rassemblement de données sur l'économie rurale ne devrait pas être considéré comme un luxe par rapport aux principales activités de l'ORD. Les données techniques et socio-économiques de base sont très insuffisantes. Le lecteur notera dans les sections qui suivent que nous soulignons fréquemment l'absence de données appropriées sur les systèmes traditionnels de l'agriculture et de l'élevage et sur les conséquences que peuvent avoir d'autres "paquets"¹ techniques et changements institutionnels. Par exemple, nous ne savons pas quelle combinaison de cultures de rapport et de cultures vivrières il faut recommander aux agriculteurs pour qu'ils puissent réaliser leurs multiples objectifs de subsistance, accroître leur revenu monétaire et promouvoir les activités de développement communautaire. Nous ne savons pas le service de la dette auquel un agriculteur peut faire face dans différentes conditions de techniques et de prix. Nous ne savons pas non plus avec précision les cultures dont l'ORD peut tirer le plus grand parti pour atteindre des objectifs comme "l'auto-financement" par le canal d'activités de commercialisation. Il faudrait donc insister sur la collecte d'un minimum de données pour réaliser des objectifs spécifiques; cela devrait être un processus en vertu duquel l'individu "apprend en travaillant". Un des résultats les plus utiles de ce processus est la création d'indicateurs socio-économiques simples de changement.

Très peu de recherches ont été faites dans la région de Gourma. Des quelques études les plus récentes, certaines ont procuré des données intéressantes mais limitées sur les Gourmantché, leurs coutumes, leur

¹Par "paquet", on entend ici un ensemble de mesures.

agriculture, leur utilisation des terres, etc.¹ Tout système de recherches et de collecte de données devrait s'appuyer sur les matériels existants ainsi que sur les connaissances considérables encore que dans une large mesure inconnues des habitants de la région. Deux grandes tâches doivent être remplies. Premièrement, la compréhension scientifique de base de la région devrait être approfondie par le jeu d'un programme d'études destiné à compléter et à élargir les données existantes utiles pour la planification et la mise en oeuvre du développement rural². Deuxièmement et surtout, il conviendrait de créer un système de collecte régulière de données sur le développement agricole et rural qui seraient utilisées pour améliorer les décisions relatives aux programmes de l'ORD. Des moyens spécifiques d'y parvenir seront examinés en détail dans les sections suivantes du présent rapport.

¹Parmi les travaux les plus utiles récemment publiés sur la région de Gourma figurent :

- a) Benoit, Michel (1974), Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta, ORSTOM, Ouagadougou.
- b) Cartry, Michel, "Clans, lignages et groupements familiaux chez les Gourmantché de la région de Diapaga", L'Homme, vol. 6, n° 2, avril-juin 1966, p. 53-80; et "Attitudes familiales chez les Gourmantché", L'Homme, vol. 6, n° 3, juillet 1966, p. 41-67.
- c) Remy, Gérard (1967), Yobri, Etude géographique du terroir d'un village gourmantché de Haute-Volta, Maison des Sciences de l'Homme, Mouton & Cie, Paris.
- d) Société africaine d'Etudes et de Développement (S.A.E.D.)(1975), Conditions de diffusion du crédit agricole et de mise en oeuvre d'activités communautaires dans le ressort de l'ORD de l'Est Fada N'Gourma, sous-secteurs de Namounou et Diabo, Ouagadougou, septembre 1975.

²On trouvera un bon début dans S.A.E.D., Etudes d'un programme régional de développement rural de la région de l'Est, Fada N'Gourma, juin 1974.

II. DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

A. Note géographique

Avant de passer à l'examen de cette question essentielle qu'est l'amélioration des routes, qu'il nous soit permis de faire quelques observations de caractère général sur la géographie de la région de l'Est. Premièrement, la densité démographique globale de cette vaste région est faible par rapport à celles d'autres régions de la Haute-Volta. De vastes zones de l'ORD ont moins d'un habitant au kilomètre carré¹. Nombreuses en sont les raisons dont les plus souvent mentionnées sont l'absence d'un approvisionnement régulier en eau pendant toute l'année, de graves inondations durant la saison des pluies à cause de la nature très plate des terres et d'un mauvais drainage, et les maladies, en particulier l'onchocercose qui sévit dans le sud de la région.

Deuxièmement, d'importants segments de la population vivent dans de petits villages très disséminés. Il était estimé en 1968 que 57 pour 100 de la population gourmantché vivaient dans des villages de 250 personnes ou moins, ce qui peut avoir des conséquences sur la formation de groupements villageois ainsi que sur la fourniture des facteurs de production et la prestation des services².

Troisièmement, la distribution inégale de la population complique davantage encore le problème logistique des ORD. Par exemple, il existe de grandes concentrations d'habitants autour de Bogandé au nord de la Sirba, autour et au sud de Comin-Yanga le long de la frontière occidentale de l'ORD jusqu'à la frontière du Togo, autour et à l'ouest de Kantchari le long de la frontière de Niger, et au sud de Diapaga, en particulier des deux côtés de la chaîne de Gobnangou (voir la carte à la page iv). En fait, la population est concentrée le long des frontières de l'ORD tandis que le centre de la région n'a guère ou pas d'habitants³.

¹Voir Savenret, George (1968), Atlas de Haute-Volta, carte des densités de population, Centre voltaïque de la Recherche scientifique, Ouagadougou.

²Ibid., p. 9. Par contraste, d'autres grands groupes de population sont plus concentrés. Citons à titre d'exemple le fait qu'en 1968 aussi, 23 pour 100 seulement des Mossi vivaient dans ces petits villages.

³Un recensement complet de la population a eu lieu dans la région est du pays au début du mois de décembre 1975. Il devrait fournir des données démographiques très utiles pour la planification, l'élaboration d'échantillons représentatifs, etc.

Le fait qu'un certain nombre de ces zones soient physiquement et économiquement liées à d'autres ORD ou même à d'autres pays soulève des problèmes particuliers de logistique et d'exécution des programmes pour une organisation dont la majeure partie des ressources se trouvent à Fada N'Gourma. En témoigne, par exemple, l'examen de quelques-unes des conséquences de la dispersion géographique sur le développement des programmes de commercialisation des ORD. En premier lieu, il peut paraître rentable pour l'ORD de l'Est d'appuyer les développements de l'infrastructure qui unissent des parties de l'ORD à d'autres sections du pays plutôt qu'à Fada N'Gourma. Cela est particulièrement vrai pour la zone de Bogandé et les villages à l'ouest de Pama. Cela impliquerait qu'il peut également lui paraître rentable d'essayer de mettre au point des mécanismes de commercialisation en coopérative avec les ORD situés à l'ouest de Fada, c'est-à-dire Koupela et Kaya. Il peut toutefois être plus difficile de réaliser le sens politique de cette idée que son sens économique. Deuxièmement, étant donné l'isolement géographique de certaines parties de l'ORD le long des frontières du Niger, du Bénin et du Togo, il pourrait être bon d'étudier les possibilités d'exporter directement à ces pays voisins des produits dont l'écart entre les prix est prononcé.

Troisièmement, comme la région de l'Est est une des régions les plus vastes de terres sous-peuplées et potentiellement utilisables en Haute-Volta, l'ORD a une occasion unique de contribuer au développement planifié des futures zones de colonisation et de production agricole. La construction de nouvelles routes et de centres agricoles devrait être envisagée en fonction des possibilités de production agro-pastorale de la région. C'est là manifestement une proposition à long terme dont la réalisation devra attendre que d'autres recherches de base sur la région aient été effectuées et que la capacité du Bureau d'analyse économique et de planification de l'ORD ait été renforcée. Cependant, les pressions exercées sur l'ORD pour se livrer à cette planification se font de plus en plus fortes à cause de l'expansion du programme de lutte contre l'onchocercose de l'OMS et du programme de colonisation connexe qui,

selon les estimations, devrait permettre de transférer jusqu'à 10 pour 100 de la population du pays, essentiellement du plateau de Mossi, vers les régions riveraines du sud¹.

B. Amélioration des routes

L'amélioration du réseau routier de l'ORD de l'Est est sans aucun doute le principal problème de développement de la région. Partout où s'est rendue l'équipe de la MSU, du directeur de l'ORD à l'encadreur, du paysan cultivant des céréales derrière la chaîne de Gobnangou au cultivateur d'ignames dans la région de Madjoari et d'arachides à Bogandé, des villageois les plus éloignés au chef traditionnel du Gourma, la réponse à notre question a été unanime : le problème numéro un est de loin celui des routes. En fait, plusieurs fonctionnaires estimaient que si l'aide étrangère avait pour unique résultat l'amélioration d'une partie du réseau routier, cela représenterait déjà une contribution majeure au développement de la région.

Deux routes seulement sont ouvertes la plus grande partie de l'année : la grande route Ouagadougou - Fada N'Gourma - Niamey et l'axe secondaire qui relie Kantchari au marché international de Namounou au sud de Diapaga. Sauf exception, toutes les autres sont complètement fermées quatre mois au moins pendant la saison des pluies et ne sont que difficilement carrossables le reste de l'année. L'absence de transports routiers a des conséquences multiples et négatives interdépendantes sur le développement possible de la région. En premier lieu, elle décourage la concurrence entre les négociants privés, ce qui aboutit à un monopole d'achat et de vente local. La capacité qu'a l'ORD d'exercer une influence compensatrice sur le marché est également très limitée. La situation a été à ce point mauvaise que le gouvernement a dû octroyer des subventions spéciales aux transports pour stimuler les activités de commercialisation dans certaines

¹Une importante caractéristique géographique qui dans une large mesure a été jusqu'ici négligée est que la partie sud de la région contient en grande partie des parcs nationaux et des réserves de faune. Il y aura donc conflit quasiment inévitable entre les tentatives faites pour préserver ces zones naturelles et les activités éventuelles de colonisation, d'agriculture et d'infrastructure. Une fois encore, la planification globale de la région devrait prendre cela en considération.

régions. En deuxième lieu, l'approvisionnement des agriculteurs en facteurs de production devient sporadique et peu fiable. La majeure partie des zones de l'ORD ne reçoivent que peu ou pas d'engrais ou de pesticides; les principales pièces de rechange du matériel de traction animale sont souvent introuvables pendant la saison des pluies lorsqu'on en a le plus besoin. En troisième lieu et surtout, le succès même des campagnes menées pour introduire de nouvelles cultures, de nouvelles techniques de production et pour accroître substantiellement la production totale pourrait être mis en péril par les effets négatifs interdépendants d'un mauvais système de transport. Pour être efficaces, les nouvelles techniques de production doivent pouvoir compter sur un approvisionnement adéquat de facteurs améliorés, ainsi que sur un système opportun d'écoulement et de vente qui fournira à l'agriculteur des stimulants et lui permettra de rembourser son crédit. Enfin, l'absence de bonnes routes complique considérablement la prestation d'autres services publics complémentaires comme la santé et les soins vétérinaires.

Pour illustrer cette situation, prenons un exemple. L'équipe de la MSU a visité la région de Gobnangou (dans le coin sud-est de l'ORD) fin novembre. Au sud de la "chaîne" de Gobnangou, plateau rocheux bordé de falaises abruptes de quelque soixante kilomètres de long et de 3 à 10 kilomètres de large, s'étendent des terres fertiles qui bénéficient de fortes précipitations (suffisantes pour permettre la culture des ignames, du manioc et du maïs) et descendent progressivement vers le Pendjari et le nord du Bénin. Contrairement à la majeure partie de la région de l'Est, c'est une région à densité démographique élevée qui contient de 8 à 10 pour 100 peut-être de la population de l'ORD. La piste qui traverse la région est à ce point peu utilisée qu'en certains endroits elle disparaît dans des champs de tabac et de blé. Des missionnaires, munis d'outils manuels, ont taillé plusieurs "routes" dans la montagne que seul un camion, avec difficulté, peut emprunter. Cela est confirmé par le fait que la plupart des villages de la région reçoivent la visite de trois ou quatre camions de négociants par saison sèche. Inutile de dire que ces négociants peuvent dans une large mesure dicter le prix qu'ils paient pour

les produits agricoles. L'équipe de la MSU a vu des citrons et autres agrumes et légumes pourrir sur le sol tandis qu'on lui disait que les céréales avaient récemment été achetées 6 francs CFA le kilo alors que le prix d'achat sur le marché de Namounou - à environ 50 kilomètres de l'autre côté de la chaîne de montagnes - était de 12 à 15 francs CFA le kilo (contre 18 francs CFA le kilo au prix officiel de l'Etat). L'équipe en est arrivée à la conclusion provisoire que la région, au moyen de méthodes traditionnelles, produisait plus qu'elle ne pouvait consommer et vendre dans les conditions actuelles. De même, les coopératives maraîchères récemment formées à Logobou se contentent en grande partie de vendre leur production à la réserve de faune d'Arly, qui n'est ouverte qu'une partie de la saison sèche. En bref, il n'y a guère de raison de créer un nouveau programme de crédit et de production derrière le Gobnangou à cause des contraintes effectives exercées sur la demande. Aussi recommanderions-nous fortement d'accorder la priorité à une étude limitée de factibilité d'amélioration d'une des "routes missionnaires" qui traversent le Gobnangou.

1. Autres solutions d'un programme d'amélioration des routes

L'érection par l'Etat d'une infrastructure productive (comme les routes) est une question très complexe où interviennent de nombreuses considérations d'ordre politique, économique et technique. Nous nous bornerons ici à mentionner quelques-unes des principales décisions qui doivent être prises, et les principaux facteurs qu'il convient de prendre en considération à cet effet. Le problème fondamental consiste à décider le type d'amélioration routière qui permettra d'atteindre le mieux les objectifs de développement à court terme et à long terme, compte tenu des ressources disponibles. Stimuler au maximum l'activité économique rurale dans l'ORD est vraisemblablement un des objectifs essentiels. Dans cette optique, quel type d'investissement routier contribuera le plus à la réalisation de ce processus? L'éventail des possibilités est vaste et va de l'allocation d'une somme donnée pour améliorer quelques routes et en faire des axes internationaux et carrossables en tout temps à l'amélioration

stratégique d'un réseau plus vaste de routes secondaires en vue d'accroître le nombre de mois de l'année pendant lesquels elles sont utilisables. Dans ce dernier cas, seuls les points noirs, là où la route traverse des mares, des petits cours d'eau, etc., feraient l'objet d'améliorations comme la construction d'un radié ou d'un petit pont.

S'il est vrai que les simples améliorations ont un attrait économique très intuitif, nous ne devons pas oublier que les objectifs, les moyens et les techniques sont en évolution constante et que les investissements facultatifs dans le court terme risquent de ne pas l'être dans le long terme. Le bitumage de la route Ouagadougou-Niamey jusqu'à Fada N'Gourma devrait par exemple commencer en octobre 1976 tandis que s'exercent des pressions de plus en plus fortes pour faire achever le tronçon Fada-Niamey par suite d'une baisse du trafic de camions vers le Niger à travers la République populaire du Bénin. Le bitumage de cet axe changerait l'économie de l'amélioration des routes secondaires qui en partent. Les facteurs politiques peuvent également jouer un rôle considérable en modifiant la factibilité de divers types d'amélioration des routes. Si les autorités décidaient, par exemple, d'encourager un vaste programme de travaux publics auxquels participerait la main-d'oeuvre des villages, le coût global de l'amélioration des axes secondaires et des voies d'accès dans une région donnée changerait certainement.

Une importante série d'alternatives comprend l'emplacement spatial des améliorations routières par rapport à l'incidence que celles-ci ont sur la réalisation de divers objectifs de l'ORD. Pour simplifier la situation, nous examinerons deux de ces objectifs, à savoir l'amélioration de la capacité qu'a l'ORD de fonctionner efficacement en tant qu'organisation et l'augmentation de l'approvisionnement en facteurs de production, l'écoulement de la production et le niveau du revenu du producteur. Dans certaines régions, il n'y a pas de contradiction entre ces deux objectifs mais, comme on l'a fait remarquer précédemment, plusieurs régions importantes de l'ORD sont plus étroitement liées à d'autres parties de la Haute-Volta qu'elles ne le sont à Fada. Prenons comme exemple la région arachidière de Bogandé. La route Fada-Bogandé est en très mauvais

état, ce qui a pour conséquence que l'approvisionnement de Bogandé à partir de Fada doit se faire par un chemin détourné qui traverse les ORD de Koupela et de Kaya. L'amélioration de cette route serait assez onéreuse pour partie parce qu'un long pont doit être construit sur la Sirba¹. La région de Bogandé reçoit normalement ses facteurs de production d'Ouagadougou, qui sont transportés par différentes routes via Kaya ou Pouytenga. La quasi-totalité de la production des cultures de rapport emprunte également ces routes pour atteindre Ouagadougou et être finalement exportée par le port d'Abidjan². Il est évident que les intérêts économiques simples des cultivateurs de la région de Bogandé seraient très efficacement satisfaits si l'on améliorait les voies d'accès aux ORD de Kaya et de Koupela. Toutefois, certains prétendent que les dépenses additionnelles de réfection de la route Fada-Bogandé pourraient avoir moins d'influence que l'incidence politique positive qu'elles auraient en renforçant les structures de logistique et d'organisation de l'ORD³.

De plus, s'il est vrai que des considérations à court terme peuvent être défavorables à l'amélioration de toute la route Fada-Bogandé, par contre la situation pourrait changer dans le plus long terme. Si l'on procédait à une modernisation de la route Fada-Dahomey ou si l'évolution du commerce extérieur intensifiait le trafic importations/exportations sur la route récemment bitumée Koupela-Togo, l'importance économique de divers axes routiers aboutissant au secteur de Bogandé pourrait radicalement changer. Enfin, la possibilité d'entamer différents types d'amélioration routière est toujours tributaire de la nature des fonds disponibles, lesquels sont souvent affectés à des types de projets spécifiques.

¹Voir la note sur la route Fada N'Gourma-Bogandé-Bani envoyée par Frédéric Bergier, Ingénieur régional, REDSO/WA, à John Hoskins, CFO/Ouagadougou.

²Une nouvelle route a récemment été inaugurée qui relie Pouytenga à Piela et permet d'accéder assez directement à la région.

³En revanche, si le principal problème consiste tout simplement à améliorer le réseau de communications, la composante radio-communications proposée dans le cadre du projet de l'AID (voir ci-dessous) pourrait s'avérer suffisante, l'amélioration des transports permettant d'atteindre Ouagadougou par la route la plus directe.

La méthode la plus rationnelle d'évaluation de ces différentes solutions consiste à utiliser des critères à multiples facettes formulés dans le cadre de la planification globale de colonisation, d'utilisation des terres et de mise au point du système de transports dans l'ORD. Cela fournirait un cadre dans lequel on pourrait placer chaque activité, telle que l'actuelle proposition de l'AID qui est d'améliorer un certain nombre de routes secondaires de l'ORD de l'Est.

2. Le projet de développement du réseau routier de l'AID¹

Les documents expliquant le financement par l'AID du projet de l'ORD de l'Est soulignent la nécessité d'améliorer encore les routes secondaires². Cela, conjugué à des propositions routières antérieures³, a abouti à l'actuelle proposition de l'AID selon laquelle deux millions de dollars environ seraient alloués pour équiper une brigade routière et financer les coûts de construction concernant l'amélioration de trois routes secondaires⁴.

En raison de la nature préliminaire de cette proposition, nos commentaires seront assez brefs. Les critiques de la proposition portent sur la planification et la mise en oeuvre et non pas sur la nécessité

¹Un des membres de l'équipe de la MSU a consacré une partie de son temps à l'examen des propositions d'amélioration des routes dans l'ORD de l'Est. Cela comprenait des travaux avec une équipe routière de deux membres du REDSO, ainsi que des entretiens avec le directeur du projet REDSO, le directeur de l'ORD de l'Est, le directeur du projet de l'AID et des fonctionnaires du Gouvernement, notamment le Directeur adjoint des travaux publics et le Chef du SERS (Service d'Entretien des Routes Secondaires).

²Voir le document intitulé Eastern ORD Integrated Rural Development Project.

³La proposition gouvernementale du 1er juillet 1975, par exemple, pour l'amélioration de la route Fada N'Gourma-Bogandé-Bani; le mémo de Frédéric Bergier, AID-REDSO répondant à cette proposition; et d'importantes études sur le bitumage des axes principaux de la région: Wilbur Smith et Associates, The Entente States Highway Feasibility Study: Task 1, Upper Volta-Niger, Fada N'Gourma-Niamey (décembre 1970), Task 2, Dhomey-Upper Volta, Dassa Zoume to Fada N'Gourma (octobre 1970). Lyon Associates, Inc., Economic and Preliminary Engineering Design Studies for the Fada N'Gourma-Niamey Highway Link, 1974.

⁴USAID, Eastern ORD Rural Road Construction (Project Review Paper), Washington, 19 décembre 1975.

d'une amélioration des routes. Quelques-unes des recommandations que nous formulerons s'appliquent à la phase suivante : l'élaboration du projet.

Tout d'abord, la méthode de base proposée pour financer une brigade d'entretien et de construction qui s'efforcerait d'améliorer les routes secondaires semble rationnelle. En raison de contraintes financières, trois routes seulement devaient être améliorées et entretenues :

- 1) Fada-Bilanga (72 km)¹
- 2) Ougarou-Nassougou (30 km)
- 3) Diabo-Comin-Yanga (50 km).

Toutes ces routes secondaires partent de l'axe Ouaga-Niamey et desservent des régions plus peuplées (22.000 habitants pour la première, 3.000 pour la deuxième et 15.000 pour la troisième). C'est une des raisons qui justifient le choix de ces trois routes. D'autres facteurs entrent en jeu : Fada-Bilanga est considéré par l'ORD comme prioritaire pour l'amélioration des routes, les deux autres tronçons se trouvent dans des zones qui reçoivent de l'AID des fonds importants et ils devraient compléter d'autres activités de développement dans ces zones tandis que toutes les routes sont assez proches de Fada où serait basée la brigade.

De tout cela, on peut tirer deux conclusions. En premier lieu, les critères de sélection des routes à améliorer semblent vagues et très incomplets. Si des critères plus précis sont utilisés, ils ne sont pas expliqués dans les documents disponibles. En second lieu, l'amélioration de ces routes ne semble pas faire partie d'un plan cohérent d'élaboration du système de transports de l'ORD de l'Est. Cela montre une fois encore la nécessité de dresser un plan régional de développement en matière d'infrastructure qui comprendrait un réseau routier lié au développement de la hiérarchie des centres de marché agricole et des points de distribution et de collecte logistiques. Un tel plan n'empêcherait pas d'accorder une attention particulière aux routes traversant des zones intensives ou aux villages de développement communautaire qui y sont liés. Par contre, il contribuerait à éclaircir les rapports qui existent entre ces actions plus spécifiques et un développement plus vaste de la région.

¹C'est le premier tronçon de la route Fada-Bogandé (au sud de la Sirba) qui est décrit ci-dessus.

La proposition de l'AID renferme deux options concernant la formation et le contrôle de la brigade routière ainsi que la mise en oeuvre du projet. L'ORD gèrerait et administrerait le projet et il en surveillerait la construction ou conserverait le contrôle administratif général des opérations tout en confiant le budget de fonctionnement et d'équipement à une équipe du SERS¹ qui réalise des travaux d'amélioration. Quelle que soit la solution choisie, il est essentiel que le dernier contrôle des machines fournies soit soigneusement déterminé afin d'éviter un conflit éventuel entre l'ORD et le SERS/TP. Si le SERS est chargé du contrôle opérationnel du projet, il serait alors, semble-t-il, raisonnable de transférer les machines à d'autres régions du pays dès que le financement assuré par l'AID/ORD arrive à expiration. En outre, la question de la réparation et de l'entretien des machines doit être étudiée en détail puisque l'ORD n'a pas actuellement les capacités suffisantes pour entretenir de gros moteurs, en particulier des moteurs diesels. Si le projet de la FAO affecte à l'ORD dans un avenir proche un mécanicien diesel expérimenté, cela pourrait résoudre le problème encore qu'il ne faut pas le prendre pour acquis. Enfin, l'entretien permanent des routes secondaires améliorées n'a pas été discuté de façon adéquate dans la proposition de projet et il faudra donc explicitement y remédier.

C. Autres infrastructures de communications et de commercialisation

Un certain nombre d'investissements d'infrastructure complémentaires à l'amélioration des routes ont été proposés ou sont en cours de réalisation. Aucun d'eux n'a été examiné en détail par l'équipe de la MSU de sorte que nos commentaires seront brefs.

Premièrement, une proposition portant création d'un système de radio-communications opéré par l'ORD a progressé au point que le matériel à utiliser (le même que celui utilisé par le système de radio administrative de l'Etat) a été précisé et que les fréquences requises ont

¹Le SERS (Service d'entretien des routes secondaires), nouvelle section d'entretien et de construction des routes rurales du Ministère des travaux publics, est financé par la Banque mondiale et doit normalement entrer en activité en octobre 1976.

été demandées au gouvernement¹. C'est un investissement relativement peu onéreux auquel l'équipe donne son appui puisqu'il devrait grandement faciliter les communications générales de l'ORD et être très utile à l'exécution d'activités de programmes spécifiques comme les campagnes d'achat de produits discutées dans la section sur le marketing agricole.

Deuxièmement, il est urgent de construire des installations de stockage, et en particulier de petites installations au niveau des villages qui peuvent être utilisées pour stocker les facteurs de production et l'excédent commercialisé en attendant l'écoulement vers des marchés extérieurs ou la revente locale en vue de contribuer à minimiser les fluctuations saisonnières des prix. Les programmes actuels d'entrepôt villageois ne semblent pas avoir été couronnés d'un grand succès puisqu'un petit pourcentage seulement des entrepôts à construire l'ont réellement été. La nature, le nombre et l'emplacement des installations de stockage sont fonction de l'ampleur et de la méthode d'exécution des activités de commercialisation de l'ORD ainsi que de l'état du réseau routier dans diverses parties de la région. En raison de l'expansion rapide des capacités de commercialisation de l'ORD, de l'instabilité de la politique nationale de commercialisation et des problèmes de coordination entre différentes institutions nationales de commercialisation des céréales (qui sont toutes décrites dans la section qui suit) il serait difficile de calculer avec précision les besoins de stockage actuels. Contentons-nous de dire que la plupart des villages ou groupements villageois pourraient utiliser une capacité de stockage collective susceptible par ailleurs de promouvoir la formation de divers types de groupements villageois. Dès que l'on saura le rôle, si rôle il y a, que l'OFNACER sera appelé à jouer dans les transactions et les opérations de stockage des céréales rurales et dès que les limites de l'intervention de l'ORD sur les marchés auront été définies et que la politique nationale de fixation des prix aura été clarifiée, il devrait être possible de planifier un système d'hierarchie

¹Pour de plus amples détails, voir la lettre envoyée par l'AID/CDO, Ouagadougou au Secrétaire permanent du Comité de coordination du développement rural.

minimal des entrepôts placés stratégiquement en vue d'accroître l'efficacité de la distribution des facteurs et de l'achat de la production. Il convient de noter que ce programme destiné à créer une capacité régionale de stockage devrait être lié à une meilleure compréhension de l'ampleur comme de la qualité du stockage traditionnel privé et commercial, à la planification des améliorations routières et au développement planifié d'un réseau hiérarchique de villes-marchés agricoles.

Au fur et à mesure qu'une région rurale se développe, on voit apparaître un système de villes réparties dans l'espace et dont les dimensions diffèrent de l'une à l'autre. Ces villes ont pour objet de répondre aux besoins de la population rurale de plus en plus productive. Cela provoque un approvisionnement de plus en plus grand de facteurs de production, de biens de consommation et de services publics ainsi que la mise en vrac et le transport de l'excédent agricole à divers stades de la transformation. Etant donné que, comme nous l'avons mentionné précédemment, le potentiel de croissance de l'ORD réside surtout dans la colonisation et l'utilisation des terres, l'occasion lui est également donnée d'aider à canaliser l'infrastructure et les services publics vers un système de villes qui contribueront à tirer des ressources humaines et matérielles de la région la plus grande production possible. Cela implique naturellement un processus de planification à long terme mais il est possible de l'entreprendre en procédant à une sélection soigneuse de villes comme chefs-lieux de secteurs et de sous-secteurs (emplacements idéaux pour les installations de distribution et de stockage) et de routes secondaires et tertiaires qui peuvent être améliorées¹. L'équipe de la MSU est d'avis que toute l'aide étrangère accordée à l'ORD de l'Est devrait contribuer à ce processus de planification régionale rationnelle.

D. Recommandations

1. Plan régional de développement de l'infrastructure.

L'ORD et les organismes d'assistance technique devraient commencer à formuler un plan de vingt ans pour le développement

¹Pour des exemples pratiques et convaincants de ce processus, voir : E.A.J. Johnson (1970), The Organization of Space in Developing Countries, Harvard University.

de l'infrastructure. Ce plan comprendrait l'amélioration inter-dépendante des routes primaires, secondaires et tertiaires qui contribuerait à la création d'un schéma facultatif de villes-marchés agricoles, et la mise en place d'une nouvelle infrastructure sous-régionale comme des centres administratifs et des installations de stockage et de transformation. Il devrait englober dans la mesure du possible la productivité physique potentielle des terres et des schémas probables de migration intérieure liés à des activités telles que les programmes de lutte contre l'onchocercose et les programmes de colonisation.

2. Utilisation des ressources humaines disponibles pour la planification de l'infrastructure.

Le type de planification régionale de l'infrastructure décrite ci-dessus est un processus répétitif à long terme. Il serait bon de tirer un parti maximum du personnel disponible pour tracer les grandes lignes et formuler les composantes spécifiques de ce plan :

- a) La FAO a suggéré qu'un consultant en matière de planification régionale soit embauché en 1978 pour formuler une stratégie globale de planification. Nous appuyons cette idée mais recommandons vivement que ce consultant soit recruté aussi rapidement que possible, de préférence en 1976. Il pourrait être aidé dans son travail par un consultant de l'AID en matière d'économie régionale ou de géographie.
- b) L'économiste des transports chargé d'aider à élaborer les caractéristiques du projet des routes secondaires de l'AID devrait au moins présenter une proposition pour le développement général du réseau routier de l'ORD de l'Est, compte tenu des liens qui unissent cette région à d'autres régions et aux pays voisins.
- c) De même, une partie de la planification du développement des zones libres de l'onchocercose devrait être consacrée à décrire plus en détail les sections du plan de l'infrastructure.

3. Critères d'évaluation d'autres améliorations routières.
- De concert avec le processus continu de planification de l'infrastructure, une série de critères devrait être mise au point pour évaluer les différentes solutions liées à l'amélioration des routes rurales. Ces critères devraient tenir compte à la fois du type d'amélioration à faire et de la façon d'évaluer les améliorations similaires dans d'autres régions. Différentes variables économiques devraient être ajoutées aux variables dont il est actuellement tenu compte, à savoir la densité démographique et les activités de vulgarisation intensives. Aussi bien les facteurs à court terme que ceux à long terme devraient être pris en considération tandis que les liens économiques avec d'autres régions et d'autres pays devraient faire l'objet d'une attention particulière.
4. Mise au point du projet des routes secondaires de l'AID.
- L'équipe de la MSU appuie en principe sans réserve le projet qu'a soumis l'AID sur les routes secondaires. La structure proposée pour ce programme et pour les routes secondaires et tertiaires semble très bonne. Toutefois, comme nous l'avons dit ci-dessus, les critères de sélection des trois routes proposées semblent vagues et très incomplets. Nous recommandons que le document du projet accorde une attention explicite aux points suivants :
- a) Un plan global de développement des transports routiers dans l'ORD de l'Est.
 - b) Des critères spécifiques qui justifient la sélection des trois routes actuelles et d'autres pour amélioration future.
 - c) Les modalités spécifiques de propriété de l'ORD et du contrôle exercé sur le matériel d'exploitation du projet (indépendamment du plan de mise en oeuvre qui est choisi) pour éviter des conflits éventuels avec le SERS/TP.

- d) La garantie d'un niveau suffisant de réparation et d'entretien du matériel affecté au projet et,
- e) Une définition plus complète des conditions à remplir pour assurer un entretien continu des routes améliorées et la sélection de la personne qui sera chargée de cet entretien une fois arrivé à expiration le soutien opérationnel direct de l'AID.

III. MARKETING AGRICOLE

A. Introduction

Les statuts portant création des structures de l'ORD lui donnent des possibilités pratiquement illimitées de se livrer à des activités marchandes. Ces activités peuvent jouer un rôle fondamental dans le développement futur de l'organisation de l'ORD de l'Est et de la région de l'Est elle-même. Toutefois, il faut donner au marketing une définition plus large que celle donnée au terme français commercialisation (collecte et vente de la production agricole). De l'avis de l'équipe de la MSU, par marketing agricole on doit entendre un système de personnes, d'institutions et d'activités qui procure au producteur agricole les facteurs qu'il peut utiliser à des fins productives tout en lui permettant de vendre, de stocker, de transformer, de manipuler et de transporter sa production. En outre, cette définition devrait inclure le développement d'institutions (comme le comité et le groupement villageois) et des réglementations y afférentes (comme le prix officiel des cultures) ainsi que la coordination des améliorations apportées aux moyens de transport et de communication.

Les "frontières" précises des activités de marketing dans l'ORD de l'Est dépendront du personnel disponible, des priorités officielles de l'ORD et surtout des besoins de la région. Cependant, si nous donnons à cette définition un sens aussi large que possible, c'est justement pour souligner la nécessité de développer fonctionnellement les activités spécifiques de marketing et de les coordonner avec une stratégie globale de développement pour la région.

Dans le cadre de cette méthode globale de commercialisation agricole, l'équipe de la MSU se propose d'accorder une attention particulière à deux grands points. Le premier porte sur l'amélioration de la capacité qu'a l'ORD de mettre en oeuvre ses activités actuelles de marketing : aménagement du calendrier des achats de matériel; achat et vente de produits; détermination de l'ampleur et de la source des fonds d'exploitation pour exécuter ces activités; entretien et mise au point des véhicules; nombre,

emplacement et exploitation des installations de stockage. Le second porte sur l'identification et le développement de débouchés pour la production agricole de l'ORD de l'Est. L'accent doit être mis sur les activités qui cherchent activement des débouchés pour la production accrue des cultures de rapport et des cultures vivrières.

Avant de présenter des recommandations spécifiques qui touchent ces deux questions de base, nous passerons en revue l'état actuel des activités de commercialisation dans l'ORD de l'Est, les questions de politique nationale de marketing qui ont une forte influence sur les programmes de l'ORD et les besoins de données essentielles pour renforcer les activités de marketing.

B. Activités actuelles de marketing dans l'ORD de l'Est¹

Il n'est pas possible de faire une analyse complète et détaillée de l'efficacité et de la rentabilité des récentes activités de marketing de l'ORD à cause de la pénurie de données économiques nécessaires, de changements non marginaux et d'un manque de coordination entre les politiques de prix et autres politiques agricoles nationales mais aussi à cause des changements rapides dont ont été l'objet les capacités matérielles et financières de l'ORD. C'est pourquoi la présente section sera dans une large mesure de caractère descriptif. Elle illustrera en quelques mots seulement la structure et l'ampleur des opérations de marketing de la "campagne" 1974-75 de l'ORD et du programme de marketing en cours 1975-76, quelques-uns des problèmes qui ont entravé ces deux activités et les orientations possibles des travaux futurs de l'élaboration d'une stratégie de commercialisation viable.

¹Une partie des données de la présente section se trouve dans les rapports ci-après mais elle est résumée pour faciliter la tâche du lecteur :

1. 1^{er} et 2^{ème} rapports trimestriels datés du 22 mai 1975 et du 14 septembre 1975 qu'a préparés le Directeur de projet de l'ORD de l'Est (USAID).
2. Rapport annuel 1974, ORD de l'Est Fada, mai 1975.
3. Mémo de l'ORD, "Situation de la commercialisation au 7 juillet 1975".
4. "Organisation de la campagne de collecte et de commercialisation des produits de cru" (novembre 1975-avril 1976) préparé pour l'Assemblée générale de l'ORD et daté du 2 novembre 1975 à Fada N'Gourma.
5. Autres documents de l'ORD et entretiens avec des fonctionnaires de l'ORD.

Le tableau 1 fait un état récapitulatif du volume ainsi que de la valeur des principaux produits agricoles achetés dans les quatre secteurs de l'ORD de l'Est pendant la campagne 1974-75. Il donne les chiffres disponibles en décembre 1975 et montre qu'environ 2.300 TM de céréales (sorgho, mil, maïs et riz) et près de 320 TM d'arachides et de sésame ont été achetés. Ces achats comprenaient des paiements directs de quelque 65 millions de francs CFA aux producteurs et autres vendeurs ainsi que d'autres frais de commercialisation d'environ 25 millions de francs CFA au titre de sacs et d'aiguilles, de location de camions et de primes aux acheteurs.

Il n'a pas été possible d'allouer complètement des coûts à des lots spécifiques de produits achetés, ce qui nous a empêchés de déterminer avec précision la marge bénéficiaire nette de l'ORD pour des cultures données par secteur. Il est évident que les marges éventuelles, particulièrement pour certaines cultures de rendement, sont la plupart du temps assez substantielles. Toutefois, le montant précis et la composition de ces marges ne sont pas clairs. Mentionnons à titre d'exemple que les estimations du bénéfice net que peut réaliser l'ORD sur les arachides varient de 15 à 30 pour 100 du prix de vente de l'ORD¹.

Les réalisations des achats de produits par l'ORD occupent l'autre moitié de la campagne 1974-75. Par suite de mauvaises communications, d'une mise à jour insuffisante des mouvements des stocks de produits de base et de la confusion générale qui règne pendant une courte campagne d'achat, il n'est pas possible de décrire complètement l'emploi final des produits agricoles achetés dans différentes parties de l'ORD. Toutefois, il est utile d'examiner l'emploi possible d'un produit acheté dans un sous-secteur typique de l'ORD. Lorsque du sorgho ou du mil a été acheté, l'ORD en fait ce qui suit dans des proportions différentes :

¹Pour une illustration détaillée des bénéfices possibles de la commercialisation par l'ORD des arachides dans le secteur de Bogandé, voir le "Deuxième rapport trimestriel" du Directeur de projet de l'USAID daté du 14 septembre 1975.

Tableau 1. ORD de l'Est : Tonnes métriques de céréales achetées et payées en francs CFA par secteur, campagne 1974-75

CULTURE	Secteurs				Total ¹
	FADA I	FADA II	BOGANDE	DIAPAGA	
Sorgho blanc TM	427,2	95,5	359,4	434,4	1.316,5 TM
Francs CFA (000) ²	9.595	2.091	7.743	11.039	30.449
Mil TM	286,8	282,3	196,4	69,7	835,1 TM
Francs CFA (000)	6.280	6.174	4.285	--	16.738
Maïs TM	24,9	1,2	--	--	26,1 TM
Francs CFA (000)	681	33	--	--	714
Sorgho rouge TM	7,8	10,0	--	--	17,8 TM
Francs CFA (000)	170	210	--	--	380
Riz paddy TM	51,1	43,9	3,4	29,4	127,9 TM
Francs CFA (000)	1.776	1.503	101	1.030	4.411
Arachides - décortiqués TM	29,8	--	175,9	--	205,6 TM
Francs CFA (000)	1.135	--	7.651	--	8.786
Arachides - non décortiqués TM	34,6	7,5	42,2	--	84,3 TM
Francs CFA (000)	877	181	1.208	--	2.266
Sésame TM	11,1	--	17,0	--	28,1 TM
Francs CFA (000)	417	--	708	--	1.125
Total					
Francs CFA (000)	20.911	10.193	21.697	12.069	64.871

Source : Rapport annuel 1974, ORD de l'Est Fada, mai 1975; et ORD de l'Est Fada, "Campagne de commercialisation, 1974-75 : Situation comptable".

¹Les chiffres ayant été arrondis, la somme des facteurs ne correspond pas toujours au total.

²En milliers de francs CFA.

1. Stockage dans des installations locales dont la commodité varie, et revente locale avant la récolte suivante.
2. Entassement opportun des produits et transport par camions loués avant la saison des pluies.
3. Stockage dans des installations ad hoc (maisons, vieux bâtiments administratifs, etc.), aucun écoulement, les stocks passant la saison des pluies en subissant des dégâts substantiels.
4. Stockage temporaire non protégé, aucun écoulement, céréales totalement gâchées.

Au fur et à mesure qu'elle visitait l'ORD, l'équipe de la MSU a vu et entendu des preuves de ces diverses possibilités d'emploi. Le personnel local de l'ORD pouvait souvent se rappeler grosso modo les quantités perdues (les deux dernières couches de sacs dans un entrepôt temporaire étant perdues à cause d'une humidité excessive), vendues sur les marchés locaux, transportées en dehors de la région, etc. Toutefois, ces mouvements ne sont pas inscrits dans les registres actuels de stock et de flux de l'ORD.

Les types de données actuellement collectées par l'ORD ne permettent pas de tenir à jour une comptabilité exacte de la réalisation des produits et ne facilitent pas la planification des circuits de transport à un coût minimum tant pour l'écoulement des produits que pour la livraison des facteurs. L'ORD possède par exemple des chiffres sur les quantités de céréales achetées par secteur, les stocks mensuels des entrepôts centraux et les quantités livrées aux principaux acheteurs. Sur la base de ces chiffres, il est possible de calculer le volume des "stocks théoriques" qui devraient exister au niveau local dans l'ORD mais qui n'ont pas été acheminés à Fada. Une partie des céréales se trouve dans des entrepôts locaux, une autre est stockée chez les encadreurs, tandis que le reste pourrait dans des entrepôts inadéquats ou à ciel ouvert pendant la saison des pluies. Par suite du manque de données exactes, il a été nécessaire à la fin du mois de novembre 1975 d'envoyer un membre du personnel central de l'ORD faire une visite d'un mois pour vérifier le volume et l'état des stocks qui n'avaient pas été écoulés la campagne précédente.

Une autre vue partielle de la question complexe que soulèvent les réalisations nous est donnée par le tableau 2 qui fait un historique des principales ventes commerciales de la production agricole de l'ORD. Plusieurs observations peuvent être faites ici. En premier lieu, en décembre 1975, l'ORD n'avait pas été payé pour plus de 80 pour 100 du sorgho et du mil qu'il avait livrés, et en particulier pour toutes les ventes à d'autres participants majeurs au marketing national des céréales, à savoir l'OFNACER et le Sous-Comité. Cela a empêché l'ORD de rembourser le crédit de campagne de la BND et, partant, lui a fait courir le risque de perdre sa position de crédit pour 1975-76. En deuxième lieu, le calendrier des ventes est tout aussi instructif car il reproduit une tendance générale qui a prédominé en Haute-Volta : les ORD, espérant obtenir le meilleur prix possible, ont repoussé leurs ventes à l'OFNACER et au Sous-Comité jusqu'en juin 1975 et plus tard (noter qu'environ un tiers de toutes les ventes de céréales de l'ORD de l'Est ont eu lieu à la fin de septembre 1975), contribuant ainsi à aviver les sérieux problèmes de logistique, de stockage et de financement tant au niveau du pays qu'à celui de l'ORD. En troisième lieu, comparée aux sommes dépensées pour les services d'achat et de vente des produits, la valeur des ventes d'arachides et de sésame témoigne une fois encore des possibilités de réaliser des marges bénéficiaires très substantielles.

C. La campagne 1975-76

Comme on le dira plus loin, l'ORD doit travailler dans les limites prescrites par la politique nationale des prix. Le système des prix à trois niveaux définit ces limites. Pour la campagne d'achat 1975-76, le Ministère du commerce et du développement industriel a ramené les cours officiels des céréales à 18 francs CFA le kilo pour le producteur, à 22,5 francs CFA le kilo pour les consommateurs industriels (brasseries, etc.) et à 30 francs CFA le kilo pour le consommateur de détail¹. Il n'y avait pas de différences régionales entre les prix officiels des

¹Les cours du marché continuent de différer considérablement de ces prix officiels. Voir à la section suivante pour de plus amples détails.

Tableau 2. ORD de l'Est : Réalisation des principales ventes de produits 1975 au mois de décembre 1975

<u>Produit</u>	<u>Date</u>	<u>Acheteur</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Total CFA</u>	<u>Réalisations</u>
Sorgho- mil	15/4/75	Programme alimentaire mondiale (PAM)	90,0 TM	30.000 CFA/TM	2.700.000	PAYE
Sorgho- mil	28/6/75	OSRO	235,3 TM	30.000 CFA/TM	7.059.000	PAYE
Sorgho- mil	?/5/75	Banque de céréales - Bilanga	18,8 TM	25.700 CFA/TM	483.000	PAYE
Sorgho- mil	23/6/75	OFNACER	351,5 TM	28.450 CFA/TM	10.000.175	NON PAYE ¹
Sorgho- mil	23/9/75	OFNACER	488,4 TM	28.450 CFA/TM	13.894.980	NON PAYE ¹
Sorgho- mil	21/9/75	Sous-Comité	145,0 TM	26.000 CFA/TM	3.770.000	NON PAYE ¹
Sorgho- mil	?/?/75	Sous-Comité	600,0 TM	26.000 CFA/TM	15.600.000	A livrer
Arachides décorti- quées	25/6/75	Caisse stabilisation	211,52 TM	85.000 CFA/TM	17.979.200	PAYE
Sésame	24/6/75	Contrat	22,599 TM	99.000 CFA/TM	2.237.301	PAYE

Source : Comptes de l'ORD de l'Est.

¹En décembre 1975, l'ORD de l'Est n'avait pas encore reçu de l'OFNACER ou du Sous-Comité 43.265.155 francs CFA du total de 53.507.155 qui lui était dû pour les ventes de céréales. Notons qu'une de ces transactions, 600 TM de céréales, représentait tout simplement une obligation du Sous-Comité d'acheter cette quantité et que les céréales n'ont pas vraiment été livrées.

céréales (si ce n'est pour quelques subventions spéciales au transport régional) et de justification économique des marges bénéficiaires supposées.

L'organisation et la planification de la campagne d'achat 1975-76 ont reflété l'expérience acquise par l'ORD l'année précédente, le perfectionnement de plus en plus raffiné de son fonctionnement ainsi que le nouveau matériel utilisé. Les objectifs de la commercialisation ont été fixés de deux façons. Premièrement, pour les céréales, la capacité qu'a l'OFNACER au plan national de manipuler, stocker et distribuer les céréales a déterminé, en consultation avec les ORD, un objectif global d'achat qui était assez arbitrairement alloué aux ORD, lesquels à leur tour allouaient des contingents à leurs secteurs. Deuxièmement, les objectifs que s'est fixé l'ORD de l'Est pour les cultures de rapport l'ont été soit en pourcentage des augmentations par rapport à l'année précédente soit plus simplement (et de façon probablement plus réaliste) en fonction des possibilités du marché. Tant pour les cultures vivrières que pour les cultures de rapport, on est frappé de l'absence d'analyses économiques qui a caractérisé la sélection des objectifs, même si ces derniers semblent théoriquement très plausibles. C'est là un secteur qui, nous l'espérons, sera consolidé dans l'avenir.

Pendant la campagne actuelle, l'ORD bénéficiera beaucoup des additions que l'USAID a faites à son parc automobile et à son stock de matériel. En volume, le nombre de camions de l'ORD (au-delà des camionnettes d'une demi-tonne) est passé de 8 tonnes (un camion qui a passé la plus grande partie de l'année 1975 au garage) à 51 tonnes (8 camions). Toutefois, l'utilité de ces véhicules pourrait être rapidement compromise puisqu'il n'y a pas actuellement de mécanicien pour les entretenir. De plus, la pénurie de fonds d'exploitation et l'absence de coordination en matière d'itinéraires optimaux pourraient réduire davantage encore cette utilité.

La stratégie générale d'achat en 1975-76 emploiera le groupement villageois pour aider les agents et les équipes officiels d'achat de l'ORD¹. Cette politique est conforme à la stratégie générale du développement communautaire de la Haute-Volta et semble fonctionner assez bien. La supervision des opérations d'achat est assurée par des chefs de secteur et une équipe itinérante de Fada qui comptera sur un appui logistique substantiel. Des rapports hebdomadaires concernant les finances, les matériels et les stocks achetés vont de l'encadreur à Fada après avoir été résumés par les chefs de secteur. Une des principales lacunes de ce système semble être l'absence de dispositions pour faire une analyse systématique et une interprétation de ces données rassemblées au niveau de Fada afin qu'elles puissent être utilisées en temps voulu pour redistribuer le cas échéant les ressources disponibles pendant la campagne d'achat. De surcroît, il semble ne pas y avoir de moyens de communication régulière avec l'OFNACER à Ouagadougou.

Les stocks de céréales doivent être conservés au niveau du village jusqu'à ce que leur volume soit suffisamment élevé pour être acheminé par camion à Fada. Contrairement à la campagne précédente, tous les stocks devraient être transférés à l'OFNACER en mai 1976 afin d'éviter que ne se produise une accumulation exagérée des stocks au niveau des secteurs ou que les stocks ne soient bloqués dans les villages par les premières pluies. Cela, conjugué au nouvel accord d'exploitation mis au point avec l'OFNACER (accord en vertu duquel l'Office donne simplement des fonds aux ORD pour acheter des céréales en son nom), atténuera peut-être quelques-uns des problèmes rencontrés l'année dernière.

Les plans de la campagne 1975-76 paraissent assez encourageants; toutefois, jusqu'au début de décembre 1975, l'ORD de l'Est n'avait acheté que des ignames à vendre à des écoles de Fada. Ni les programmes de céréales ni ceux de cultures de rapport avaient commencé car aucun fonds

¹Pendant la campagne 1974-75, 76 groupements villageois (associations de développement rural à fins multiples), 138 comités villageois (comités ad hoc créés pour acheter des produits agricoles), 17 clubs 4C et 11 "intermédiaires isolés" ont été les agents d'achat de l'ORD.

n'avait atteint l'ORD qui à son tour refusait d'utiliser ses propres fonds déjà limités à cause des risques qu'il court sur la plupart des marchés agricoles. Pour les cultures de rapport (arachides et sésame), la BCAEO a décidé d'accorder des crédits dont le premier versement a néanmoins été bloqué par la BND du fait des arriérés contractés par l'ORD lors de la campagne 1974-75 (arriérés causés par le non-paiement des factures de l'OFNACER et du Sous-Comité à l'ORD). Pour les céréales, la BCEAO a verbalement approuvé le 10 décembre 1975 l'octroi d'un crédit de fonds de roulement à l'OFNACER, ce pourquoi les ORD n'avaient pas reçu les fonds nécessaires à l'achat des céréales. Cela signifie que l'achat se fera encore plus tard (ou jamais) que l'année précédente, ce qui, conjugué à des fonds insuffisants, a engendré chez les cultivateurs une profonde déception qui sera expliquée plus en détail dans d'autres rapports.

Les événements susmentionnés ont obligé le directeur de l'ORD à envoyer en décembre 1975 à tous les chefs de secteur une lettre officielle par laquelle il annule temporairement les principales activités d'achat. En conséquence, le statut de l'ORD perdra encore plus de sa valeur aux yeux des cultivateurs de la région et l'ORD elle-même perdra d'importantes sources de financement. La paralysie actuelle du programme d'achats peut dans une large mesure être imputée à une politique agricole incohérente et à l'absence continue de coopération entre les organismes d'Etat qui s'occupent de la commercialisation nationale de céréales. Aussi reste-t-il à voir dans quelle mesure l'ORD de Fada peut sauver quelque chose de la campagne de cette année.

Dans son évaluation des programmes de commercialisation de l'ORD durant les campagnes 1974-75 et 1975-76, l'équipe de la MSU s'est rendu compte qu'il existait dans les domaines de la politique nationale un certain nombre de problèmes majeurs qui imposaient des limites sévères à la capacité qu'a l'ORD de fonctionner efficacement. Ces problèmes devront être résolus avant que l'on examine les problèmes que soulèvent l'amélioration de l'efficacité de logistique et d'exploitation et la collecte de données de base sur la production et la commercialisation des récoltes de produits primaires.

D. Les principaux problèmes du marketing national, les politiques de prix et leur incidence sur les programmes de l'ORD

Etant donné que la plus grande partie de l'excédent commercialisable de la région en matière de cultures de rapport et de cultures vivrières est écoulee sur des marchés extérieurs à la région et, dans certains cas, dans d'autres pays, il est essentiel que les activités de marketing de l'ORD de l'Est soient considérées dans le cadre des tendances nationales de marketing et des politiques d'exportation, de prix et d'intervention du gouvernement de la Haute-Volta. Les décisions de base que prend le gouvernement dans le domaine du développement rural, de la formation de groupements communautaires et de l'intervention sur le marché établiront les limites générales dans lesquelles l'ORD fonctionnera, tout comme la fixation des prix d'achat et de vente officiels des cultures de rapport et des cultures vivrières définira les possibilités économiques des producteurs, de l'ORD et du secteur commercial qui peut ou peut ne pas suivre ces orientations de prix. L'importance économique de ces conditions préalables se retrouve dans un document de planification du marketing de l'ORD pour cette année où trois grands facteurs indépendants qui limitent les options de l'ORD sont l'objet d'une attention particulière : les capacités financières et de stockage de l'OFNACER pour accumuler et liquider les stocks, l'octroi par la BCEAO/BND de fonds de roulement suffisants en temps opportun, et les cours mondiaux des cultures de rapport exportées¹. Ces facteurs coïncident avec la liste ci-après des secteurs de politique nationale qui, à notre avis, auront une influence significative sur les programmes de l'ORD :

1. Il y a en Haute-Volta un grand nombre d'organisations qui s'occupent de marketing agricole et qui sont souvent plus compétitives que coopératives. Dans le domaine de la commercialisation des céréales et de la stabilisation des prix, deux institutions publiques et une organisation internationale jouent avec les ORD un rôle majeur. L'OFNACER (Office national des céréales) est juridiquement responsable des activités de

¹ORD de l'Est, "Organisation de la campagne de collecte et de commercialisation des produits du cru (novembre 1975-avril 1976)", p. 7.

stabilisation des prix céréaliers par le jeu de ses opérations de stockage et de revente et par le canal du transfert de céréales des régions excédentaires aux régions déficitaires. En outre, un sous-comité spécial dirigé par les militaires a été créé pour la distribution de livraisons céréalieres d'urgence pendant les récentes années de sécheresse. Ce sous-comité existe encore et possède des ressources substantielles en matière de véhicules et d'installations de stockage qui pourraient être utilisées à de meilleures fins par l'OFNACER ou les ORD. Enfin, l'OSRO¹, qui a acheté et distribué de grosses quantités de céréales en Haute-Volta ainsi que dans d'autres pays du Sahel pendant la sécheresse, est encore en activité. L'équipe de la MSU est notamment arrivée à la conclusion qu'il existe un manque sérieux de coordination entre les divers groupes et que cela a entravé les activités de commercialisation des céréales en Haute-Volta. De plus, l'absence d'une politique céréalière nationale unifiée et d'institutions coordonnées imposera de sévères limites aux programmes de production alimentaire de l'ORD de l'Est et à sa capacité de participer activement et efficacement à la commercialisation des céréales. Le déroulement des deux dernières campagnes d'achat a mis au grand jour cette absence de coordination et ses conséquences défavorables sur l'octroi de crédit, la revente, le transfert et le stockage des céréales vivrières.

Bien que la situation dans le secteur des cultures de rapport soit meilleure que dans celui des céréales, les programmes d'achat souffrent encore de l'arrivée tardive des fonds et de l'absence de coordination traditionnelle. Dans le passé, les ORD avaient été groupés en une coopérative semi-officielle afin de renforcer leur pouvoir de négociation

¹Bureau des opérations de secours dans la région sahélienne (ONU/FAO).

collective et d'obtenir des contrats à terme plus favorables avec les exportateurs et les clients étrangers. Au cours des deux dernières récoltes, ce type d'organisation a été en grande partie abandonné, chaque ORD se débrouillant tout seul.

2. Le résultat le plus frappant de l'absence de coordination au niveau national entre les organismes d'Etat qui s'occupent du développement agricole mérite une attention particulière (à savoir, l'octroi inopportun de crédits pour le financement des programmes d'achat de l'ORD). Nous avons vu que la BND, qui joue le rôle d'un banquier prudent, a retiré des fonds de l'ORD, car celui-ci n'avait pas réglé certains comptes à cause en grande partie de différends institutionnels. La planification détaillée des opérations d'achat et la confiance de la population rurale ont été toutes deux érodées par cette pratique qu'il devrait être possible d'éliminer sans frais.
3. Il y a trois questions de politique étroitement liées entre elles qui traitent toutes du degré d'intervention des ORD sur les marchés agricoles :
 - a) La plus importante est sans aucun doute celle du monopole d'achat des céréales octroyé en 1974 aux ORD et qui a fait l'objet de nombreux débats. Les résultats pratiques de la campagne d'achat 1974-75 ont été analysés ici et dans d'autres rapports et il n'est guère nécessaire de répéter que les ORD n'ont pas été capables de remplir avec succès leur rôle monopolistique. Il est clairement apparu à l'équipe de la MSU que l'ORD de l'Est n'a ni le personnel ni les moyens matériels et financiers nécessaires pour gérer le monopole auquel il a encore juridiquement droit. La politique opérationnelle de la campagne 1975-76 est aujourd'hui dénommée monopole de principe, étant admis que les ORD feront la concurrence aux négociants privés. En fait, de nombreux fonctionnaires ont fait savoir que la politique de monopole représentait le désir du gouvernement de jouer un rôle majeur de stabilisation sur le marché,

de protéger les intérêts des principaux groupes de producteurs et de consommateurs contre l'exploitation des prix, et de créer une partie des recettes d'exploitation des ORD.

- b) Une politique connexe est l'engagement officiel envers la politique d'auto-financement au moyen de laquelle les ORD tirent une partie de leurs recettes d'exploitation par le jeu d'activités de commercialisation. Les opinions sont divisées sur la possibilité qu'ont les ORD de pouvoir exécuter efficacement cette politique dans un avenir immédiat¹. Les possibilités d'auto-financement sont à l'heure actuelle négligeables à cause de l'absence d'une politique générale de commercialisation agricole, de la difficulté qu'a l'ORD d'obtenir des fonds d'exploitation pour sa campagne d'achat et de la politique de fixation des prix qui ne semble guère s'appuyer sur une analyse économique systématique. Outre cette question de factibilité pratique, il convient d'en soulever une autre : quelle partie de l'excédent agricole ou de la marge bénéficiaire brute pourrait-on accorder au producteur pour l'aider et l'encourager directement et quelle partie devrait aller à l'ORD pour aider indirectement le producteur? Il nous faut souligner avec prudence que l'équipe de la MSU appuie pleinement la nature et les activités décentralisées des ORD ainsi que l'idée de base qui est d'encourager l'autonomie locale dans le financement et le contrôle du développement. La question à laquelle il faut en fait répondre est celle de savoir comment fixer les termes de l'échange rural pour promouvoir un développement optimal. Nous soulevons

¹Il y a, par exemple, deux points de vue contradictoires dans le rapport ci-après : USAID, Upper Volta Integrated Rural Development Project, Washington, D.C., octobre 1974, pp. 2 et 59.

cette question parce que selon certains arguments bien fondés, la majeure partie de l'excédent agricole devrait être prise et réinvestie par des institutions de modernisation comme les ORD, les cultivateurs non organisés tendant en effet à "gaspiller" ces avantages dans des activités de consommation non productive¹. Nous estimons que cette question de la division optimale de la marge bénéficiaire agricole est une question empirique à laquelle il est possible de répondre si l'on définit soigneusement les objectifs du développement et si l'on collecte les données nécessaires.

- c) A la base de la viabilité des politiques de monopole d'achat et d'auto-financement se trouve le problème de la fixation des prix agricoles pour répondre à des fins multiples. L'idéal serait d'avoir pour les cultures de rapport et les cultures vivrières des prix officiels qui offrent aux producteurs des stimulants acceptables par les consommateurs et donnent à l'ORD une marge couvrant largement ses frais de commercialisation. Les difficultés qu'il y a de trouver ces "prix parfaits" devraient immédiatement sauter aux yeux. Toutefois, nous estimons qu'avec une description claire des objectifs de développement et une meilleure base d'information, il devrait être possible d'énoncer quelques-unes des conséquences de l'adoption de prix officiels différents. Les responsables de politique doivent souvent prendre des décisions sur la base de données insuffisantes ou caduques. Les recherches appliquées proposées pour l'ORD de l'Est devraient contribuer à résoudre ce problème en Haute-Volta.

¹Voir, par exemple, Gerald Helleiner, Peasant Agriculture, Government and Economic Growth in Nigeria, Richard Irvin, 1966; et USAID, Development Assistance Program: Upper Volta and Niger, Washington, D.C., mars 1975.

4. La capacité qu'ont les institutions de développement rural de la Haute-Volta d'exploiter de nouveaux débouchés sur les marchés intérieurs et extérieurs est un défi majeur lancé aux responsables de la politique et aux chercheurs. Nombreux sont les exemples mais nous nous contenterons d'en donner deux. Premièrement, le Comité multidonateur pour l'aide alimentaire au Niger a estimé que ce pays connaîtra en 1976 un "déficit" céréalier de 108.000 tonnes métriques. Le déficit projeté porte sur des quantités considérables de céréales pour constituer des réserves d'urgence et des magasins de semence, etc.¹ Par contraste, la récolte de 1975 en Haute-Volta s'est vraisemblablement soldée par un excédent céréalier qui, ajouté aux stocks actuels de l'Etat, devrait permettre à la Haute-Volta d'exporter assez facilement 10.000 tonnes au moins au Niger. Le prix officiel d'achat des céréales pour la campagne 1975-76 est de 18 francs CFA le kilo en Haute-Volta contre 25 francs CFA le kilo au Niger. Il était de 12 à 15 francs CFA le kilo en Haute-Volta en décembre 1975. C'est pourquoi il est fort possible que la Haute-Volta et en particulier les agriculteurs de Gourma puissent tirer parti de la vente de 5.000 à 10.000 tonnes de céréales au Niger. Bien qu'il soit nécessaire de collecter des données plus précises sur l'offre et la demande des céréales en Haute-Volta (comme, par exemple, sur les réserves de céréales au niveau de l'exploitation agricole), la possibilité qu'a ce pays de devenir exportateur de céréales a d'importantes conséquences pour l'ORD de l'Est. Si la Haute-Volta n'exporte pas ou ne trouve pas d'autres emplois profitables pour ses céréales, il est possible que les prix obtenus par les cultivateurs de Gourma tombent à 10 ou 12 francs CFA le kilo, prix qui limiteraient sérieusement l'introduction de l'actuel paquet technique de semences améliorées et de mécanisation à traction animale dans l'ORD de l'Est.

¹PNUD/République du Niger, "Rapport provisoire de la mission d'évaluation FAO (OSRO), campagne agricole 1975", Niamey, 29 octobre-8 novembre 1975.

Une deuxième possibilité d'exploitation commerciale profitable fait intervenir la production, le stockage, le transport et l'exportation d'un certain nombre de variétés de niébé cultivées dans la région de l'Est. On ne possède guère de détails sur la quantité de niébé produite, la demande et les possibilités de stockage à long terme. Nous savons par contre que le prix d'un sac de 100 kilos passe normalement de quelque 1.600-1.800 francs CFA le sac à 4.000 francs CFA le sac ou davantage sur une période de six mois, que d'assez grosses quantités sont exportées vers le nord du Togo et le Dahomey, et qu'il est possible d'en empêcher l'infestation par des insectes en stockant dans des sacs en plastique étanche¹. Hormis cela, on ne sait pas grand-chose de l'économie de la production et de la commercialisation du niébé en Haute-Volta².

Outre le développement des marchés d'exportation vers d'autres parties de la Haute-Volta et des pays voisins, les possibilités d'investissement dans des industries intermédiaires de transformation agricole de la région de l'Est ainsi que dans de petites usines de fabrication d'huile d'arachide brute, de tourteaux et de beurre de karité devraient être étudiées. Ces propositions et d'autres propositions provisoires de développement des marchés sont nées des entretiens qu'a eu l'équipe de la MSU avec des fonctionnaires et encadreurs de l'ORD, des agriculteurs, d'autres experts,

¹Des recherches ont actuellement lieu sur cette technique dans l'ORD de Koupela en Haute-Volta.

²Il est estimé que le Niger exportera 50.000 tonnes de niébé au Nigéria du Nord en 1976. Pour une étude plus détaillée sur le niébé au Nigéria, voir le projet de l'IITA, "The Economics of Cowpea Production in Nigeria", par D.J. Nangju et J.C. Flinn, IITA, Ibadan, Nigéria. De plus, un étudiant nigérian qui prépare un doctorat en économie agraire à Cornell - Nathaniel Ejiga - effectue actuellement des recherches sur "The Economics of Cowpea Production and Marketing in Northern Nigeria". Ses recherches seront achevées en 1977.

ainsi que de brefs séjours dans des régions de production agricole avoisinantes du Bénin et du Niger. Elles sont résumées dans le tableau ci-après et doivent être considérées dans une large mesure spéculatives.

5. La formation de groupements villageois et de coopératives est, comme nous l'avons vu, une des pierres angulaires de l'ORD et de la stratégie nationale du développement rural. Un des principaux problèmes que doit résoudre l'ORD est celui de la canalisation des aspects des divers programmes vers des activités de développement communautaire entreprises localement. L'expérience acquise en Afrique montre que la simple commercialisation des facteurs et des produits est souvent une des activités initiales les plus fructueuses pour ces groupes¹ et cette conclusion est corroborée par les résultats préliminaires de l'ORD de l'Est. Aujourd'hui, il est indispensable de renforcer les premiers succès de commercialisation et autres activités de développement communautaire en prenant des mesures de politique qui encourageront la participation locale, la sélection par le peuple d'activités de développement, et qui fourniront des stimulants à des besoins vitaux tels que les travaux publics et l'accroissement de la production agricole.

E. Besoin de recherches appliquées : Amélioration des données nécessaires à la mise en oeuvre et à la planification des programmes de commercialisation

Pour améliorer le fonctionnement des programmes actuels de commercialisation ainsi que l'identification et l'exploitation de nouveaux débouchés de marché, il faut entreprendre des recherches appliquées et pratiques qui fourniront le minimum de données nécessaires. Toutefois, les besoins de données sont différents pour la réalisation de ces deux objectifs. Pour améliorer l'administration des programmes en cours, la majeure partie des données nécessaires peut être obtenue aux sièges des

¹Uma Lele, The Design of Rural Development: Lessons from Africa, Johns Hopkins, 1975, chapitre 6.

Tableau 3. Débouchés éventuels de marché pour les céréales cultivées dans l'ORD de l'Est en Haute-Volta

Céréale	Aire de production	Possibilités de marché	Autres commentaires
Cultures vivrières			
A. Mil	ORD tout entier	- Exportation possible vers des pays voisins	
B. Sorgho	ORD tout entier	- Possibilités d'exportation - L'utilisation du sorgho rouge dans la bière traditionnelle doit être étudiée	
C. Maïs	Régions sud de l'ORD	- Compléments alimentaires - Production de bière dans une nouvelle brasserie à Ouagadougou?	
D. Niébé	Régions sud et est de l'ORD	- Marchés d'exportation et marchés intérieurs	- On ne sait pas grand-chose de la commercialisation et du stockage de cette culture - La valeur nutritionnelle des variétés de cette culture et les préférences des consommateurs en la matière devraient être étudiées
E. Pois de terre			- D'autres informations sont nécessaires
F. Ignames	Région frontalière sud de l'ORD	- Intéressantes possibilités de contrats avec de gros consommateurs institutionnels comme les écoles, et ventes normales sur les marchés, en particulier à Ouagadougou	
G. Légumes et fruits	Tous les secteurs de l'ORD ont un potentiel	- Oignons de la région de Dakiri - Production irriguée des légumes	- L'expérience Kongoussi devrait être soigneusement étudiée
Cultures de rapport			
H. Arachides	Tous les secteurs mais en particulier la région de Bogandé	- Transformation de l'huile brute	- Les prix de l'huile sont assez intéressants
I. Sésame	Tous les secteurs mais en particulier le secteur de Bogandé	- Exportations	- Situation des cours mondiaux
J. Coton	Partie sud de l'ORD	- Nouvel organisme public de commercialisation du coton	- Coulet d'étranglement en matière de main-d'oeuvre
K. Noix de karité	---	---	- Culture sauvage qui limite la production

ORD (capacité de transport par camion, effectifs, ampleur et restrictions budgétaires, etc.), tandis que le reste peut l'être en perfectionnant les procédures existantes de rapport des encadreurs, des sous-secteurs et des secteurs. Chaque chef de sous-secteur, par exemple, doit préparer un Rapport mensuel qui contient des informations sur les prix du marché ainsi que sur les quantités de produits achetés et de facteurs fournis aux agriculteurs. Cela, conjugué à la modification des documents de planification déjà utilisés et à l'introduction d'un système proposé de communications/rapports radio procurerait vraisemblablement un nombre de données suffisant pour améliorer considérablement l'efficacité d'exploitation du système actuel.

Les données nécessaires pour identifier et exploiter efficacement de nouveaux débouchés ou des débouchés améliorés et pour stimuler une plus grande participation de l'ORD aux nouvelles activités de commercialisation sont plus complexes en raison de l'absence d'une compréhension scientifique détaillée des activités de commercialisation traditionnelles et privées, de la réaction des cultivateurs aux fluctuations des prix, du type et de la quantité de produits stockés sur place, etc. En conséquence, il est nécessaire d'entreprendre des recherches appliquées pour assembler des informations sur le fonctionnement des systèmes actuels de commercialisation. Outre les données relatives au prix, au volume et à un nombre limité d'autres variables qui seraient rassemblées dans le temps, des techniques d'enquête par sondage seront requises pour obtenir des informations plus détaillées sur le système de marché. Avant de procéder à une énumération complète des catégories de données à rassembler et des analyses à effectuer, il faudra connaître les caractéristiques des études de marché effectuées en des endroits représentatifs de l'ORD de l'Est. Toutefois, les principaux objectifs de ces "recherches appliquées" devraient être d'avoir une compréhension fondamentale et détaillée des composantes ci-après du système de commercialisation :

1. Une description des systèmes de commercialisation des principales cultures vivrières et de rapport, y compris le nombre et le type de participants, la nature des circuits du marché, les institutions locales et les structures culturelles.

2. La nature et la structure économique des systèmes de marché qui lient les producteurs villageois de cultures vivrières et de rapport aux grands groupes de consommateurs alimentaires urbains, aux principaux acheteurs de cultures de rapport (exportateurs, transformateurs, usagers industriels, etc.) et aux marchés éventuels dans les pays voisins.
3. L'ampleur de l'excédent commercialisable de la production alimentaire pour les différentes régions, cultures et structures familiales. Selon les estimations faites pour toute la Haute-Volta, le pourcentage de la production vivrière qui atteint le marché varie entre 10 et 15 pour 100 d'une part et entre 20 et 30 pour 100 d'autre part¹. La région que couvre l'ORD de l'Est est normalement considérée comme un exportateur net de céréales. Ces pourcentages d'excédent sont-ils plus élevés dans certaines régions de Gourma? La réponse à cette question nous aidera à estimer le montant de la production éventuellement disponible pour les campagnes de commercialisation mais servirait également à calculer les besoins régionaux et sous-régionaux des stocks régulateurs et des stocks d'urgence de céréales.
4. Les marges bénéficiaires brutes en divers points des circuits de commercialisation et leurs rapports avec les coûts de commercialisation, y compris des facteurs tels que les risques que courent les participants au marché. Ces données permettront de savoir si les intermédiaires sont des exploiters, et contribueront à isoler des interventions spécifiques de l'ORD pour réduire les marges. Il est essentiel que les données relatives aux coûts soient rassemblées de manière à ce qu'elles puissent être "affectées" à la commercialisation d'une culture spécifique, d'une région donnée à son consommateur rural ou urbain

¹Ces chiffres étaient mentionnés respectivement dans J.A. Becker, An Analysis and Forecast of Cereals Availability in the Sahelian Entente States of West Africa, USAID, Washington, janvier 1974 et USAID, Upper Volta Integrated Rural Development Project, Washington, octobre 1974 (la communication sur le projet de l'ORD de l'Est).

final. C'est alors seulement que l'on peut déterminer avec exactitude l'ampleur des marges du marché, que ce soit pour des intermédiaires privés ou publics.

5. La nature du stockage commercial privé et sur place, en particulier du stockage des céréales et de produits plus périssables comme les niébés et autres types de haricot. Il est souvent dit qu'en temps normal, les agriculteurs stockeront outre les céréales réservées aux semences, une certaine quantité de céréales qu'utilisera la famille pendant un à deux ans. Dans quelle mesure cela est-il vrai pour tous les secteurs de l'ORD de l'Est? Quels sont les coûts du stockage traditionnel commercial et à la ferme, en particulier les pertes par campagne? Ces données permettraient de répondre à quelques questions de base sur le rendement économique d'autres types de stockage au niveau de la ferme et du village et sur la mesure dans laquelle les coûts du stockage sont responsables des fluctuations saisonnières des prix.

Deux grandes questions peuvent être résolues par des études de marché au micro-niveau. L'une est la compréhension systématique de l'interdépendance des décisions prises par l'agriculteur en matière de production et de commercialisation. Quels types de débouché a-t-il et comment y réagit-il? L'autre est celle qui consiste à pouvoir évaluer le degré d'intégration, de compétitivité et d'efficacité des divers systèmes de commercialisation. Toutes deux devraient fournir des orientations à l'ORD dans le choix des stratégies d'intervention sur le marché qui contribueront à la réalisation des multiples objectifs que représente l'accroissement de la production, du revenu des consommateurs, de l'efficacité de la commercialisation et du capital d'exploitation de l'ORD. De récents travaux sur la commercialisation et le stockage des céréales dans le nord du Nigéria font ressortir les possibilités qu'a ce type de recherches appliquées pour améliorer les systèmes actuels de commercialisation et pour faire des propositions d'intervention sur le marché¹.

¹Voir en particulier H.M. Hays, The Marketing and Storage of Food Grains in Northern Nigeria, Samaru Miscellaneous Paper 50, Institute for Agricultural Research, Samaru, Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria, 1975.

Il convient de souligner une fois encore que les données nécessaires pour renforcer les présentes activités de commercialisation de l'ORD devraient faire partie intégrante d'un plan général de recherches socio-économiques appliquées.

Si les programmes de collecte des statistiques agricoles sont approuvés pour la région de l'Est, il serait impérieux de les coordonner avec des recherches sur le marché.

F. Recommandations

On trouvera ci-après une série d'activités proposées pour la mise au point de programmes de commercialisation dans l'ORD de l'Est :

1. Réaction rapide de l'ORD aux décisions nationales de marketing et de politique financière

Des campagnes de commercialisation de 1974-75 et 1975-76 il faut tirer une importante leçon, à savoir que les décisions prises quant à la politique nationale de marché et à la disponibilité des fonds de roulement l'ont souvent été au dernier moment et ont rendu très difficile l'exécution du programme planifié au niveau de l'ORD. L'ORD, avec l'aide de l'assistance technique disponible, devrait essayer d'incorporer sa planification d'urgence dans ses campagnes de commercialisation projetées. Il devrait veiller à ce que des activités prioritaires et/ou à rendement élevé puissent se poursuivre même si l'ampleur de la campagne générale doit être réduite. Il est manifeste que la perturbation des campagnes d'achat est très onéreuse pour l'ORD tant en termes financiers qu'en termes d'appui des agriculteurs de la région. Ce type de planification d'urgence devrait être fait très soigneusement afin de minimiser les risques financiers éventuels mais il devrait être possible d'améliorer les "résultats" du fonds de roulement des deux dernières campagnes.

2. Rationalisation et amélioration de la gestion du marketing, de la logistique et des activités financières

Il est indispensable que les activités de commercialisation de l'ORD atteignent au moins leur seuil de rentabilité et que le crédit octroyé pour une campagne d'achat donnée soit

remboursé à la date voulue. Il est possible de satisfaire une partie de cette "garantie" en recourant à une planification d'urgence comme nous l'avons expliqué brièvement ci-dessus. Une autre façon d'accroître l'efficacité est de procéder à une étude systématique de la structure opérationnelle du programme de marketing. Cette procédure pourrait commencer en décrivant simplement le fonctionnement effectif des programmes de commercialisation, de la planification initiale à la livraison finale des produits et aux comptes. Une fois documentées, ces activités pourraient être mises en graphique et analysées avec des recommandations visant à l'élimination des goulets d'étranglement dont souffrent les structures et procédures opérationnelles, et à la simplification des procédures de comptabilité et d'administration financière¹. Cela permettrait également d'exercer un contrôle plus étroit sur la capacité marginale d'auto-financement du système et le transfert éventuel de ressources à des régions où l'activité commerciale est plus intense et où l'intervention de l'ORD risque de s'avérer plus grande. Cette analyse des activités commerciales de l'ORD devrait se faire avec la participation sans réserve du personnel d'assistance technique et de l'ORD et elle pourrait être rendue plus facile au moment critique par les services d'un consultant en analyse des opérations.

La capacité et le fonctionnement du système actuel de livraison des facteurs doivent être étudiés et évalués de concert avec la capacité de commercialisation des produits.

Il serait bon de concevoir de meilleurs moyens d'évaluer les futures demandes de facteurs qui achemineront les demandes des cultivateurs au niveau directeur de l'ORD. Le tout doit

¹Pour une bonne étude des types d'activités pratiques d'amélioration du marché, voir Harrison, K. et al., Improving Food Marketing Systems in Developing Countries: Experiences from Latin America, Research Report No. 6, Latin American Studies Center, Michigan State University, 1974.

être soigneusement coordonné avec l'expansion de nouvelles pratiques techniques et avec les systèmes de vulgarisation et d'éducation rurales.

3. Création de nouveaux débouchés de marché : Renforcement de la demande effective

La création de nouveaux marchés est essentielle pour la croissance à long terme et le succès de l'ORD et elle doit être coordonnée avec la mise au point de nouvelles techniques de production et d'activités de vulgarisation. Ce qu'il faut ici, c'est élaborer une stratégie générale qui sera utilisée dans l'identification, l'évaluation et la création de ces nouveaux marchés. Le problème devrait être abordé tant du point de vue de la production que de la commercialisation. Une nouvelle culture ou une culture en expansion doit pouvoir s'imbriquer dans une exploitation modèle réaliste. L'agriculteur doit pouvoir incorporer cette culture à son système de production tout en satisfaisant les besoins alimentaires de subsistance et en maintenant les risques à un niveau tolérable.

Une vaste gamme de mécanismes de coordination du marché tels que l'embauche, l'utilisation des coopératives et le marchandage devrait être considéré pour atténuer les risques que courent les participants au circuit commercial, afin d'intensifier les efforts de l'ORD et de promouvoir de nouveaux systèmes rentables de polyculture dans la région de Gourma. Une liste de débouchés éventuels à étudier a été présentée dans la section précédente.

4. Entreprendre des études de base sur les systèmes de marketing actuels des cultures de rapport et des cultures vivrières et sur la collecte périodique d'informations de marché

Il est indispensable de chercher à mieux comprendre les systèmes de marché traditionnels, assise même de l'amélioration du programme de commercialisation de l'ORD de l'Est. Trois grandes activités devraient être entreprises aussi rapidement que possible. En premier lieu, il faudrait rassembler dans le

détail les prix du marché, les estimations de l'excédent commercialisable et des quantités commercialisées, etc., et ce vraisemblablement en restructurant le Rapport mensuel que rédigent l'encadreur et le chef de sous-secteur. Pour pouvoir transmettre rapidement ces informations au personnel de l'ORD, il faudra mettre au point un système propre à enregistrer, calculer et analyser ces données tandis que des rapports trimestriels de données de base devraient être suivis de rapports mensuels au fur et à mesure que la qualité du personnel s'améliore. En deuxième lieu, il faudrait choisir une équipe d'enquêteurs et de superviseurs, la former aux techniques d'entrevue de base et lui faire rassembler des données sur les flux de produits, le nombre des participants, les prix et la destination de diverses cultures de rapport et cultures vivrières. La sélection des zones à étudier exhaustivement - dans le domaine de la micro-production comme de la commercialisation - devrait être faite de manière à pouvoir obtenir un échantillon représentatif des principales zones écologiques et culturelles de la région et répondre au besoin d'informations des zones intensives de l'USAID ainsi qu'à la stratégie générale de développement de l'ORD. En troisième lieu, au fur et à mesure que les données renforcent les connaissances de base que l'on a des circuits et du comportement des marchés, une série d'indicateurs socio-économiques simples de changement devrait être établie. Le principal point ici est que les besoins de données et les coûts de ces indicateurs devraient permettre dans la mesure du possible de fournir une évaluation utile des changements du système de marché et de faire une évaluation des activités d'aide extérieure et de l'ORD.

IV. PRODUCTION AGRICOLE

A. Introduction

La principale caractéristique de l'agriculture dans la région de l'Est est son hétérogénéité. Le niveau des précipitations varie de 500 mm par an dans le nord à 1.200 mm dans le sud. Le mil et l'arachide, qui résistent bien aux sécheresses à cycle court, sont cultivés dans le nord tandis que les plantes sarclées, le maïs et les sorghos à plus long cycle prédominent dans les régions plus humides du sud. Vu la diversité des conditions économiques et physiques, l'équipe de la MSU fait sienne la recommandation de la mission Stacy, à savoir qu'il serait bon d'élaborer un ensemble de production améliorée pour chacune des quatre zones intensives : Fada I, Fada II, Bogandé et Diapaga.

B. Situation actuelle

Le tableau ci-après s'efforce de décrire, dans ses grandes lignes du moins, la distribution des exploitations, des terres et de la population agricoles. La forte variabilité des estimations relatives aux terres agricoles rend les rapports qui apparaissent au tableau 4 assez suspects, ce qui est inévitable lorsqu'on décompose les données régionales pour obtenir des estimations de l'organisation et des pratiques agricoles au niveau de l'exploitation. La seule enquête à ce niveau dont la mission de la MSU a entendu parler est celle qu'a effectuée en 1975 la SAED dans les sous-secteurs de Namounou et Diabo. Cette enquête a été réalisée pour l'USAID et l'ORD de l'Est¹. Les estimations relatives à la taille des exploitations dans ces sous-secteurs sont très différentes des estimations qui figurent au tableau 4. Dans son étude de 1975², la SAED estime la taille des exploitations à 4,2 hectares, alors que dans son étude de 1974, elle avait estimé la taille

¹SAED, Conditions de diffusion du crédit agricole et de mise en oeuvre d'activités communautaires dans le ressort de l'ORD de l'Est Fada N'Gourma : sous-secteurs de Namounou et Diabo, Ouagadougou, septembre 1975.

²La SAED n'a eu ni le temps ni les ressources nécessaires pour mesurer les champs afin d'évaluer la taille des exploitations. Elle a estimé la superficie cultivée en multipliant le montant des semences utilisées par un coefficient fixe (c'est-à-dire, 7,5 kilos de semences par hectare de sorgho).

Tableau 4. Exploitations, terres et population agricole dans l'ORD de l'Est, 1974

Secteur	Superficie cultivée (ha)		Nombre d'exploitations		ha/exploitation		Pop./exploitation		ha/population	
	ORD ¹	SAED ²	ORD	SAED	ORD	SAED	ORD	SAED	ORD	SAED
Fada I	50.825	45.542	7.626	5.245	6,6	8,6	10,4	12,5	0,63	0,66
Fada II	57.910	34.198	3.938	5.426	14,7	6,3	17,2	11,3	0,85	0,56
Bogandé	81.193	41.646	6.692	4.738	12,1	8,8	13,3	15,4	0,91	0,57
Diapaga	154.868	35.228	4.691	6.523	33,0	5,4	16,5	13,0	2,00	0,41
Total ORD	334.796	156.614	22.947	22.464	15,0	7,0	13,6	12,7	1,10	0,55

51

¹ORD de l'Est, Programme d'activités : Campagne 1975-76, Fada, avril 1975.

²SAED, Etudes d'un programme régional de développement rural de la Région de l'Est Fada, juin 1974.

moyenne à 7 hectares pour la région, à 5,4 hectares pour le secteur de Diapaga (Namounou) et à 6,3 hectares pour Fada II (Diabo). Les visites sur le terrain faites par les membres de l'équipe de la MSU confirment ces estimations moins élevées. Dans le sous-secteur de Diabo, l'agent local de l'unité d'encadrement de Tanga travaille avec 33 agriculteurs qui cultivent ensemble 7,36 hectares de coton, 20,06 hectares d'arachides, 106,08 hectares de mil et de sorgho, 12 hectares de maïs, 1,4 hectares de riz et 1,785 hectares de soya. La taille moyenne de ces 33 exploitations est de 4,50 hectares. Les entretiens qu'ont eus les membres de l'équipe avec des agriculteurs et des encadreurs dans d'autres sous-secteurs viennent aussi corroborer officieusement ces estimations. Toutefois, l'analyse et la planification de la production agricole au niveau de l'exploitation ne peuvent se faire sur une base de données aussi faible.

Les mils et les sorghos blancs sont les principales cultures de la région. Comme prévu, l'arachide occupe une place importante dans le secteur de Bogandé qui fournit 22 pour 100 de la production du pays. Les deux secteurs du nord, Bogandé et Fada I, assurent 75 pour 100 de la production arachidière de la région. La production de riz et de niébé est concentrée dans les deux secteurs sud, Diapaga et Fada II. Une petite quantité de coton est cultivée, principalement dans le secteur de Diapaga où la CFDT était très active. On ne dispose d'aucune information sur l'importance de la production d'ignames dans la partie sud-est de la région. Les arachides sont la seule culture commerciale d'importance de la région¹. La région de l'est est un producteur excédentaire de cultures vivrières. L'ampleur de l'excédent commercialisable n'est pas connu.

Le programme de vulgarisation de l'ORD de l'Est encourage l'adoption d'un ensemble, et notamment le recours à de meilleures variétés, au semis en ligne et aux fumures minérales. En 1974, les 43 encadreurs

¹L'enquête réalisée en 1975 par la SAED dans les sous-secteurs de Namounou et de Diabo a fait ressortir que moins de 0,2 hectare d'une exploitation moyenne était consacré à la culture de rapport.

locaux aidaient 1.575 exploitations agricoles, soit sept pour cent (7 pour 100) du nombre total des exploitations de la région et 37 pour 100 environ par encadreur. Les chiffres de l'ORD qui apparaissent au tableau 5 témoignent de l'incidence limitée des services d'encadrement sur l'agriculture dans la région.

L'emploi d'animaux de trait est considéré comme le principal instrument d'une production agricole accrue dans la région. A ce jour, la traction animale a eu une histoire bigarrée. Les ORD, Maurice Colas, les missionnaires protestants et catholiques et les Frères des hommes ont introduit et disséminé ces dix dernières années une vaste gamme de matériels d'animaux de trait dans différentes régions. D'après les données disponibles, 463 houes, charrues asines et charrues bovines ainsi que 270 charrettes avaient été distribuées au 1^{er} janvier 1974¹. En 1975, 282 jeux de matériel pour ânes, 7 charrues bovines et 50 charrettes avaient été remises aux agriculteurs². L'équipe de la MSU a vu de nombreux exemples de matériel abandonné. Pour l'unité d'encadrement de Logoubou, 8 des 10 charrues asines n'étaient pas utilisées car elles n'avaient pas de pointes. Il est difficile d'évaluer l'ampleur de cette non-utilisation mais il semble qu'elle soit considérable.

Avec les facteurs de l'USAID et de l'ONU/FAO, l'ORD aura maintenant la liquidité financière, le matériel, le personnel et l'expertise technique nécessaires pour entreprendre une vaste campagne de production agricole dans la région. L'unité de production de base dans la région est l'exploitation familiale³. Toutefois, il faut se rappeler que l'exploitation familiale est simultanément une unité de production, de transformation, de commercialisation et de consommation. Cette interdépendance sera soulignée dans l'étude qui suit d'un certain nombre de problèmes majeurs qui ont trait à l'élaboration et à l'exécution d'un programme intégré pour la transformation de l'agriculture dans l'ORD.

¹ORD de l'Est, Rapport annuel 1974, Fada, mai 1975. N.B. Les chiffres 1974 du programme d'activités, campagne 1975-76, avril 1975, sont très différents des chiffres contenus dans le rapport annuel.

²Les chiffres de 1975 ont été transmis par un comptable de l'ORD.

³Par exploitation familiale, on entend ici un groupe de personnes vivant sur la même concession.

Tableau 5. ORD de l'Est : Pratiques agricoles améliorées par secteur, 1974

Secteur	Exploitations supervisées	Terres agricoles supervisées	% du total terres agricoles
Fada I	610	591	1,2
Fada II	490	1.227	3,5
Bogandé	224	686	1,6
Diapaga	251	809	2,3
Total	1.575	3.313	2,1
Secteur	Labour mécanique (ha)	% des terres agricoles supervisées	% du total terres agricoles
Fada I	114	19,3	0,2
Fada II	647	52,7	1,9
Bogandé	165	24,1	0,4
Diapaga	112	13,8	0,3
Total	1.038	31,3	0,6
Secteur	Semences sélectionnées (ha)	% des terres agricoles supervisées	% du total terres agricoles
Fada I	190	32,1	0,4
Fada II	285	23,2	0,8
Bogandé	224	32,7	0,5
Diapaga	120	14,8	0,3
Total	819	24,7	0,5
Secteur	Semis en lignes (ha) ¹	% des terres agricoles supervisées	% du total terres agricoles
Fada I	3.463	585,9	7,6
Fada II	478	39,0	1,4
Bogandé	882	128,6	2,1
Diapaga	69	8,5	0,1
Total	4.892	147,6	3,1
Secteur	Fumures minérales (ha)	% des terres agricoles supervisées	% du total terres agricoles
Fada I	7	1,2	0,02
Fada II	22	1,8	0,06
Bogandé	23	3,4	0,06
Diapaga	1	0,1	0,003
Total	53	1,6	0,003

Source : ORD de l'Est, Rapport annuel 1974, mai 1975.

¹Un grand nombre d'hectares ensemencés en lignes droites peut signifier que dans certaines régions les techniques traditionnelles des semis en lignes droites ont été comptées comme "semis en lignes". Cela ne signifie pas que l'espacement recommandé des poquets est respecté, ce qui est la principale raison des semis en lignes.

C. Principales questions

1. Absence d'un ensemble de production rentable

Sur la base des données disponibles, l'équipe de la MSU conclut que l'ORD n'a pas encore un ensemble de production rentable pour accorder aux petits exploitants les prix officiels des céréales. C'est pourquoi il est dangereux d'investir outre mesure dans les activités de vulgarisation, de logistique et d'administration par rapport aux investissements nécessaires pour mettre au point un ensemble technique rentable - à la fois biologique et mécanique - à l'intention des petits agriculteurs. Nous nous rendons compte que l'absence de recherches sur l'administration agricole n'a pas permis à l'ORD d'établir facilement des orientations pour chacun des quatre secteurs. Etant donné que l'ensemble amélioré de l'ORD est à l'heure actuelle essentiellement un ensemble de matériel animal, il faut créer des prototypes agricoles pour d'autres ensembles de matériel. Le travail animal peut en théorie accroître le rendement, que ce soit par le biais d'une meilleure préparation du germe, des semis et d'un sarclage plus opportun ou encore par celui d'une meilleure conservation de l'humidité. L'IRAT en Haute-Volta a documenté l'incidence qu'a sur le rendement des sorghos l'utilisation des charrues bovines¹. Le pouvoir animal peut également élargir la taille de l'exploitation. Toutefois, on ne dispose pas de données concrètes sur les effets en matière de superficie de l'utilisation d'ânes ou de boeufs dans l'ORD de l'Est. Aussi serait-il bon d'entreprendre une collecte de données (descriptives, agraires et économiques) pour déterminer les limites des ressources, les différences entre les capacités d'endettement et de besoins de liquidité ainsi que celles entre la rentabilité économique des systèmes traditionnels et proposés de culture et d'élevage. Cette collecte et cette analyse de données devraient donner à l'ORD la capacité de concevoir et d'appliquer des prototypes agricoles pour l'amélioration de la production agricole et la réorganisation des exploitations. Ces prototypes ne devraient pas être considérées comme des modèles à

¹IRAT, Données actuelles sur l'association de l'agriculture et de l'élevage en Haute-Volta, p. 13, Haute-Volta, mai 1969.

imposer mais plutôt comme un ensemble d'orientations qui peuvent soutenir les encadreurs locaux dans les efforts qu'ils font pour aider les agriculteurs à améliorer leurs pratiques agricoles.

2. Recherches agraires pour la mise au point de meilleurs systèmes agricoles

Les variétés locales améliorées et les nouvelles variétés sont une des principales composantes des campagnes de production. Toutefois, les variétés locales améliorées de sorgho et de mil n'ont pas été expérimentées sur le terrain dans la région. De plus, la majeure partie des recherches de l'IRAT sur de nouvelles variétés en Haute-Volta ont eu lieu dans des conditions de fertilité optimale. L'hypothèse de l'IRAT selon laquelle des petits agriculteurs peuvent fournir le niveau de facteurs nécessaire à la création de conditions de fertilité optimales pour des rendements maximaux ne semble pas réaliste. Les agriculteurs sont surtout intéressés par des variétés qui donnent de bons rendements dans des conditions de culture défavorables. En 1976, l'agronome de la FAO à Fada a l'intention d'entreprendre un programme d'expérimentation sur le terrain des variétés locales améliorées par secteur. Dans la mesure où cela s'avère possible, il conviendrait d'inclure dans ces essais sur le terrain la variabilité des calendriers de récolte, l'utilisation des facteurs, les densités de l'ensemencement, les techniques de préparation des terres et le sarclage¹. L'agronome de l'ICRISAT en Haute-Volta introduira en 1976 et 1977 des variétés de sorgho hybride venues d'Inde. Si celles-ci laissent entrevoir de bons résultats, elles pourront alors être utilisées dans les champs sur une échelle limitée. Les résultats de 1976 devraient permettre de faire des recommandations provisoires pour les systèmes de culture dans chacun des quatre secteurs et devraient d'ici 1978 permettre d'établir des orientations de vulgarisation assez fermes. Il est important que les économistes et les agronomes participent à ce programme de recherches.

¹Les recommandations en matière de variétés et les doses d'engrais proposées dans le rapport de la mission Stacy (p. 29-40) devraient être expérimentées sur le terrain.

3. Nécessité de normaliser le matériel agricole

Huits modèles au moins de matériel de traction animale sont utilisés de nos jours dans la région. L'équipe de la MSU a vu à l'oeuvre deux modèles de matériel de labour minimum à traction asine, trois modèles de charrue asine et trois modèles de charrue bovine. Ce double emploi a de nombreux inconvénients. Premièrement, comme chaque modèle remplit une fonction de façon différente, il peut être nécessaire d'ajuster l'espacement des semis pour sarclage ou le calendrier de préparation des terres et des semis (labour profond ou labour minimum). Ces ajustements peuvent exiger de l'encadreur beaucoup plus de travail. Deuxièmement, le double emploi intensifie l'approvisionnement en pièces détachées. Troisièmement, les forgerons doivent pouvoir fabriquer, réparer et entretenir tous les modèles qui existent dans chaque région. Les modèles ont une durée de vie différente, des prix différents et par conséquent, il est difficile de mettre au point un programme de crédit uniforme. Enfin, les frais administratifs de comptabilité et de supervision sont plus élevés.

L'équipe de la MSU est partisane de la normalisation du matériel de traction animale à l'échelle nationale. Depuis quelques années, une coopérative patronnée par l'Etat, l'Atelier régional de construction de matériel agricole (ARCOMA), perfectionne et fabrique le matériel HV2A et HV2B¹. Le matériel HV2A et HV2B sera introduit dans l'ORD en 1976. S'il donne des résultats satisfaisants dans la vaste gamme des conditions qui règnent dans la région, il y aura avantage à en normaliser l'utilisation.

L'ARCOMA, une école d'apprentissage appelée le Centre national de perfectionnement des artisans ruraux (CNPAR) et un système d'approvisionnement appelé le Service d'assistance, conseil et soutien (SACS) représentent l'instrument dont se sert le pays pour produire localement un matériel agricole, former des artisans à la production et à l'entretien du matériel, et pour installer et donner aux artisans locaux des matières premières, des outils et des conseils techniques. Le principal avantage d'une gamme normalisée de matériels réside dans les économies d'échelle éventuelles,

¹HV2A est pour la traction asine et la traction à un boeuf. HV2B est pour la traction à deux boeufs.

tant financières qu'administratives. Il devrait être possible de réduire le coût de l'acier importé en l'achetant en vrac ainsi que de garantir la qualité de l'acier utilisé. Les artisans formés par le CNPAR pourront réparer et entretenir le matériel utilisé par les agriculteurs. Le SACS veillera à ce que toutes les pièces soient interchangeables et à ce que la qualité du travail soit assurée.

La traction à deux boeufs ne devrait pas être considérée comme le type optimal de mécanisation mais seulement comme l'un des nombreux projets d'utilisation de la traction animale. Les variables agraires, la capacité d'endettement et la factibilité économique influenceront sur le choix du matériel. Le choix entre la traction asine ou bovine et entre un animal ou deux dépendra essentiellement de deux questions. La première est de caractère technique. Les sols légers et sablonneux du secteur de Bogandé par exemple, ne devraient probablement pas être labourés avec des boeufs mais plutôt ameublés avec du matériel asin. La seconde concerne les besoins d'investissement des divers ensembles et la capacité de l'agriculteur de rembourser le prêt. L'équipe de la MSU a constaté que de nombreux agriculteurs utilisant la traction animale avaient soit liquidé leurs avoirs en capital (c'est-à-dire l'élevage et les produits stockés) soit obtenu l'aide d'un parent riche (fonctionnaire ou retraité de guerre) pour rembourser leur prêt. L'équipe de la MSU n'a pas de preuves sûres que l'ORD dispose à l'heure actuelle pour les agriculteurs d'un ensemble de matériel bovin économiquement rentable.

Un des avantages du matériel HV2A-HV2B est qu'il peut être acquis progressivement. Le tableau ci-après fait une description d'un scénario possible de la façon dont un agriculteur peut acheter des animaux et du matériel dans le temps.

Tableau 6. Scénario possible d'acquisition d'animaux et de matériel

Phase ¹	Activité	Article
Première phase : Traction à 1 âne	Acheter	1 âne 1 jeu HV2A
Deuxième phase : Traction à 2 ânes	Acheter	1 âne
Troisième phase : Traction à 1 boeuf	Vendre Conserver Acheter	2 ânes 1 HV2A 1 boeuf de trait
Quatrième phase : Traction à 2 boeufs	Récupérer Conserver Acheter	1 chassis de charrue légère 1 petite charrue asine 1 jeu de poignées 1 essieu avant de charrue 1 sarcleur 1 jeu d'écrous et de boulons 1 boeuf de trait 1 chassis lourd de charrue 1 charrue à 1 boeuf 1 butoir 1 souleveuse d'arachides si besoin est
Cinquième phase : Boeufs Système à traction	Acheter Vendre	2 jeunes boeufs de remplacement 2 boeufs de réforme après deux ou trois mois de régime

¹Un calendrier n'a pas été proposé car il devrait être fonction de la capacité de rémunération des phases actuelles et ultérieures.

4. Crédit agricole

L'ensemble de matériels et de production est inévitablement lié au système de crédit. Le crédit est examiné à la section V du présent rapport. Les orientations générales du programme national de crédit agricole à moyen terme consistent en un plan de cinq ans, un différé d'amortissement d'un an et un taux d'intérêt de 5,5 pour 100. Ces orientations semblent donner à l'ORD de l'Est suffisamment de latitude pour mettre au point un programme de crédit rationnel et flexible.

D. Recommandations

1. Pendant la campagne 1976, l'économiste de l'AID qui est chargé de la production devrait participer avec l'expert de l'ICRISAT sur le terrain et l'agronome de la FAO à l'exécution, au contrôle et à l'analyse des essais de variétés pour les cultures de rapport et les cultures vivrières dans chacun des quatre secteurs. Des recommandations d'encadrement provisoires devraient être formulées d'ici à 1977 afin d'utiliser les variétés locales et améliorées dans les systèmes diversifiés de culture et de rotation. En 1978/79, des recommandations plus concrètes devraient être formulées pour les principaux systèmes des cultures.

2. En 1976, le matériel MV2A et MV2B devrait être introduit à titre expérimental dans chacun des quatre secteurs et les résultats obtenus avec lui devraient être l'objet d'un contrôle et d'une évaluation détaillés. La demande potentielle de services de réparation et de pièces détachées devrait être estimée afin que l'on puisse sélectionner les artisans qui ont besoin d'une formation (ou d'un cours de perfectionnement). Il conviendrait d'élaborer un programme sur lequel s'appuierait une unité mobile du SACS pour livrer les matières premières et donner des conseils techniques aux artisans. Pendant la saison sèche 1976-77, les besoins en matériel d'animaux de trait pour la campagne 1977 pourraient être estimés, de nouveaux artisans pourraient être installés et l'unité mobile pourrait entamer ses activités.

3. Il serait bon d'effectuer une enquête de gestion agricole sur quelque 25 exploitations dans chacun des quatre secteurs et de l'utiliser pour élaborer un budget agricole typique des principaux systèmes de culture dans chaque secteur. L'enquête devrait dresser un inventaire des terres, de la main-d'oeuvre, du matériel, du cheptel et d'autres avoirs en capital. Des données de flux (données entrées/sorties) devraient être rassemblées sur ces exploitations pendant toute la campagne de production et de commercialisation. Les données de stocks et de flux ainsi que celles fournies par l'agronome et le conseiller en matière de crédit seront utilisées pour élaborer des budgets agricoles à l'intention des encadreurs de chaque grand système de culture. Les budgets agricoles contribueront

également à déterminer les contraintes imposées à l'introduction de l'ensemble de la production améliorée ainsi qu'à donner des orientations sur la réorganisation des exploitations et la réalisation d'autres travaux de recherche techniques. Au fur et à mesure que ces données deviennent disponibles, le personnel d'encadrement devrait être préparé à pouvoir appliquer ces orientations (voir section VII).

4. L'enquête susmentionnée devrait être utilisée pour évaluer les besoins de crédit et la capacité de remboursement des secteurs. Un petit nombre de prêts fondés sur le plan de cinq ans devraient être octroyés dans les régions où les services d'encadrement donnent des résultats satisfaisants. Ces prêts devraient servir essentiellement à l'acquisition du matériel HV2A et HV2B.

5. Les formules mensuelles qu'utilisent les encadreurs locaux pour faire leurs rapports sur les cultures et les facteurs de production devraient être modifiées afin de stimuler la circulation des données disponibles. Ces formules devraient donner à l'encadreur l'occasion d'évaluer l'efficacité des services de l'ORD au niveau local, son idée des problèmes agricoles locaux et ses projections de la demande de facteurs, de services de crédit et de commercialisation. Les rapports devraient être synthétisés par le chef de sous-secteur et le chef de secteur, puis analysés à Fada (voir section XII).

V. CREDIT AGRICOLE

A. Introduction

Avant d'étudier la question du crédit dans l'ORD de l'Est, il est indispensable de signaler que de nombreux petits programmes de crédit agricole ont été expérimentés dans d'autres parties de la Haute-Volta et en Afrique. Ces expériences devraient contribuer à la formulation d'un programme de crédit élargi pour l'ORD de l'Est. Nous allons tout d'abord passer brièvement en revue l'historique d'un petit programme de crédit agricole financé par l'USAID au Kenya pour ensuite parler de la Haute-Volta et faire l'analyse des programmes de Matourkou et de l'Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV) et enfin de l'ORD de l'Est.

1. Traquenards ordinaires des programmes de crédit aux petits agriculteurs en Afrique

Bien qu'il soit souvent affirmé que le crédit entrave le développement des petits agriculteurs en Afrique, le continent regorge de programmes de crédit ayant échoué - en particulier des programmes de crédit aux petits agriculteurs pour la production d'aliments. Lorsqu'on fait l'historique des programmes de crédit en Afrique, on constate immédiatement que les recherches initiales sur la gestion agricole au niveau local n'ont guère servi de base à l'établissement du programme de crédit. Harman et Zalla¹ par exemple ont étudié la composante crédit du Programme spécial de développement rural financé par l'USAID dans le district de Vihiga (Kenya occidental) et ils ont constaté qu'aucune recherche en la matière n'avait été faite pour déterminer s'il fallait ou non du crédit pour élargir le programme de production de maïs du Projet de Vihiga. Le programme a été entrepris avec des encadreurs qui décidèrent de classer subjectivement les agriculteurs d'après leur solvabilité (leur capacité de remboursement et leur "nature progressiste"). Le programme de maïs

¹Edward D. Harman et Tom Zalla, "A USAID Sponsored Evaluation of the Vihiga Special Rural Development Project, Kenya", 7 octobre-24 novembre 1974, USAID Mission to Kenya, Nairobi, 1974.

a octroyé 63 prêts à des agriculteurs "solvables" en 1971, nombre qui est passé à 323 en 1972, 920 en 1973, pour ensuite tomber à 320 en 1974. Le taux de remboursement est tombé de 82 pour 100 en 1971 à 68 pour 100 en 1972, 28 pour 100 en 1973 et 17 pour 100 en 1974. Harman et Zalla ont indiqué que si le programme de crédit à la production de maïs prévoyait la tenue des séminaires sur le crédit et son utilisation ainsi que la collecte de données sur l'attitude des agriculteurs à l'égard du crédit, le "point essentiel de n'importe quel programme de crédit est le remboursement".

Harman et Zalla ont recommandé en 1974 que le programme de crédit du Programme de développement rural du district de Vihiga soit abandonné et remplacé par un programme d'expérimentation agricole qui offrirait gratuitement des semences et des engrais. Du programme de crédit financé par l'AID dans le district de Vihiga, Harman et Zalla en ont fait l'évaluation générale suivante :

Du point de vue expérimental, les trois premières années du programme ne comprenaient rien de nouveau pour ce qui est de l'administration du crédit au Kenya. Bon nombre d'ouvrages disponibles en 1970 auraient renfermé des exemples de l'échec des programmes de crédit non garanti similaires à celui du Programme spécial de développement rural de Vihiga. Le fait que le programme ait pu se poursuivre si longtemps sans modification a été dans une large mesure dû aux circonstances. Le programme de 1971 a été mis sur pied en hâte. Aucune attention n'a été accordée au remboursement et une date limite de remboursement n'a pas été fixée. Quoi qu'il en soit, comme la sélection d'agriculteurs solvables dont la majorité n'avaient pas besoin de crédits a été faite très soigneusement, le taux de remboursement n'a guère causé de préoccupation¹.

L'expérience de Vihiga en matière de crédit a été suivie d'échecs similaires de programmes de crédit pour la production vivrière au Niger occidental et dans de nombreux autres pays africains. L'équipe de la MSU est d'avis que les programmes de crédit réservés aux petits agriculteurs en Afrique tropicale sont condamnés à l'échec s'ils portent

¹Harman et Zalla, Ibid.

uniquement sur les cultures vivrières. Une culture de rapport est nécessaire dans l'assolement. De plus, un ensemble technique meilleur, une bonne supervision, une formation récente, etc., sont toutes des composantes importantes d'un programme de crédit. A moins que le crédit ne soit analysé dans le cadre du système agricole général, on ne pourra en faire qu'une étude superficielle. Enfin, il faut savoir que les coûts réels (tant directs qu'indirects) d'un programme supervisé de crédit pour petits agriculteurs sont élevés - de 18 à 25 pour 100 par an¹. Un ensemble technique rentable, de bons débouchés de marché, doivent tous être présents si l'on veut assurer un taux de remboursement continu de 90 à 95 pour 100.

2. Un tour d'horizon du crédit agricole en Haute-Volta

La Banque nationale de développement (BND) accorde à l'échelle nationale au secteur agricole des crédits de campagne et du crédit à moyen terme². L'ORD de l'Est n'a eu accès aux fonds de la BND qu'une fois créés en mai 1974 son Assemblée générale et son Conseil exécutif. Les conditions qui régissent le crédit à moyen terme de la BND pour l'achat de matériel de traction animale sont les suivantes³ :

- a) Les agriculteurs qui désirent obtenir du crédit doivent s'associer à un groupement de crédit.
- b) Les membres doivent verser un droit d'inscription de 1.000 francs CFA pour le crédit à moyen terme et de 200 francs CFA pour le crédit de campagne afin de créer un fonds de garantie d'emprunt.
- c) Les crédits accordés pour l'achat de matériel agricole sont de 5 ans et portent un intérêt de 8 pour 100 sans différé d'amortissement.

Par le biais d'un Programme de reconstruction et de secours de l'USAID, un fonds de roulement à moyen terme (65 millions de francs CFA) a été créé au sein de la BND en 1974 pour octroyer à l'échelle nationale

¹Cela comprend un taux d'intérêt de 6 à 10 pour 100, de 5 à 8 pour 100 de prêts non remboursés et de 9 à 10 pour 100 de frais de supervision.

²Par crédit à moyen terme on entend ici des crédits de 3 à 8 ans.

³SAED, "Conditions de diffusion du crédit agricole...", p. 46, Ouagadougou, septembre 1975.

des crédits destinés à l'achat de matériel de traction animale. Ces crédits sont assortis d'un différé d'amortissement d'un an et doivent être remboursés en quatre versements annuels. Il est administré par l'Office du Secrétaire permanent (Ministère du plan et du développement rural), le Fonds de développement rural (FRD) et les ORD. Ce programme de crédit a permis d'établir le centre de traction animale de Bilanga dans l'ORD de l'Est et de fournir du crédit à l'achat de 19 jeux de matériel bovin dans les villages de développement communautaire où la supervision peut être assurée. Le gouvernement de la Haute-Volta a demandé au Programme de production alimentaire du Fonds de l'Entente de financer un montant additionnel de 395 millions de francs CFA afin d'élargir le programme de traction animale entrepris dans le cadre du programme de reconstruction et de secours de l'USAID¹.

3. Leçons des programmes de crédit de Matourkou et de l'AVV

Deux des principaux programmes de crédit en Haute-Volta sont le programme du Projet de Matourkou et le programme de l'Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV). Bien que ces programmes aient été conçus pour répondre aux capacités et aux contraintes d'un secteur à problèmes spécifiques, ils comprennent des aspects intéressants et pertinents qui devraient être étudiés - mais pas rapidement copiés - par l'ORD de l'Est.

Le programme de Matourkou accorde des crédits de sept ans, sans acompte, avec un différé d'amortissement de deux ans, remboursables en cinq versements égaux et portant intérêt de 5 pour 100. Il a pour objet d'accompagner un ensemble de production donné, et notamment deux boeufs, un plan d'assurance animaux, une charrue équipée d'accessoires pour creuser des sillons et sarcler, un rayonneur, un harnais, des chaînes, des cordes et une herse pour deux agriculteurs. Les deux tableaux qui suivent illustrent la composition de la dette totale et le calendrier de remboursement d'un crédit octroyé à un agriculteur pour l'achat de matériel :

¹Secrétariat permanent du Comité de coordination du développement rural, "Avant-projet : Développement de la culture attelée en Haute-Volta par la concession de crédit supervisé aux petits paysans encadrés par les ORD", République de Haute-Volta, (aucune date).

Tableau 7. Programme d'achat de matériel animal à Matourkou

Article	Prix 1975-1976
Deux boeufs	49.000
Assurance	1.500
Charrue et accessoires	27.000
Une demi-herse	6.000
Rayonneur	2.000
Harnais, cordes, chaînes	6.500
Total partiel	<u>92.000</u>
Coûts administratifs	<u>1.000</u>
Total de la dette	93.000 CFA

Tableau 8. Calendrier de remboursement, Matourkou

Année	Crédit	Intérêt	Total exigible	Paiement	Solde
0 ¹	93.000	0	93.000	0	93.000
1	93.000	4.650	97.650	0	97.650
2	97.650	4.650	102.300	0	102.300
3	102.300	4.650	106.950	24.000	82.950
4	82.950	4.148	87.098	24.000	63.098
5	63.098	3.155	66.253	24.000	42.253
6	42.253	2.113	44.366	24.000	20.366
7	20.366	1.018	21.384	21.384	0

Source : "Système de crédit et de remboursement", Matourkou, 1975.

¹Par année 0, on entend ici un acompte éventuel.

Le programme de Matourkou a installé des agriculteurs sur 8 ha de nouvelles terres à proximité de leur résidence actuelle. Ces agriculteurs reçoivent des crédits assortis d'un différé d'amortissement de deux ans, période de temps nécessaire pour débroussailler les nouvelles terres et y utiliser la traction bovine. L'autre argument avancé pour l'octroi d'un différé d'amortissement à l'ORD de l'Est est qu'il faut un an au moins aux agriculteurs pour apprendre à utiliser efficacement la traction bovine. Le programme d'assurance animale garantit le remplacement des boeufs

qui meurent ou deviennent incapables de travailler sans que l'on puisse en imputer la responsabilité à l'agriculteur. Bien que le système de crédit de Matourkou ait été entrepris à une petite échelle en 1976, les modalités de crédit ont été officialisées pour les agriculteurs y participant en 1971. Les agriculteurs qui reçoivent un crédit vivaient à proximité du siège du projet tandis que les programmes de crédit étaient soigneusement supervisés par le personnel de ce projet. Enfin, le Centre agricole polyvalent (CAP) de Matourkou jouissait d'une position financière qui lui permettait d'absorber une partie considérable des arriérés.

Une étude effectuée en 1974 sur les cinq premières années de vie du programme de Matourkou (1969-73) a fait ressortir que 37 pour 100 des exploitations agricoles accusaient des arriérés de paiement¹. Dans de nombreux cas, ces arriérés avaient un motif compréhensible (mauvaise saison des pluies, accumulation des crédits de campagne et pertes d'animaux au milieu de la récolte que Matourkou ne pouvait pas facilement remplacer). Il convient de souligner que Matourkou, situé dans la région de Bobo Dioulasso, a un excellent réseau routier, bénéficie d'un climat favorable et possède des débouchés de marché sans parallèle en Haute-Volta (une usine d'huile d'arachides, une cotonnerie et une brasserie). Aucune de ces conditions n'existe dans l'ORD de l'Est.

Le programme de l'AVV est un vaste programme de colonisation de 400.000 à 800.000 habitants sur des terres qui ont été libérées de l'onchocercose dans le cadre d'un projet de lutte de l'OMS. Le programme de crédit de l'AVV a pour objet de compléter un ensemble de production donné. Cet ensemble comprend une paire de boeufs de 3 ans, une houe tirée par animal, un harnais, une chaîne et des cordes la première année, et une paire de boeufs de 18 à 24 mois, une charrue, une herse et une charrette la deuxième année. Les modalités du crédit sont : pas d'acompte, deux années de petits paiements et cinq années de paiements égaux portant 3,5 pour 100 d'intérêt. Les tableaux 9 et 10 illustrent le coût de l'ensemble et le calendrier des paiements.

¹E. Lindborg, "Le système de crédit Matourkou : analyse des résultats après 5 ans de fonctionnement", Matourkou, 20 août 1974.

Tableau 9. Ensemble de matériel animal de l'AVV

Année	Article	Coût
(1)	2 boeufs de 3 ans	45.000
	1 houe tirée par animal	15.000
	1 harnais, 1 chaîne et cordes	<u>5.000</u>
	Total partiel	65.000
	Paielements d'intérêt pendant 8 ans	<u>20.000</u>
	Total de la dette	85.000
(2)	2 boeufs de 18 à 24 mois	25.000
	1 charrue	15.000
	1 herse	6.000
	1 charrette	<u>35.000</u>
	Total partiel	81.000
	Paielements d'intérêt pendant 8 ans	<u>24.000</u>
	Total	105.000

Le programme de l'AVV est manifestement onéreux. Il comprend la préparation de nouvelles terres agricoles, la réalisation de gros investissements dans les services de l'infrastructure de la région ainsi que la mise en place d'un système d'assolement la première année. Ces investissements dans la supervision, l'encadrement, l'infrastructure et le défrichement des terres devraient figurer dans une évaluation des coûts réels du programme. L'inclusion explicite du potentiel rémunérateur dès la mise en oeuvre du programme offre un intérêt particulier à l'ORD de l'Est. Bien que le prix d'achat de 25.000 francs CFA pour deux boeufs de 2 ans soit sensiblement inférieur au prix constaté par l'équipe de la MSU dans l'ORD de l'Est, il semble raisonnable que deux boeufs de 6 ans pesant 500 kilos chacun après un régime de finition de 2 à 3 mois soient vendus pour 75.000 francs CFA. Le fait qu'il soit explicitement reconnu que la valeur d'un boeuf apprécie alors que celle d'un âne déprécie devrait être incorporé dans n'importe quelle analyse des programmes de traction animale. Le programme de crédit de l'AVV est en vigueur depuis deux ans seulement et ne peut pas encore être évalué.

Tableau 10. Calendrier de remboursement, AVV

Année	Solde de la dette		Paielements		Total des paiements	Transaction au comptant sur boeufs		Recettes au comptant à tirer des récoltes
	(1)	(2)	(1)	(2)		Vente des boeufs de réforme	Achat de jeunes boeufs	
0								
1	85.000							
2	82.500	105.000	2.500		2.500			
3.	80.000	100.000	2.500	5.000	7.500			
4	64.000	80.000	16.000	20.000	36.000	75.000	25.000	-14.000
5	48.000	60.000	16.000	20.000	36.000			36.000
6	36.000	40.000	16.000	20.000	36.000			36.000
7	16.000	20.000	16.000	20.000	36.000	75.000	25.000	-14.000
8	0	0	16.000	20.000	36.000			36.000
9						75.000	25.000	

69

Source : "Le Crédit agricole qu'il est prévu d'instaurer, AVV (pas de date).

B. Crédit agricole dans l'ORD de l'Est

1. Historique

L'ORD de l'Est bénéficie de conditions agricoles hétérogènes. Cette hétérogénéité s'applique non seulement aux précipitations et aux sols mais aussi au mélange des cultures pratiquées, à la taille des exploitations et aux dimensions de la famille agricole. De cette diversité il ressort que les besoins de crédit et la capacité de remboursement des exploitations différeront sensiblement d'une zone de la région à l'autre. La capacité qu'a l'ORD d'intégrer les principaux éléments d'un programme amélioré de production et de commercialisation aura une incidence directe non seulement sur le fonctionnement d'un programme de crédit (c'est-à-dire des taux de remboursement) mais aussi sur la demande de crédit elle-même. L'équipe de la MSU a constaté par exemple que l'absence de débouchés de marché derrière le Gobnangou a réduit le désir des agriculteurs d'accroître la production et, partant, leur demande de crédit. Les données compilées par la SAED et l'ORD révèlent d'autre part que la production des cultures de rapport est très limitée dans le secteur Fada II¹ et dans les régions de Namounou et de Diabo². Cette absence d'activités rémunératrices a affaibli la capacité de remboursement.

En résumé, le crédit agricole dans l'ORD de l'Est constitue une entrave à la production qui devrait être évaluée non seulement en fonction des conditions agricoles hétérogènes qui règnent dans la région mais aussi en fonction d'autres contraintes telles que l'existence de débouchés de marché, les possibilités de diversification agricole, etc. La recherche appliquée (gestion agricole) et une philosophie de progrès par tâtonnement devraient orienter l'expansion du programme de crédit de l'ORD au cours des quatre ou cinq prochaines années.

¹ORD de l'Est, "Programme d'activités : campagne 1975-76", Fada, avril 1975.

²SAED, "Conditions de diffusion du crédit agricole...", Ouagadougou, septembre 1975.

2. Programmes de crédit dans l'ORD de l'Est

Les crédits de campagne sont accordés avant la récolte aux "paysans encadrés", aux groupements villageois et aux projets de clubs 4-C. Ils sont récupérés après la récolte. Ces crédits ont pour objet de financer l'achat de semences, d'engrais, de produits chimiques pour le traitement des semences et d'insecticides de stockage. Pour ce qui est des semences améliorées, les agriculteurs reçoivent les semences en nature et remboursent 150 pour 100 du montant reçu. D'autres facteurs à crédit sont fournis aux agriculteurs en espèces et remboursés au comptant lors de la récolte. La principale fonction du crédit de campagne continue d'être la fourniture de certaines semences. Dix-sept tonnes de variétés améliorées ont été fournies sous forme de crédits de campagne en 1974¹. Du crédit de campagne est également disponible dans le cadre d'un projet spécial tel que les activités de groupements ou de clubs 4-C. L'agent de l'ORD est d'ordinaire présent pour un tel projet à l'époque de commercialisation et peut donc contribuer à garantir le remboursement.

On ne dispose pas d'informations sur les taux de remboursement des crédits de campagne. La mission de la MSU a été informée que le remboursement posait un problème parce que les agriculteurs ne comprenaient pas le sens même de leur obligation. En raison de ce problème de remboursement, les crédits accordés pour l'achat de pesticides et d'engrais ont été suspendus en 1974 et l'accès aux crédits de campagne pour l'achat de semences limité aux "paysans encadrés". De plus, étant donné que la demande de crédits de campagne devenait très importante, l'ORD ne pouvait pas la financer sur ses fonds de roulement. Limiter le crédit aux "paysans encadrés" était un moyen de réduire le volume du crédit demandé.

L'octroi de crédit à moyen terme pour l'achat de matériel agricole a été essentiellement gouverné par la position financière de l'ORD plutôt que par les besoins de crédit pour l'exécution d'un programme de matériel. Comme il ne pouvait pas obtenir de la BND des fonds à moyen terme, l'ORD

¹ORD de l'Est, "Rapport annuel 1974", Fada, mai 1975, p. 42.

a été obligé d'utiliser des fonds de roulement. De 1969 à 1973, l'ORD a offert un programme de crédits pour l'achat de matériel de deux ans et remboursables en trois versements. Un tiers du montant total devait être versé comme acompte lors du passage de la commande de matériel et un tiers payé durant chacune des deux périodes de commercialisation suivantes. Les crédits ne portaient pas d'intérêt mais les intéressés devaient verser de 1.000 à 2.000 francs CFA sur chaque prêt d'après l'ampleur de la dette totale. A partir de la campagne de 1974, l'ORD a été contrainte de resserrer ses modalités de crédit à moyen terme car il ne pouvait plus accorder sur ses fonds de roulement les crédits de plus en plus importants qui lui étaient demandés. Un système de crédit d'un an, remboursable en deux versements, a été institué en 1974, l'acompte oscillant entre 40 et 70 pour 100 d'après le prix du matériel et le reste devant être remboursé pendant la période de commercialisation suivante. Aucun intérêt n'était prélevé mais un droit de 2.000 francs CFA était perçu sur les crédits évalués entre 10.000 et 30.000 francs CFA et un droit de 3.000 francs CFA sur une charrette asine de 31.000 francs CFA.

M. Maurice Colas, qui dirige un petit atelier de matériel à Fada N'Gourma, a consenti entre 1972 et 1975 du crédit pour l'achat d'animaux et de matériel sur la base d'un programme de deux ans remboursable en trois versements. Toutefois, il ne prélevait ni intérêt ni commission. La majeure partie de ses fonds venaient d'organisations philanthropiques en Europe mais il en a également reçu de la BND en 1973/74. Le tableau ci-après donne un aperçu du crédit à moyen terme consenti par M. Colas :

Tableau 11. Nombre de prêts à moyen terme accordés par Maurice Collas, 1972-1975

Article	1972-73	1973-74	1974-75	Total des prêts
Charrettes	-	5	-	5
Charrues Kirpy	-	1	1	2
Houes Fada	4	12	11	27
Citernes à eau	-	1	1	2
Rayonneurs	1	1	-	2
Harnais	-	5	-	5
Boeufs	2	29	89	120
Anes	-	2	2	4

Source : ORD de l'Est, "Rapport annuel 1974", Fada, mai 1975, p. 43.

M. Colas aurait eu certaines difficultés à se faire rembourser par les agriculteurs de la région de Diabo le crédit qu'il leur avait consenti. D'après Colas et le chef de secteur, ces difficultés étaient attribuables à un manque de personnel d'encadrement et à une rupture de la coordination entre lui-même et l'ORD. Le chef de secteur de la région de Diabo devait ajouter que la plupart des problèmes concernaient le matériel asin puisque ceux qui avaient acheté du matériel bovin disposaient de sources extérieures d'aide financière (un parent salarié ou du bétail qu'ils pouvaient liquider). Le non-prélèvement d'un intérêt sur les prêts accordés aurait, dit-on, contribué à la crise financière qu'a traversée en 1974-75 M. Colas dont les activités sont de nouveau intégrées aux programmes de crédit de l'ORD.

Le programme de crédit 1975-76 de l'ORD pour l'achat de matériel de traction animale en dehors des villages de développement communautaire est en fait devenu un programme à court terme d'un an et de deux versements. Le tableau ci-après donne les emplois du crédit accordé pour l'achat de matériel de traction animale depuis 1973/74 et la demande projetée pour 1976/77.

Tableau 12. Crédits d'équipement pour l'ORD de l'Est et demande projetée pour 1976/77

	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77
	(en francs CFA)			
Charrues asines	107	74	282	180
Charrues bovines	32	15	7	100
Charrettes asines	84	19	80	120
Valeur totale estimée	3.000.000	1.700.000	5.000.000	9.000.000

Source : Totaux tirés du "Rapport annuel 1974", Fada, mai 1975, et demande projetée tirée de : "Estimation de la demande d'équipements traction animale en Haute-Volta", par A. Rochez, ONU/FAO, Ouagadougou, octobre 1975.

Il semble ne pas y avoir de raison pour expliquer l'augmentation considérable des commandes pour du matériel de traction animale faites par l'ORD entre 1974-75 et 1975-76. L'augmentation excède la demande estimée par Rochez. On vient de noter que les projections 1976-77 doubleront le volume du crédit accordé à l'ORD et le tripleront si l'ORD vend tout le matériel qu'il a commandé (400-500 charrues et 225 charrettes). Cela exigera vraisemblablement un niveau de supervision encadrée qui dépasse la capacité projetée de l'ORD.

En 1975, l'ORD a entrepris un programme de crédit de cinq ans avec des fonds de reconstruction et de secours de l'USAID pour les villages de développement communautaire. Les modalités de crédit comprennent un acompte de 20 pour 100, un différé d'amortissement d'un an suivi de quatre versements égaux, à 5,5 pour 100 d'intérêt. Ce programme a financé l'achat de dix-neuf charrues et de 24 paires de boeufs pendant la campagne 1975.

3. Principaux problèmes de l'élaboration d'un plan élargi de crédit pour l'ORD de l'Est

L'Office du Secrétaire permanent du Ministère du plan et du développement rural s'efforce de normaliser les principales orientations du crédit à moyen terme pour tout le pays. Les modalités de crédit proposées portent sur un programme de cinq ans assorti d'un différé d'amortissement d'un an,

d'aucun acompte et d'un taux d'intérêt de 5,5 pour 100. Les interventions de l'ONU/FAO et de l'USAID, en particulier le fonds de roulement de l'USAID d'un montant de 950.000 dollars, ont radicalement changé la position de crédit de l'ORD de l'Est. Ce dernier est aujourd'hui en mesure de concevoir un programme régional de crédit agricole conforme aux orientations nationales qui répond aux besoins et capacités des exploitations de la région.

a) Les conditions préalables ont-elles été remplies?

Pour qu'un programme de crédit fonctionne efficacement, les systèmes de production et de commercialisation doivent être étroitement coordonnés. L'interdépendance de la production, de la commercialisation, du crédit et de l'équipement a été soulignée dans tout le rapport. L'accent mis par la mission de la MSU sur l'hétérogénéité des systèmes agricoles souligne la nécessité de formuler des prototypes agricoles pour chacun des quatre secteurs. Les exploitations dotées d'ensembles de matériel et de systèmes de culture différents auront des sources de revenu différentes. Les besoins de remboursement d'un programme de crédit doivent être adaptés à ces différentes sources.

Une autre condition préalable à la mise en place d'un programme de crédit est la nécessité de posséder des services d'encadrement et de supervision suffisants. Le programme de crédit introduira l'agriculteur à un nouvel ensemble de production. L'agriculteur devra apprendre à utiliser les nouveaux procédés techniques et connaître les différents usages du matériel, la façon de l'entretenir, la manière de soigner et d'alimenter ses animaux, décider du système de culture le plus compatible avec son exploitation et son matériel et arrêter la façon dont les différentes cultures devront être pratiquées avec son matériel. Ces conditions ont deux conséquences. En premier lieu, le processus d'apprentissage prend du temps et il ne faut pas s'attendre à voir se concrétiser tous les avantages d'un programme de production au cours des premières années. En conséquence, il est vivement recommandé d'accorder un différé d'amortissement et/ou d'accepter un premier paiement annuel modéré. En second lieu, il y a les services d'encadrement. La principale garantie

de remboursement résidera dans la capacité de l'agriculteur d'exécuter l'ensemble de production. Le faible niveau du personnel d'encadrement semble indiquer que le nouveau programme de crédit devrait être entrepris à titre expérimental la première année¹. Le crédit à moyen terme devrait être alloué dans des régions où le niveau nécessaire de supervision encadrée peut être garanti (zones intensives et villages de développement communautaire).

b) Capacité de remboursement

Passons maintenant en revue ce que nous savons du remboursement du crédit au niveau de l'exploitation dans l'ORD. La mission Stacy a fait l'esquisse du budget d'une exploitation gourmantché typique de cinq personnes, de 3 hectares, de deux boeufs et du matériel y afférent². Toutefois, cette mission n'a eu ni le temps ni les données nécessaires pour élaborer le budget agricole de chacune des sous-sections sur lesquelles l'USAID axerait ses ressources. De tous les entretiens que nous avons eus par la suite avec Roy Stacy, David Weisenborne et Wilford Morris, il ressort qu'il est nécessaire de rassembler des données socio-économiques et des données sur la gestion agricole dans le cadre de l'exécution et de l'élaboration d'autres ensembles.

La mission Stacy a également recommandé que des études spéciales sur le crédit et l'élevage soit entreprises dans l'ORD. En 1975, l'USAID Ouagadougou a chargé la SAED de faire une étude sur le crédit dans la région et de présenter des orientations pour la diffusion du crédit³. La SAED n'a reçu que deux mois pour effectuer cette étude qui porte en particulier sur deux des quatre zones intensives. Les conclusions auxquelles elle est arrivée sur l'organisation des exploitations, les budgets et la capacité de remboursement agricoles soulèvent quelques questions. Les exploitations typiques de l'échantillon de la SAED à

¹C'est également la recommandation de Tom Luche, Directeur de projet de l'AID, dans son premier rapport trimestriel sur le projet, 22 mai 1975, p. 5.

²Rapport de la mission Stacy, 1974, p. 61.

³SAED, "Conditions de diffusion de crédit agricole...", Ouagadougou, septembre 1975.

Namounou et Diabo¹ sont plus petites que ne le laisse entendre l'étude² antérieure de la SAED et beaucoup plus petites que n'en fait état l'ORD³.

La SAED a également constaté qu'une très faible quantité de cultures de rapport sont pratiquées dans les deux zones intensives⁴. Comme le remboursement des crédits de matériel sera fortement tributaire des recettes des cultures de rapport, d'autres recherches devraient porter sur la façon d'élargir la superficie consacrée aux cultures de rapport et les rendements y afférents.

Pour faire des recommandations de politique limitées, la SAED a choisi trois exploitations prototypes de son échantillon⁵. La principale conclusion de l'étude de crédit de la SAED était que 53 pour 100 des exploitations examinées n'auraient pas été capables de rembourser un prêt accordé dans les conditions imposées par la BND⁶. Toutefois, la SAED n'a eu que deux mois pour achever son étude et les budgets (des prototypes) ont donc dû être révisés avant de pouvoir servir à une analyse de politique. Les budgets dans l'échantillonnage de la SAED supposent que si un agriculteur adopte le système de traction bovine, la seule conséquence consistera en une augmentation des rendements de 200 kilos⁷. De plus, la SAED a supposé que cela n'aurait pas d'incidence sur le nombre d'hectares cultivés et que les agriculteurs fourniraient leurs propres boeufs. Même dans l'échantillon de 77 exploitations des deux sous-secteurs, seules 17 avaient du bétail (23 pour 100).

¹SAED, Ibid, p. 13.

²SAED, "Etudes d'un programme régional de développement rural de la Région de l'Est", Fada, juin 1974, p. 28-29.

³ORD de l'Est, "Programme d'activités : campagne 1975-76", Fada, avril 1975.

⁴Cette conclusion est corroborée par les données de l'ORD dans Ibid.

⁵SAED, "Conditions de diffusion de crédit agricole...", p. 46-48.

⁶Voir page 64 du présent rapport.

⁷Ce chiffre est tiré des expériences de l'IRAT/Haute-Volta et est documenté pour le sorgho seulement. Voir "Données actuelles sur l'association de l'agriculture et de l'élevage en Haute-Volta", IRAT, mai 1969.

La tentative faite par la SAED pour évaluer la capacité de remboursement du crédit fait ressortir deux grands problèmes. Premièrement, la forte pénurie de micro-données et la qualité douteuse des macro-données constituent un obstacle sérieux à l'élaboration d'un programme de crédit souple qui puisse être appliqué aux différentes conditions agricoles et aux divers ensembles de matériel. Deuxièmement, la capacité de remboursement devrait être évaluée avec différents systèmes de culture, différentes tailles d'exploitation et différents ensembles de matériel. Un attelage d'un âne qui cultive essentiellement des arachides dans le secteur de Bogandé n'aura vraisemblablement pas besoin du même crédit qu'un attelage de deux boeufs à Namounou qui cultive du coton et du riz.

c) Crédit individuel ou crédit de groupe

Une autre question qui doit faire l'objet d'une analyse approfondie est celle du choix entre le crédit individuel et le crédit de groupe. Le service d'encadrement de l'ORD encourage la formation de groupements. Le tableau ci-après donne le nombre de groupements existants par secteur.

Tableau 13. ORD de l'Est : Groupements existants, mai 1975

Secteur	Nombre de groupements	Nombre de membres	Réalisations (ha)
Fada I	33	463	60
Fada II	6	22	8,25
Bogandé	15	146	(*)
Diapaga	22	281	(*)
Total	76	846	68,25

*Ces groupements sont essentiellement organisés pour la commercialisation collective. ORD de l'Est, "Rapport annuel 1974", Fada, mai 1975, p. 37.

Source : SAED, "Conditions de diffusion du crédit agricole...", Ouagadougou, p. 36.

Le tableau 13 donne le nombre restreint de personnes qui ont formé des groupements. Le nombre le plus élevé de groupements se trouve dans le secteur Fada I, qui se compose de près de 50 pour 100 de Mossi. Le

principal argument avancé en faveur de l'octroi de crédit à des groupes plutôt qu'à des individus est que le groupe peut fournir un collatéral collectif pour les prêts à ses membres et que les pressions exercées en son sein réduiront le nombre de cas de non-remboursements. La SAED décrit la forte incidence de la migration intra-régionale dans l'ORD mais conclut que cette mobilité spatiale n'est pas un sérieux obstacle à l'organisation collective¹. Le rapport Stacy, par contre, cite les conclusions de Sénéchal sur l'individualisme du Gourmantché, principal groupe ethnique de la région, le changement prononcé de résidence, et souligne la difficulté qu'il y a de créer des organisations collectives stables². Lors de séminaires ad hoc sur le terrain organisés par les membres de la première mission Stacy, les agriculteurs gourmantché n'ont montré aucun désir de participer à des activités de production collective ni d'ailleurs à des groupements locaux indigènes dans les villages susceptibles de garantir les prêts³.

Bien qu'il soit facile de recommander des mesures pour stimuler les actions de groupe par les agriculteurs, il convient de signaler que l'analyse économique n'a relativement guère à offrir sur les questions concernant l'établissement d'organisations appropriées pour les petits agriculteurs. Le processus consistant à faciliter de telles actions devrait en fait se fonder sur les expériences de l'ORD, les recherches en cours des sociologues et les conseils des administrateurs de développement rural⁴.

d) Crédit alloué aux activités rurales non agricoles

Le crédit accordé dans l'ORD de l'Est sera essentiellement utilisé pour des crédits de campagne et l'achat de matériel de traction à moyen terme en vue d'accroître la production agricole. Rares sont les études et les enquêtes qui ont été faites sur la demande de crédit des entreprises rurales non agricoles. La demande sans doute la plus évidente

¹SAED, *Ibid.*, p. 36.

²Rapport de la mission Stacy, p. 29 et 92, 1974.

³Clark, Horowitz, Stacy, Weisenborn, "Field Seminar with Gourmantche Farmers", REDSO/WA, Abidjan, 9 mars 1975.

⁴Comme A.K. Khan, actuellement professeur d'économie agraire à la Michigan State University. Pour son expérience, voir A.K. Khan, "Les projets Comilla de développement rural", Comité de liaison outre-mer, Conseil américain pour l'enseignement supérieur, Washington, D.C., mars 1974.

dans ce domaine est celle des forgerons qui souhaitent obtenir des fonds pour acheter des outils et des matières premières. Dans un système de traction animale, les forgerons compétents nécessiteront un jeu d'outils modeste mais onéreux. Le prix du SACS pour une boîte d'outils de base (enclume de 55 kilos, étau et forge à manivelle) est de 100.000 francs CFA. Les forgerons auront besoin d'un programme de crédit pour acheter ce matériel ainsi que pour se procurer de nouveaux outils. En outre, un programme de crédit pour des petites rizeries, les presses à l'huile d'arachide et de karité, les minoteries, les batteuses de riz et de céréales, et même pour un matériel comme une boîte à souder pourrait permettre aux producteurs et aux villages agricoles d'accroître sensiblement la valeur de leur production et de conserver la valeur ajoutée au village. Ces programmes de crédit représentent un autre moyen d'encourager les actions de groupe. Plusieurs études relativement simples devraient être entreprises pour déterminer la façon d'élargir les petites entreprises au niveau du village dans l'ORD.

C. Recommandations

1. L'ORD devrait élaborer et perfectionner un programme de crédit à moyen terme de cinq ans suffisamment souple pour satisfaire la vaste gamme des conditions agricoles et les besoins des agriculteurs dans les quatre secteurs, et en particulier pour incorporer les cultures de rapport et les cultures vivrières ainsi que d'autres ensembles de matériel.
2. La mission de la MSU a constaté la diversité du matériel de traction animale qui est utilisé dans l'ORD de l'Est, et elle a recommandé sa normalisation (voir section III). Nous recommandons que du crédit soit uniquement accordé pour l'achat de matériel HV2A et HV2B et qu'il soit appliqué aux systèmes de traction à un âne, à un boeuf et à deux boeufs.
3. Pour la campagne 1976, du crédit à moyen terme devrait être offert aux "paysans encadrés" des villages de développement communautaire et des quatre zones intensives. Dans le cadre des orientations nationales, des modalités de crédit devraient

être fixées d'après la capacité de remboursement de l'exploitation, l'ensemble du matériel utilisé et le potentiel rémunérateur du programme de production mis en place. Nous proposons à titre provisoire que les modalités de crédit consistent en un acompte égal à la valeur du harnais, des cordes et de la chaîne de traction, en un premier versement annuel égal à l'intérêt de 5,5 pour 100 et en quatre versements annuels égaux.

4. Il est recommandé que l'ORD et le conseiller en matière de crédit se posent les questions ci-après au fur et à mesure qu'ils dressent la liste des composantes du programme de crédit 1976 :
 - a) Un acompte est-il ou non nécessaire et dans l'affirmative quel doit être son montant?
 - b) Un différé d'amortissement est-il nécessaire, et dans l'affirmative quelle doit être sa durée?
 - c) Les versements annuels doivent-ils être uniformes ou variables?
 - d) Dans quelles conditions peut-il y avoir non-remboursement : sécheresse, inondation, incendie, pertes d'animaux, etc.
 - e) Quel type de programme d'assurance animale faut-il inclure?
 - f) Faut-il offrir du crédit assorti de conditions avantageuses pour encourager les coopératives et les groupements villageois?
 - g) Faut-il ou non déduire la valeur de récupération du vieux matériel pour encourager l'emploi de matériel HV2A et HV2B?
 - h) Faut-il accorder du crédit à court terme pour l'achat ou le remplacement d'animaux?
5. Des listes de contrôle devraient être préparées sur la façon, d'évaluer la capacité d'endettement des agriculteurs et des organisations collectives. Etant donné que les agents d'encadrement seront ceux qui devront sélectionner les bénéficiaires du

crédit, ils devraient être préparés à pouvoir utiliser de simples techniques de budgétisation et à employer les listes de contrôle du crédit pendant la saison sèche de 1976/77.

6. Un système de crédit pour forgerons qualifiés devrait être mis sur pied en collaboration avec les SAC, d'ici à la saison sèche 1976/77.
7. Des études de factibilité technique et économique devraient être entreprises pour déterminer les possibilités des petites activités de transformation agricole. Dans les cas où ils sont justifiés, de tels programmes de crédit devraient être mis sur pied pour la campagne 1977.

VI. PREMIERE EVALUATION DU SOUS-SECTEUR DE L'ELEVAGE
DANS L'ORD DE L'EST

A. Introduction

Le rapport Stacy a souligné l'importance vitale de l'élevage tant des agriculteurs sédentaires que des pasteurs migratoires. Les interventions proposées dans le rapport de la mission Stacy représentent un inventaire des nombreuses activités susceptibles d'être entreprises. Des choix devront être faits. Un programme cohérent d'intégration des activités pastorales et agricoles de l'exploitation et de l'amélioration des pratiques migratoires doit encore être formulé. L'objet de la présente section est de mettre à jour le rapport Stacy et de faire ressortir quelques-unes des grandes questions qu'il faudra examiner lorsque les conseillers en matière d'élevage arriveront à Fada.

1. Situation actuelle

La mission Stacy rapporte qu'en 1973 le cheptel de l'ORD se répartissait comme suit : 280.000 bovins, 300.000 ovins, 400.000 caprins, 10.000 porcins, 4.000 chevalins et 10.000 asins¹. Par contre, la SAED rapporte d'autres chiffres : 350.000 bovins, 600.000 ovins, 612.000 caprins, 5.000 chevalins, 15.000 asins et 29.000 porcins². Le Service d'élevage estime que le cheptel croît au rythme de 2 pour 100 environ par an³.

Le Service d'élevage à Fada se compose d'un vétérinaire africain, d'un assistant d'élevage, de sept infirmières vétérinaires et de cinq travailleurs permanents. La région comprend trois autres stations d'élevage : Kantchari, Diapaga et Bogandé. Le Service possède quatre congélateurs, un réfrigérateur, une camionnette et quatre motocyclettes. L'absence d'une machine à glace à Fada oblige le Service à commander de la glace à Ouagadougou pour les stations périphériques. La région a douze parcs de vaccination ainsi qu'un réseau de douze puits et de vingt et un petits barrages pour l'approvisionnement en eau des animaux.

¹Rapport de la mission Stacy, p. 58.

²SAED, "Etudes d'un programme régional de développement...", Fada, juin 1974, p. 55.

³Ibid., p. 59.

Les tableaux ci-après donnent les immunisations et les traitements administrés par le Service d'élevage en 1973 et 1974. En dehors des maladies énumérées dans ces tableaux, citons la fièvre aphteuse qui est également endémique. Le taux d'infestation parasitaire est élevé. La fécondité du bétail est faible, 35 pour 100 environ des vaches mettant bas chaque année, tandis que le taux de mortalité des veaux (morts dans les douze mois) est évalué à de 30 à 40 pour 100¹.

La mission de la MSU n'a pas pu obtenir des données à jour sur les troupeaux régionaux et leur état de santé. Pendant notre visite à Tambarga, l'encadreur local nous a informés d'une récente poussée de charbon symptomatique. Le Service d'élevage n'a pas pu réagir rapidement et lorsque l'équipe d'inoculation est arrivée sur les lieux, elle n'avait que la moitié des médicaments nécessaires. Le Service d'élevage n'a pas les fonds, les effectifs et le matériel requis pour fournir efficacement les services vétérinaires de base comme la vaccination. L'ORD, avec l'aide de M. Maurice Colas, a pu former une équipe d'inoculation pour le traitement des animaux de trait et la doter du matériel nécessaire. Il semble qu'il soit très difficile pour Fada d'obtenir de médicaments. La majeure partie des médicaments vétérinaires viennent de Dakar et les prix ont considérablement monté ces dernières années. Une boîte de 100 tablettes d'éthidium (pour la trypanosomiase) qui valait 5.000 francs CFA en 1972 coûte de nos jours 14.000 francs CFA.

Les groupements agricoles élèvent essentiellement de petits ruminants et des oiseaux de basse-cour mais ils ont parfois aussi du bétail dont ils confient d'ordinaire le soin à des groupes de pasteurs comme les Fulani. La valeur du fumier est exploitée par les éleveurs et les agriculteurs². Le lait est une importante source de revenu pour les

¹Rapport de la mission Stacy, p. 58.

²Le fumier des petits animaux est utilisé dans les jardins et les champs près de la concession mais les méthodes de collecte et d'épandage l'exposent à tant de soleil qu'il perd une grande partie de sa valeur. Pour le bétail, des accords sont passés entre les éleveurs et les agriculteurs. Les premiers font paître les troupeaux dans les champs, mais une fois encore la plus grande partie de la valeur nutritive des fumures animales est anéantie par le soleil.

Tableau 14. Immunisations et traitements administrés par le Service d'élevage de l'ORD de l'Est, 1973

Localité	Peste bovine	Péripneumonie	Charbon sympto.	Pasteurellose	Trypanosomiase
Fada N'Gourma	64.156	69.426	8.444	10.876	--
Bogandé	4.750	--	1.388	580	8.944
Total	68.906	69.426	9.832	11.456	8.944

Source : SAED, "Etudes d'un programme régionale de développement...", Fada, juin 1974, p. 57.

Tableau 15. Immunisations et traitements administrés par le Service d'élevage de l'ORD de l'Est, 1974

Maladie	Bovins	Ovins	Caprins	Total
Peste bovine	279.329	--	--	279.329
Péripneumonie bovine	262.807	--	--	262.807
Charbon bactérien	1.386	513	131	2.030
Charbon symptomatique	4.488	--	--	4.488
Pasteurellose	8.470	--	--	8.470
Trypanosomiase bovine	79.326	--	--	79.326
Antiparasitaires	92	1.690	1.377	3.159
Total	635.898	2.203	1.508	639.609

Source : ORD de l'Est, "Rapport annuel 1974", Fada, mai 1975, p. 48.

femmes fulani et représente la principale composante alimentaire de cette tribu. Les veaux sont normalement utilisés pour favoriser la production de lait encore que la majeure partie de cet aliment soit réservée à la consommation humaine. En conséquence, les veaux perdent une source majeure de nutrition qui arrête leur croissance et mine leur état de santé.

Les taxes prélevées sur le bétail d'exportation ont récemment été portées à 6.500 francs CFA pour les bovins, 3.100 francs CFA pour les porcins, 2.000 francs CFA pour les ovins et les caprins et 500 francs CFA pour les poulets.

Les éleveurs paient déjà une taxe de 200 francs CFA par tête pour 1 à 25 têtes de bétail; de 2.400 francs CFA pour un troupeau de 26 à 50 têtes; de 4.000 francs CFA pour un troupeau de 51 à 250 têtes; et de 6.000 francs CFA pour les troupeaux de plus de 250 têtes¹. Les taxes sur le bétail sont de 350 francs CFA pour les chevalins, de 50 francs CFA pour les asins, aucune taxe n'étant prélevée sur les caprins et les ovins. Il y a également des taxes d'abattage pour tous les animaux et des licences import-export pour les négociants de bétail.

B. Principaux problèmes

1. Réorientation de la politique nationale d'élevage

La production animale est intervenue pour 10 pour 100 en moyenne dans le PNB de 1967 à 1972² et pour 45 pour 100 dans toutes les exportations en 1971³. Le gouvernement a adopté une politique de reconstitution du cheptel pour satisfaire la production de viande intérieure et maintenir le rôle majeur que joue la production animale dans les recettes d'exportation⁴.

¹SAFD, "Etudes d'un programme régional de développement...", Fada, juin 1974, p. 58.

²Robinet, "Situation et perspectives de développement de la production animale voltaïque", Mission PNUD, mars 1973, p. 3.

³Ibid., p. 41.

⁴On estime à de 20 à 25 pour 100 les pertes animales causées par la sécheresse à l'échelle nationale : USAID, "Development Assistance Program/ Upper Volta", mars 1975, p. D-36.

La principale tâche du Service d'élevage au cours des huit prochaines années est de mettre sur pied un petit ensemble d'améliorations pour ruminants et de chercher à réduire le taux de mortalité des veaux¹.

Toutefois, le Service d'élevage consacre actuellement la majeure partie de ses fonds au forage de puits, à des activités intensives d'alimentation, à la construction d'abattoirs et de pistes de marché (57 pour 100 du budget du plan quinquennal 1972-76)². De plus, les fortes majorations des droits de sortie réduiront les stimulants et limiteront les investissements du secteur privé dans la production animale.

Deux ORD - Fada et le Sahel - sont les principales zones de reproduction du pays³. Pour que l'ORD de Fada puisse exploiter son potentiel de centre de reproduction, il est nécessaire d'élaborer une politique nationale d'élevage plus cohérente axée sur l'amélioration des services vétérinaires de base, les médicaments et le matériel plutôt que sur les programmes intensifs d'élevage dans des régions géographiques limitées.

2. Maladies et parasites animaux

La présence dans l'ORD de l'Est des principaux parasites et maladies qui affectent l'élevage ouest-africain est connu de tous. Il n'y a cependant pas de micro-données ni sur l'importance de ces maladies et parasites ni sur la distribution de leur incidence dans chacune des sept sous-divisions⁴ administratives d'élevage de la région. Le bétail devrait être inoculé contre la trypanosomiase deux fois au moins par an et trois fois même dans les régions affectées. En 1974, 80.000 inoculations seulement avaient été administrées dans l'ORD. D'après Benoît, le vecteur est présent dans toute la région à l'exception du secteur de Bogandé⁵.

¹Ibid., p. D-56.

²Le Plan 1972-1976 montre que 4 pour 100 seulement du budget d'élevage seront affectés à l'expansion et à l'amélioration de l'administration du Service d'élevage, 16 pour 100 à l'amélioration des services de prophylaxie et 2,5 pour 100 seulement à des études de base. Robinet, "Situation des perspectives de développement de la production animale voltaïque", Mission PNUD, mars 1973, p. 16-22.

⁴Les circonscriptions animales de Fada, Pama, Cominyanga, Diabo, Kantchari, Diapaga et de Bogandé.

⁵Un géographe de l'ORSTOM, M. Michael Benoît, effectue actuellement une enquête sur l'utilisation des terres au nord de la route Fada-Niamey dans le cadre de son étude, "Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta", ORSTOM, 1974.

Il est difficile d'évaluer l'impact de la maladie et des parasites sur l'économie car il se présente sous la forme d'une lente augmentation du poids, d'une légère diminution du poids des animaux adultes, d'une réduction de la fécondité, d'une utilisation plus inefficace de l'alimentation et d'un état général de santé médiocre. Un autre aspect de cette question concerne la grave pénurie de matériel et de médicaments dans la région. Avec les effectifs et le matériel actuels, et compte tenu de l'approvisionnement insuffisant en médicaments, il est manifeste que l'actuel service régional d'élevage ne pourra pas mettre sur pied un programme coordonné de prophylaxie des maladies et de traitement des parasites.

3. Accroissement de l'offre et amélioration de la santé des animaux de trait

Un des objectifs du plan national 1972-1976 qui est aussi la composante USAID du projet de l'ORD de l'Est est de sédentariser la production animale en intégrant les animaux de trait aux programmes agricoles (voir section III). La santé et le traitement des animaux de travail revêt une importance particulière du fait de leur influence directe sur l'efficacité de l'ensemble de production agricole. Les agriculteurs qui utilisent des animaux de trait doivent pouvoir accéder facilement aux services vétérinaires de base. Des programmes de soin pour animaux de trait devraient être mis au point et faire partie intégrante des exploitations prototypes. Des études de faisibilité devraient être faites sur la fabrication locale éventuelle de compléments alimentaires. L'IRAT/ Haute-Volta a élaboré des compléments fondés sur du son, des tourteaux d'arachide, du sel et des os moulus qui devraient être étudiés¹. Au fur et à mesure que les animaux de trait sont intégrés aux activités agricoles, le coût/opportunité des maladies ou du potentiel de poids non exploité augmente notablement. Les agriculteurs qui utilisent des animaux de trait ne peuvent guère se permettre un cas de maladie du sommeil pendant la

¹IRAT, "Le boeuf de travail voltaïque", (pas de date).

saison de labour. Dans la province d'Atakora, nord-ouest du Bénin, des associations de culture attelée ont été créées par les agriculteurs eux-mêmes pour stocker des pièces détachées et des médicaments.

La disponibilité des animaux de trait deviendra vite une question vitale dans l'ORD de l'Est. Les effets conjugués de la sécheresse, d'une médiocre fécondité, du taux de mortalité élevé des veaux et de la demande croissante d'animaux de travail en Haute-Volta¹ et dans les pays voisins soulignent tous la nécessité d'accroître le nombre disponible d'animaux de travail. M. Maurice Colas, par exemple, a accepté de bien vouloir acheter cinquante têtes de bétail pour les centres de formation de Kantchari et Bilanga en 1975. Il a constaté qu'il était de plus en plus difficile d'obtenir des animaux de travail de qualité et estime que leur approvisionnement est une question cruciale. Le programme de traction animale au Bénin, qui avait commencé en 1969, a récemment considéré que la pénurie de taureaux était son principal problème².

Deux des principales variables qui influent sur l'approvisionnement en bétail sont les niveaux de fécondité et les taux de mortalité des veaux. Par hypothèse, s'il y a dans la région 100.000 vaches, 35.000 seulement mettront bas cette année et d'ici la fin de l'année, 14.000 veaux seront morts. La fécondité et la capacité de survivre des jeunes animaux peuvent être considérablement affectées par l'approvisionnement en compléments minéraux. L'IRAT a prouvé qu'il était possible de créer des compléments alimentaires satisfaisants à partir de sous-produits agricoles locaux³. Ces compléments non seulement améliorent l'état de santé général mais encore facilitent une utilisation plus efficace des aliments et un accroissement plus rapide du poids. Le taux de mortalité des veaux peut être encore réduit en laissant au veau une plus grande

¹Rochez, "Estimation de la demande d'équipements de traction animale en Haute-Volta", ONU/FAO, Ouagadougou, octobre 1975; Luche, "First Quarterly Report", Eastern ORD Rural Development Project, Ouagadougou, 22 mai 1975, p. 9.

²Sargent, membre de l'équipe de la MSU, qui a contribué à lancer le programme de 1969 à 1972, s'est rendu au Bénin pendant la mission. La province du nord-ouest (Atakora) avait en 1975 déjà reçu des demandes totalisant 1.000 têtes pour la campagne de 1976.

³IRAT, "Le boeuf de travail voltaïque", (pas de date).

partie du lait de sa mère. Tant les compléments alimentaires qu'un allaitement accru des veaux ont un rapport de compensation économique qui devrait être analysé avant que de tels programmes ne soient proposés à l'échelle régionale.

Après trois ou quatre années de travail, les boeufs atteignent leur poids maximal et devraient être vendus. Dans le nord du Bénin, un programme de commercialisation a été mis sur pied pour les boeufs de réforme. Les animaux étaient pesés au village et payés comptant sur la base d'un prix raisonnable par kilo de poids vivant. Il n'a pas été nécessaire d'acheter un grand nombre d'animaux avant que des négociants privés en boeuf ne commencent à calculer la valeur des animaux de trait à un prix compétitif et à les payer comptant. Démontrer qu'un tel programme peut améliorer la capacité de commercialisation des animaux de trait peut fournir de nouveaux stimulants à la production animale et aux pratiques d'alimentation au niveau de l'exploitation.

4. Amélioration des données techniques et socio-économiques de base pour appuyer le sous-secteur de l'élevage

L'insuffisance des micro-données de base constitue un sérieux obstacle à l'organisation de campagnes de prophylaxie effectives et de services de traitement efficaces. L'étude de M. Benoît sur l'utilisation des terres dans la région nord de l'ORD devrait être complétée par des efforts du même genre dans le reste de la région. L'importance relative et l'incidence géographique des maladies et parasites devraient être documentées. Tout aussi important, peut-être, est l'économie de la production animale au niveau de l'exploitation qui doit être étudié par le biais de la collecte de données. Celles-ci aideraient à concevoir les exploitations prototypes, analyser l'efficacité des services d'élevage et examiner la réalisation de projets spéciaux.

¹Un programme similaire a été entrepris en novembre 1975 dans la partie sud-ouest de la Haute-Volta avec le concours de PNUD.

C. Recommandations

Bien que l'équipe de la MSU n'ait pas eu beaucoup de temps pour analyser le sous-secteur de l'élevage, elle conclut provisoirement que l'amélioration des services d'élevage de base devrait faire l'objet d'une attention prioritaire au cours des trois à cinq prochaines années.

1. Pour la saison sèche de 1976-77, du matériel (refroidisseurs, glace, seringues, aiguilles et médicaments) devrait être acheté afin de mener une campagne de prophylaxie plus efficace.
2. Des marchés de ventes bovines au comptant devraient être organisés durant la saison sèche de 1976-77 pour la vente des animaux de réforme afin de démontrer leur meilleure capacité de commercialisation.
3. Des essais pilotes de programmes de compléments alimentaires pour animaux de travail, vaches en lactation et veaux devraient être entrepris pendant la saison sèche 1976-77. Avec les données relatives à la gestion agricole, il est possible de faire des analyses économiques du programme des compléments alimentaires ainsi que de la possibilité d'alimenter les petits animaux en céréales.
4. Des enquêtes sur l'utilisation des terres et l'incidence des maladies et parasites devraient être effectuées pour aider l'ORD et le Service d'élevage à organiser ses campagnes de prophylaxie et de traitement durant la saison sèche.
5. Le personnel de l'ORD devrait se rendre dans le nord-ouest du Bénin pour voir le programme de traction animale à l'oeuvre et observer les Associations de culture attelée.
6. Dans le cadre des enquêtes de gestion agricole de 1976 et 1977, des données devraient être rassemblées sur le nombre, le type, l'âge, les prix d'achat et de vente, le poids, les frais d'entretien, les maladies, les parasites, etc., des animaux.
7. Le conseiller en matière d'élevage devrait participer à l'élaboration d'orientations pour les exploitations prototypes et faire des recommandations provisoires aux encadreurs pour la campagne 1977.

VII. FORMATION

A. Introduction

Les recommandations ci-après ont pour objet d'inviter l'ORD à inclure un programme de formation intégré, qui est l'une des trois pierres fondamentales du programme de travail de l'ORD. La première pierre - exécution d'un programme de commercialisation - a déjà été posée. La deuxième - recherches socio-économiques appliquées et évaluation - a été constamment mentionnée dans le présent rapport. Nous recommandons maintenant d'ajouter une troisième pierre - un programme qui mettra l'accent sur la formation dans la région. L'équipe de la MSU fait sien le concept d'un solide centre national de formation agricole à Matourkou pour la formation de base des encadreurs. L'addition de cette dimension à l'ORD peut compléter le programme de Matourkou.

Le budget de formation de l'USAID est entièrement affecté à des programmes dans des pays tiers et outre-mer¹. L'équipe de la MSU propose que cette orientation soit inversée et que la priorité soit accordée à la création d'institutions locales, à l'élaboration de disciplines et à la mise au point de matériels de formation dans la région. C'est seulement dans des conditions spéciales qu'une formation outre-mer ou dans un pays tiers doit être proposée.

B. Principaux problèmes

1. Formation du personnel sur le terrain de l'ORD

Les encadreurs, chefs de sous-secteurs et chefs de secteurs sont chargés d'exécuter les programmes de l'ORD. L'ORD admet la nécessité d'un programme de formation qui viendrait compléter celui de Matourkou, lequel est mieux adapté aux conditions de la région². Au fur et à mesure que les activités de recherche appliquée et d'évaluation

¹USAID, "Integrated Rural Development: Project Agreement", p. 4, Ouagadougou, 31 décembre 1974.

²Les diplômés du centre de Matourkou suivent un cours de deux mois à Fada avant de gagner leur poste.

permettront d'élaborer de nouvelles orientations pour les programmes de l'ORD, le personnel sur le terrain aura besoin d'une meilleure formation. L'établissement de centres et de programmes de formation au niveau du secteur peut fournir un forum où le personnel sur le terrain sera préparé à mettre en vigueur les conclusions et les recommandations du personnel de l'ORD à Fada.

Le personnel sur le terrain doit non seulement remplir sa mission d'information et d'évaluation mais encore exécuter une vaste gamme d'activités. Les membres de l'équipe de la MSU ont constaté que des manuels d'encadrement étaient utilisés dans certains pays de l'Afrique anglophone mais pas dans les pays de l'Afrique francophone. Un manuel à feuilles mobiles pourrait fournir les informations ci-après : données de base par secteur, données techniques sur les cultures, instructions pour l'évaluation du crédit et techniques de budgétisation agricole, orientations pour les exploitations prototypes, recommandations pour l'encouragement du développement des coopératives agricoles, etc. Au fur et à mesure que les activités de recherche appliquée et d'évaluation déterminent divers programmes ou recommandent la modification d'autres, le format de feuilles mobiles permettrait aux encadreurs de tenir leur manuel à jour.

2. Formation avancée et besoin d'aptitudes spéciales

De nombreux programmes de développement comprennent des plans ad hoc pour la formation avancée du personnel de projet. Le coût opportuné élevé de l'absence de cadres et le manque de coordination entre les programmes de développement semblent indiquer qu'une formation de ce type devrait être planifiée au niveau national. Les organismes donateurs désireux d'assurer une formation outre-mer et dans des pays tiers devraient encourager les gouvernements à mettre sur pied un plan national propre à satisfaire les besoins de formation avancée.

L'expansion de l'ORD aura pour conséquence une demande accrue de spécialistes dans les domaines de la comptabilité, de la logistique des transports, de l'ingénierie rurale, de la construction et de l'entretien de véhicules. La détermination de ces besoins de formation technique devrait être entreprise à l'échelle régionale.

La fonction traditionnelle de la formation de contrepartie pour les conseillers techniques étrangers devrait être l'objet d'un nouvel examen. La contrepartie aboutit trop souvent à des rapports instructeur-étudiant qui peuvent devenir contre-productifs. Les conseillers étrangers devraient avoir pour tâche d'aider l'ORD à créer des centres de formation, développer des disciplines et mettre au point des matériels dans leurs domaines d'intérêt respectifs.

C. Recommandations

1. Le budget de formation de l'USAID, qui est de 198.000 dollars E.U., devrait être réorienté vers des investissements dans des institutions de formation au niveau de l'ORD.
2. L'ORD devrait créer et équiper un centre de formation à coût peu élevé dans chacun des sièges des quatre secteurs ainsi qu'à Fada.
3. Un programme de conférences-ateliers périodiques au niveau du secteur et un séminaire annuel devraient être mis sur pied pour expliquer et analyser les recommandations et orientations de l'ORD concernant l'exécution :
 - a) des ensembles de production,
 - b) du programme de crédit,
 - c) des programmes de commercialisation,
 - d) des activités d'élevage et
 - e) du développement des coopératives.
4. Un manuel de vulgarisation fondé sur les conditions, les problèmes et les programmes de l'ORD de l'Est devrait être préparé aussi rapidement que possible et distribué à tous les membres du personnel sur le terrain.
5. Les conseillers de la FAO et de l'AID devraient accorder une priorité élevée à la création d'institutions de formation, au développement de disciplines et à la mise au point de matériels pour un programme de formation de l'ORD en cours.

VIII. PLANIFICATION ANNUELLE DE L'ORD

A. Situation actuelle

L'ORD se livre actuellement à un certain nombre d'activités d'évaluation et de planification qui sont le point de départ des améliorations du système. Il prépare d'abord chaque année un rapport annuel qui passe en revue les activités de programme et analyse le bilan. Il prépare ensuite les documents de planification correspondant à l'exercice suivant; les principales activités agricoles sont décrites dans le programme de campagne. Il existe aussi un exercice de budget. Une version des documents de planification susmentionnés ainsi que d'autres documents qui pour la plupart décrivent des programmes fonctionnels spécifiques sont soumis à l'approbation de la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'ORD.

Ces documents peuvent être caractérisés comme suit. Le rapport annuel présente les activités de l'année et se réfère à peine aux résultats de l'année précédente ou aux buts et objectifs fixés précédemment. L'analyse est de nature très générale et ne traite pas essentiellement des données concrètes présentées. Les documents de planification sont dans une large mesure consacrés à une liste d'objectifs et n'accordent guère d'attention aux moyens utilisés pour les réaliser. Cela peut se comprendre puisque le nombre de tâches que le personnel de l'ORD est appelé à remplir, est élevé. En conséquence, les documents ont une utilité opérationnelle restreinte.

Le calendrier de préparation de ces rapports soulève deux grands problèmes. En premier lieu, ils sont tous supposés être prêts pour le 1^{er} avril au plus tard. En second lieu, la répartition des activités de l'ORD pendant l'année civile en fonction du cycle agricole signifie que le choix d'une date ne permet pas aux intéressés de fournir des données complètes sur toutes les grandes activités. Les activités de production par exemple se terminent en octobre ou en novembre alors que les résultats de la campagne de commercialisation ne sont normalement pas disponibles avant le mois de mai ou de juin. Cela suppose que la planification des activités doit se faire à des dates différentes

durant l'année civile. Ce problème peut être résolu en fixant les deux grandes composantes du plan annuel - les données relatives à la production et à la commercialisation seraient transmises tous les six mois et les informations financières seraient communiquées après les opérations de commercialisation et les ventes des facteurs - en septembre ou en octobre. La principale contrainte ici est la nécessité de les faire coïncider avec les exigences de planification du budget national. Le principal argument est qu'il faudrait dans la mesure du possible fixer pour une partie de l'évaluation et de la planification une date limite autre que le 1^{er} avril.

Tant les programmes d'aide de l'AID que de la FAO à l'ORD doivent tenir compte des besoins de planification annuelle. Toutefois, une grande partie de cette planification a lieu indépendamment du reste et il n'y a pas à l'heure actuelle de mécanisme clairement défini qui permet à la planification générale d'englober effectivement ces trois activités. De plus, les deux projets d'aide semblent suivre une stratégie de planification légèrement différente, l'AID insistant sur une pré-planification plus détaillée tandis que la FAO raffine davantage sa planification une fois que son personnel d'assistance technique se trouve à Fada. L'AID exige de ses projets qu'ils utilisent un système graphique pour savoir lorsque des phases particulièrement importantes des éléments du projet doivent commencer, produire des résultats, changer, se terminer, etc. Ce format semble être d'une certaine utilité pour l'analyse d'un calendrier général de programme et semble surtout contribuer à faire en sorte que les facteurs nécessaires soient commandés et arrivent en temps voulu, que de nouveaux effectifs soient formés, etc. Aussi, la proposition selon laquelle l'ORD devrait incorporer cette "méthode graphique des flux" dans ses activités de planification est d'autant plus rationnelle que l'ORD l'utilise comme cadre général dans lequel il incorpore les aspects séparés et liés de ses propres activités, les activités inspirées par l'AID et celles encouragées par le programme de la FAO.

Avant de lui accorder un appui financier, l'AID a demandé au gouvernement de la Haute-Volta (c'est-à-dire à l'ORD) de "préparer et soumettre un plan annuel d'activités dont la forme et le fonds doivent être

acceptables par l'AID"¹. Quelques orientations ont été données à l'ORD et la première version de ce plan a été remise à l'AID/Ouagadougou en août 1975. Toutes les parties intéressées conviennent que le document a été rédigé à la hâte et qu'il pourrait être substantiellement amélioré. En effet, il n'examine pas par exemple les activités de crédit, de commercialisation de la production, de formation et de recherche appliquée. De surcroît, les sections innovatrices traitant d'une planification spéciale pour les zones intensives de l'AID, des achats de facteurs et d'une première tentative en vue de produire un graphique du type PPT des activités de l'ORD n'ont pas été bien intégrées au gros du rapport qui était une variante du Programme de campagne 1975-76. Les propositions que nous faisons ci-dessous portent sur le processus global de planification de l'ORD qui devrait être à la base du rapport spécifique à soumettre à l'AID. L'équipe de la MSU est d'avis que l'ORD, vu la nature limitée de ses ressources et de son personnel, ne devrait pas être obligé de rédiger un certain nombre de rapports. L'ORD devrait s'occuper d'un seul processus coordonné d'évaluation et de coordination des programmes qui devrait être utile à l'ORD lui-même, à l'administration centrale, ainsi qu'à l'AID, la FAO et d'autres programmes d'aide.

B. Orientations générales pour la planification annuelle

1. Il ne faut pas perdre de vue le cadre du processus de planification annuelle. Nous devons nous rappeler que l'ORD ne cherche pas à formuler chaque année une nouvelle stratégie de développement; il planifie ou plutôt devrait planifier l'exécution spécifique des objectifs de programme fixés précédemment. Pour que la planification annuelle puisse remplir ce rôle, deux types de planification à plus long terme doivent exister. En premier lieu, il doit y avoir un plan général à moyen terme (4-5 ans) de développement rural dans la région. Pour l'ORD de l'Est, les éléments de ce plan à moyen terme figurent dans les

¹Département d'Etat, AID et Ministère du plan du développement rural, de l'environnement et du tourisme, Haute-Volta, "Project Agreement", 31/12/74.

sources ci-après : a) les documents de l'ORD tels que "Plan cadre de développement 1972-76" et "Programme de développement rural de l'ORD de l'Est-Fada N'Gourma", qui sont malheureusement tous deux assez incomplets et caducs; b) les déclarations nationales de politique et les objectifs fixés par le gouvernement de la Haute-Volta tels que ceux visant à remanier la structure de l'ORD, à établir la stratégie de développement communautaire, à fixer le prix des produits et à donner les orientations de commercialisation nationale, etc.; c) la planification à long terme incorporée dans les deux projets d'aide étrangère; et d) les désirs explicites des habitants de la région tels qu'ils sont transmis par les voies de communication que sont l'Assemblée générale de l'ORD et son comité directeur. Malheureusement, ces éléments n'ont pas été complètement réunis dans un plan suffisamment détaillée pour avoir une application annuelle considérable.

Un deuxième type de planification à long terme est la planification destinée à des zones fonctionnelles données qui relèvent du champ d'activités de l'ORD. En de nombreux endroits du présent rapport, nous avons souligné la nécessité de formuler des stratégies à long terme pour des éléments tels que le développement de la structure, les interventions sur le marché, l'introduction de réformes techniques comme un ensemble de traction animale, un programme de crédit, des recherches agraires, etc. Ces programmes spécifiques d'activités devraient être décrits en détail avant de bénéficier d'une grande quantité d'argent et/ou d'assistance technique. Des programmes de travail détaillés devraient par exemple être maintenant établis pour la recherche agraire, le crédit à moyen terme et la traction animale. La planification annuelle comprendrait alors la description plus détaillée et la réalisation de ces programmes. Un système de crédit plus ample exige par exemple un niveau élevé d'encadrement et de supervision. C'est pourquoi le plan directeur de crédit devrait inclure le recrutement et la formation d'un personnel complémentaire pour appuyer cet aspect du programme.

2. La planification annuelle doit se référer à des objectifs fonctionnels spécifiques. Ces derniers doivent être équilibrés en fonction d'une analyse des résultats de l'année antérieure et d'une

évaluation des conditions courantes comme la fraction des ressources humaines, matérielles et financières disponibles pour l'exécution du programme.

3. L'analyse est la composante la plus importante du processus de planification et d'évaluation. L'évaluation des résultats de l'année antérieure devrait être davantage qu'une liste de chiffres. Il n'est pas nécessaire de présenter des tableaux et des graphiques compliqués si ceux-ci ne sont pas interprétés ou analysés ou si l'analyse ne s'y réfère pas directement. De même, la planification doit être plus qu'une simple liste de sous-projets; elle doit faire une analyse approfondie des moyens requis pour atteindre les objectifs, ainsi que des objectifs eux-mêmes. Prenons un exemple apparemment simple. Supposons qu'un bas-fonds doit être exploité cette année dans une zone locale. Il ne suffit pas d'indiquer le nombre d'hectares à défricher, c'est-à-dire 7,50 ha cette année dans l'unité d'encadrement de Yanga ou de Bilanga-Yanga. Il serait également utile de savoir le type de problème auquel on fera face si l'on entreprend effectivement l'exploitation de ce bas-fonds. Le bas-fonds est-il cultivé selon les méthodes traditionnelles? Si la réponse est affirmative, quelles variétés de riz utilise-t-on? Quel est le rendement actuel de ces variétés locales? Combien d'hectares sont actuellement cultivés? Les agriculteurs sont-ils prêts à participer à la construction de digues pour une exploitation plus moderne du bas-fonds? Combien d'hectares seraient développés? Combien de familles pourraient tirer parti du projet? L'encadreur et l'agent technique de la zone ont-ils les aptitudes techniques nécessaires pour superviser le travail? L'encadrement est-il suffisamment ample pour financer un crédit accru dans la zone? Les réponses à ces questions sont d'une grande importance.

4. La planification devrait se faire à partir de la base avec la participation active de la population que le projet est censé aider. On ne saurait trop souligner ce point. Il est essentiel que les agriculteurs jouent un plus grand rôle dans la planification et l'évaluation pour que les encadreurs par exemple soient tout autant responsables devant les agriculteurs de leur emploi qu'ils le sont devant les

fonctionnaires de l'ORD à Fada N'Gourma. Un plan d'exécution qui ne tient par compte des besoins, des préoccupations, des opinions, des idées et des suggestions de la population est automatiquement voué à l'échec.

La participation des habitants peut être stimulée de la façon suivante. En premier lieu, la direction de l'ORD devrait être encouragée à promouvoir directement une participation plus active des habitants à l'évaluation et à la planification jusqu'au niveau des sous-secteurs au moins. Les encadreurs devraient naturellement le faire à des réunions populaires au niveau de l'unité d'encadrement et ce, plusieurs fois par an au moins en dehors de leurs contacts réguliers avec les chefs de village, les agriculteurs encadrés et les groupements villageois. L'objet de ces réunions devrait être de poser les questions suivantes : "Comment l'ORD vous a-t-il aidé/a-t-il aidé votre village? Quelles sont, d'après vous, les activités de l'ORD qui ont été couronnées de succès et celles qui ont échoué? Que faudrait-il faire l'année prochaine?"

Une deuxième façon de stimuler cette participation relève de la stratégie du développement communautaire. Les villageois devraient être encouragés non seulement à identifier leurs problèmes et à proposer des solutions mais encore à mieux planifier des actions collectives dans le cadre de la solution à donner aux problèmes identifiés.

En troisième lieu, bon nombre des décisions relatives aux activités de l'ORD, en particulier celles qui ont trait aux systèmes de logistique et à la distribution des fonds du gouvernement central, seront inévitablement prises au niveau de Fada. Ces décisions peuvent profiter considérablement de la participation du peuple. Cela peut se faire par le jeu de la restructuration et de l'utilisation active des mécanismes de rapport des encadreurs pour obtenir divers types d'information, spécialement une estimation plus précise de la demande effective de facteurs techniques et de services tels que le crédit à moyen terme, la traction animale et les soins médicaux. Il faudrait insister ici sur l'évaluation de la demande locale différentielle et de la capacité d'absorption de ces facteurs plutôt que sur l'allocation proportionnelle des fournitures existantes en fonction d'une demande hypothétique. Les mécanismes de ce processus sont décrits plus en détail à la section suivante.

5. L'évolution de ce processus d'évaluation et de planification se fera par répétition et par tâtonnement. Nous envisageons la mise sur pied d'un système souple capable de tirer parti des succès et des échecs en modifiant ou en éliminant d'autres.

C. Mécanismes nécessaires pour le processus de planification

L'équipe de la MSU a expliqué la nécessité pour l'ORD d'avoir un plan régional à moyen ou à long terme. Dans ce cadre de référence, le plan annuel assume son rôle de calendrier d'exécution technique sur une base annuelle. Des mécanismes spécifiques de collecte et d'analyse des données devraient être créés pour appuyer le processus de planification annuelle.

1. Rapports mensuels des encadreurs

Après avoir subi certaines modifications, le système de rapports mensuels qu'utilise actuellement l'ORD peut être une source importante d'information et d'analyse. Il répondra non seulement aux besoins généraux de données et d'analyse de l'ORD mais également aux besoins de planification pour une série d'activités.

L'équipe de la MSU suggère que les formules du rapport mensuel suivent le calendrier agricole. Les principales activités de l'ORD sont les campagnes de production et de commercialisation. Pour éviter de surcharger outre mesure la capacité d'analyse et de planification de l'ORD à la fin de l'année agricole (31 mars), les données requises des agriculteurs et des encadreurs locaux devraient être collectées dès qu'elles deviennent disponibles. En septembre, les données relatives aux cultures plantées, à la préparation des terres, aux techniques d'ensemencement et de sarclage, aux insecticides, aux engrais et à l'utilisation de la traction animale devraient être disponibles. Dans le rapport de septembre, les encadreurs devraient faire des projections provisoires de la demande de facteurs, de traction animale et de crédit pour la campagne de production suivante.

A la fin du mois de février lorsque la campagne d'achat est quasiment terminée, les encadreurs formuleraient des recommandations sur le choix du site d'achat et les besoins logistiques au niveau local

(nombre d'acheteurs, balances, stockage, etc.) pour la prochaine campagne d'achat. Ces deux grands éléments et l'évaluation du système de livraison des facteurs en juillet devraient faciliter l'évaluation que fera l'ORD des campagnes de production et d'achat et des ajustements de planification pour l'année suivante.

2. Activités centralisées et services techniques

Les activités plus centralisées de l'ORD comme le développement de l'infrastructure, la recherche, la formation, les services d'élevage, etc. devraient faire l'objet de rapports annuels et de plans d'exécution qui seraient soumis à l'analyse de l'ORD et à l'organe de planification. Chaque service technique devrait réaliser ces activités en fonction des saisons où il est le plus actif. Ces activités de planification centralisée devraient incorporer à leur système de rapport mensuel les données collectées au niveau local, leur analyse et les besoins d'évaluation.

3. Le Bureau d'analyse économique et de planification (BAEP)

La compilation des données, l'analyse et la projection des objectifs annuels devraient être un processus continu et itératif. Pour aider la Direction à préparer le rapport annuel et le bilan, le Plan annuel et le budget, le BAEP sera chargé de rassembler les informations et les demandes projetées auprès des encadreurs et des différents services techniques. Il aura pour tâche de faire chaque année à l'échelle régionale une évaluation des activités des services de l'ORD, de réunir les objectifs régionaux pendant l'année à venir et d'analyser leurs conséquences budgétaires. Une fois encore, un des principaux obstacles qui se dressent devant ce processus est le calendrier agricole de l'ORD. Le Rapport annuel, le bilan, le Plan annuel et le budget doivent être prêts le 1^{er} avril. C'est une date difficile à respecter, en particulier pour ce qui est de la planification de la campagne de commercialisation et du système d'approvisionnement des facteurs. Choisir une autre date pourrait résoudre ce problème mais risque d'en soulever d'autres. En conséquence, les mécanismes de rapport, les activités de planification des services techniques de l'ORD et le fonctionnement du BAEP doivent être échelonnés dans le cadre de cette contrainte qu'impose la date du 1^{er} avril.

D. Eléments d'un Plan annuel de l'ORD de l'Est

A toutes fins théoriques, il est utile de ventiler les activités de l'ORD en une liste d'unités fonctionnelles et d'appliquer systématiquement une série de questions de base à chaque groupe d'activités. Pour le processus de planification, trois grandes questions se posent :

- 1) Quels types de données sont nécessaires, qui les fournira et comment?
- 2) Quel type d'analyses faut-il faire et qui devrait les faire?
- 3) Comment les objectifs de la planification annuelle sont-ils spécifiés et qui les spécifiera? Si ces trois grandes questions peuvent être systématiquement posées pour toutes les activités de l'ORD, elles fourniront à ce dernier une stratégie annuelle détaillée qui peut également répondre aux besoins de documentation du gouvernement national, de l'USAID et de l'ONU/FAO.

1. Production

La majeure partie des données requises concerne les activités agricoles sur le terrain. Dans le rapport mensuel de septembre, les encadreurs fournissent les données relatives à la superficie plantée, aux facteurs utilisés, à l'emploi de la traction animale et aux techniques agricoles utilisées (préparation de la terre, sarclage, etc.). Les rendements seraient inclus dans le rapport de décembre. L'efficacité des systèmes de livraison des facteurs ainsi que la nature et le montant du crédit de production utilisé au niveau local pourraient être inclus dans le rapport de juillet. Les activités touchant l'entretien des animaux de trait ainsi que les autres activités animales devraient être décrites le cas échéant dans les rapports mensuels. Une évaluation de la capacité des forgerons locaux chargés de la traction animale, de leurs activités et de leurs besoins devrait être faite dans le rapport d'août.

Par le jeu de l'interdépendance avec les agriculteurs et les groupements villageois locaux, les encadreurs devraient inclure dans leur rapport de septembre des projections sur la demande de facteurs agricoles, de traction animale, de crédit à la production et d'ajustements locaux aux systèmes de livraison des facteurs. Le BAEP, compte tenu des recommandations de l'agronome, de l'économiste de production et du superviseur

d'encadrement, devrait évaluer les objectifs locaux en fonction de la capacité locale d'encadrement et des disponibilités matérielles et financières. A la fin de l'année civile, il devrait alors être possible de faire une esquisse de la campagne de production de l'année à venir, d'envoyer les commandes de facteurs et d'entreprendre les activités de formation et d'encadrement nécessaires.

2. Commercialisation

Dans le rapport de février, les encadreurs devraient fournir des données sur l'efficacité de la campagne d'achat et formuler des recommandations d'ajustement de la logistique locale (nombre de balances, emplacement des points d'achat, calendrier des marchés, besoins de stockage, etc.). Les prix devraient être contrôlés au niveau local chaque mois.

Le rapport de logistique entre les activités d'achat et de transport d'une part, et de livraison d'autre part, sera naturellement mis au point par le personnel du siège, tout comme d'ailleurs les emplois des produits achetés par l'ORD (stockage, vente, besoins d'urgence projetés).

3. Infrastructure

Les demandes d'investissement à réaliser dans l'infrastructure seront transmises par les rapports mensuels et un plan régional d'amélioration du réseau routier et des marchés. Les encadreurs seront chargés d'évaluer la capacité qu'a chaque localité d'apporter sa contribution, mais il appartiendra essentiellement au personnel central d'intégrer les demandes locales en une stratégie régionale cohérente de développement de l'infrastructure.

Etant donné que la majeure partie des investissements dans l'infrastructure se feront durant la saison sèche et qu'il convient de tirer parti de l'expérience acquise l'année précédente, cette évaluation devrait avoir lieu autant que possible à la fin de la saison sèche.

4. Organisation de coopératives

Les orientations concernant les activités d'encadrement et les activités fonctionnelles des différentes organisations de coopérative sont loin d'être déterminées dans la région. La création et le soutien des organisations locales sont moins tributaires du calendrier agricole que d'autres activités de l'ORD. Au fur et à mesure que ces orientations sont développées et que des recommandations spécifiques sont formulées pour l'organisation et le fonctionnement des groupements villageois, il est possible de satisfaire aux besoins de rapports, d'analyses et de planification.

5. Recherches appliquées

Chaque composante des recherches appliquées de l'ORD devrait fournir un rapport annuel et ses objectifs provisoires au BAEP. Les programmes annuels de recherche économique sur la production devraient être prêts en décembre. Les programmes de recherche sur la commercialisation, le crédit et l'élevage devraient l'être en février. Chaque programme de recherche devrait inclure explicitement une évaluation (faite par le biais de rapports mensuels et d'enquêtes sur le terrain) de l'efficacité des orientations déjà proposées aux agriculteurs ainsi que de la façon dont de nouvelles recommandations seront présentées aux agriculteurs l'année suivante.

6. Formation

En août, les services sur le terrain devraient évaluer leurs besoins de formation additionnelle. Une évaluation des compétences des services sur le terrain et des besoins de formation qu'exigent les nouvelles orientations de production et de commercialisation élaborées dans le cadre des activités de recherche à l'ORD, devrait permettre de préparer un programme annuel de formation pour février.

7. Activités spéciales

Bon nombre des activités de l'ORD sont d'une envergure limitée soit à cause de contraintes géographiques soit à cause de leur mise en oeuvre récente. Le maraîchage en saison sèche, les pépinières d'arbres

fruitiers, le reboisement, la prestation de services vétérinaires de base et l'introduction de cultures spéciales ou de nouvelles variétés au niveau de l'exploitation devraient tous faire l'objet d'un contrôle et d'une évaluation de caractère particulier en temps voulu. L'évaluation du maraîchage en saison sèche par exemple aurait lieu en février alors que celle de l'introduction au niveau de l'exploitation d'un nouveau sorgho hybride aurait lieu en décembre.

Ces éléments d'un plan annuel de l'ORD ont été examinés brièvement en vue de montrer comment les nombreuses activités de l'ORD pourraient être contrôlées et évaluées. Les principales observations de l'équipe de la MSU sont les suivantes : a) les activités d'analyse et de planification devraient être échelonnées sur l'année agricole; b) un plan annuel est un calendrier d'exécution annuelle d'une stratégie régionale de développement à long terme; c) la participation locale aux activités d'évaluation et de planification de l'ORD est une condition préalable; et d) la planification de chaque activité devrait répondre aux questions ci-après : De quel type de données a-t-on besoin et quelle doit en être la provenance? Qui effectuera les analyses? Comment les objectifs sont-ils déterminés et par qui?

E. Recommandations

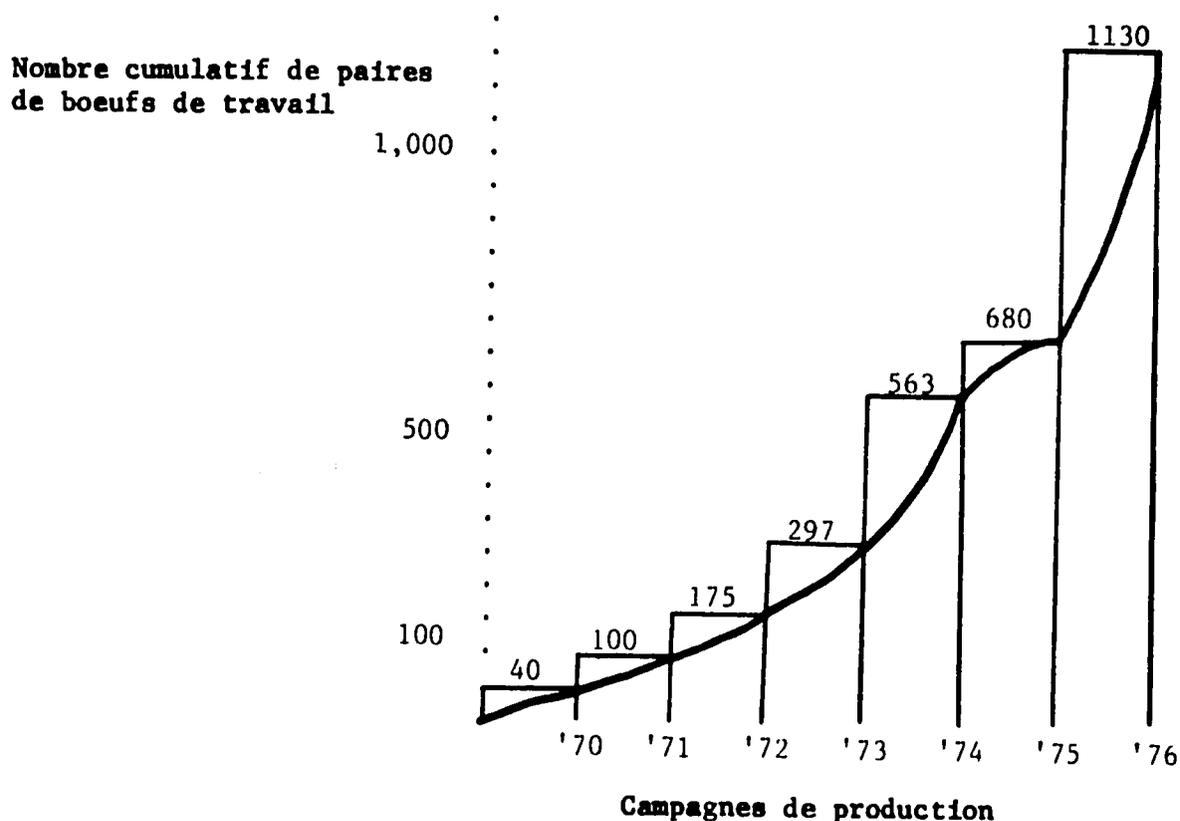
1. L'ORD devrait formuler une stratégie régionale de développement à long terme et dresser des plans fonctionnels spécifiques (infrastructure, commercialisation, traction animale, crédit, etc.).
2. Le plan annuel devrait être préparé sous la forme d'un calendrier d'exécution technique dans le cadre des limites annuelles en matière de ressources et il devrait se référer en particulier à une analyse des activités de l'année en cours et aux moyens avec lesquels les objectifs fixés seront atteints.
3. Les éléments fonctionnels qui font défaut dans les activités actuelles de planification (commercialisation, crédit, logistique, formation et recherches) devraient être inclus dans le plan annuel.

4. Le calendrier des activités d'évaluation et de planification devrait être échelonné de façon à éviter le goulot d'étranglement du 1^{er} avril.
5. Les rapports mensuels des services sur le terrain devraient être modifiés pour tenir compte du calendrier agricole et satisfaire aux besoins d'évaluation et de planification.
6. Nous recommandons d'encourager une plus grande participation de la population aux activités de planification et d'évaluation par le truchement de réunions publiques locales, d'une dépendance accrue à l'égard des informations locales fournies par le personnel sur le terrain et de l'expérimentation du développement communautaire et de certains villages situés dans les zones intensives.

IX. AnnexeA. Evolution et principaux éléments du programme de traction animale dans le nord-ouest du Bénin

La traction animale a été introduite en 1963 dans le Borgou, province du nord-est. L'utilisation des animaux de trait dans cette région a été essentiellement encouragée pour accroître la production de coton. Lorsque s'est ouverte la campagne de production 1975, on y dénombrait quelque 2.000 paires de boeufs de travail. En 1969, la traction animale a été introduite dans l'Atakora. Dès le début, le programme a porté sur toute l'exploitation, appliquant les techniques de la traction animale aux activités sur le terrain de cultures de rapport et de cultures vivrières. L'histogramme ci-après donne l'évolution numérique du programme dans l'Atakora.

Tableau A.1. Evolution numérique de la traction animale dans l'Atakora, 1970-1976^{a/}



^{a/} Au 1^{er} novembre 1975, 500 jeux de matériel nouveau avaient été demandés.

Source : Archives personnelles et entrevues.

Le ralentissement du taux d'acquisition en 1975 coïncide avec une réaffectation majeure du personnel de vulgarisation agricole dans tout le pays. La forte augmentation projetée en 1976 semble constituer une réaction directe à la nouvelle politique de fixation des prix agricoles de l'Etat qui consiste à annoncer les prix d'achat avant les semailles.

L'objet du programme de la FAO au Bénin était d'améliorer la production bovine. On estimait qu'une condition préalable nécessaire à l'amélioration de cette production était pour les propriétaires de bétail de l'élever eux-mêmes. Dans le nord, c'était principalement des groupements agricoles qui possédaient le bétail mais ils en donnaient la garde à des semi-éleveurs, les Fulani. Pour convaincre les agriculteurs d'entreprendre la production bovine sur les lieux mêmes de l'exploitation, il faut leur prouver que cela donnera des résultats tangibles immédiats. Il était peu réaliste de s'attendre à ce que les agriculteurs investissent sur place des ressources en bétail trois ou quatre ans avant de pouvoir en tirer profit. Tous ces éléments sont la raison d'être de l'introduction des animaux de trait dans les petites exploitations du nord du Bénin.

Dès le début, le programme de traction animale dans l'Atakora a été conçu comme un programme intégré de diversification agricole; de crédit à moyen terme; d'approvisionnement, d'entretien et de réparation du matériel; de soins vétérinaires de base; de formation des agriculteurs et des encadreurs. Quelques-uns des ces éléments ont été le résultat d'un programme mis sur pied un peu plus tôt dans le Borgou.

1. Diversification agricole

L'utilisation d'animaux de trait peut être appliquée à un certain nombre d'activités sur le terrain pour une vaste gamme de cultures. De sérieux goulets d'étranglement en matière de main-d'oeuvre se produisent lorsque les boeufs sont uniquement utilisés pour la préparation des terres. En ce qui concerne les effets possibles de l'expansion des terres, les techniques de sarclage à traction animale deviennent le principal obstacle. Dans l'Atakora, des ajustements ont été apportés à l'écartement des plantes pour le mil et le sorgho afin de pouvoir sarcler le long et en travers des sillons. De plus, les essais locaux ont montré que l'emploi de la

souleveuse d'arachides comme outil de sarclage était assez efficace et son coût nettement moins élevé que le cultivateur initialement proposé (cultivateur canadien). Pour ce qui est des cultures (essentiellement l'arachide) pratiquées en billons, des modifications apportées aux ailes de la butteuse ont rendu cet instrument beaucoup plus efficace.

La culture du riz dans les bas-fonds n'a été que légèrement développée. Toutefois, grâce à l'intervention de la traction animale pour la préparation des terres lourdes et à l'introduction des variétés Gambiaka, Sintane Diafor et IR 22, le riz est devenu une culture de plus en plus profitable dans le système agricole diversifié. Le service agricole de la province évalue la production régionale 1975 à près de 8.000 tonnes dont 2.000 seraient achetées par l'Etat. Les rendements régionaux sont estimés à 1,1 tonne/hectare pour 1974 encore que ceux des champs préparés avec la traction bovine atteignent de 1,6 à 2 tonnes/hectare. La moyenne obtenue par les méthodes traditionnelles s'établissait à 0,5 tonne/hectare en 1970¹. En 1971, le Service agricole a décidé d'acheter du riz en partie pour satisfaire la demande des villes du pays mais aussi pour stimuler la production et encourager les commerçants privés à réaliser des opérations d'achat dans l'Atakora.

Les ignames sont une culture vivrière traditionnelle qui pourrait devenir une culture de rapport très importante. La préférence marquée pour les grandes tubercules exige que les ignames continuent d'être cultivés en tas. Cela limite sensiblement l'emploi des animaux de trait. Les cultivateurs d'ignames ont rapidement adopté la traction animale pour labourer les champs et rompre les vieux tas après la récolte.

En règle générale, un effort constant a été fait pour utiliser la traction animale chaque fois que cela s'avère possible. L'adoption de ces techniques a été variable, les techniques de sarclage restant très irrégulièrement utilisées.

¹SONACO (1974) "Dahomey : Etude de factibilité pour la 2^{ème} phase du projet Zou-Borgou", avril 1974, p. 332.

2. Crédit à moyen terme

Jusqu'en 1975, le crédit accordé aux agriculteurs pour l'achat de matériel de traction animale était remboursable en cinq ans et portait un intérêt de 5 pour 100. La structure de la propriété bovine dans la région est telle que du crédit n'a pas été octroyé pour l'achat d'animaux. La possession de deux taureaux par l'agriculteur était considérée comme un apport personnel plus que suffisant. A la fin de la première campagne de production, on demandait à l'agriculteur de décider s'il voulait ou non continuer d'utiliser la traction animale. Dans l'affirmative, il effectuait son premier versement annuel. Dans la négative, il rendait son matériel sans frais aucun, ce qui était très souvent le cas.

Au fur et à mesure que le programme s'est développé, les agriculteurs sont devenus conscients de quelques problèmes pratiques communs tels que l'approvisionnement en pièces détachées et en produits vétérinaires de base. Un outil cassé ou un animal malade pendant les labours pouvait avoir des conséquences très onéreuses et un accès immédiat à une nouvelle pièce ou au traitement vétérinaire fournissait une poussée suffisamment forte pour entraîner la création d'associations de culture attelée. Ces associations ont été formées indépendamment des programmes de groupements villageois existant au Bénin à cette époque et communs à la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest francophone. Les solides racines de ces nouvelles organisations collectives sont à l'heure actuelle transformées en institutions de crédit tandis que du crédit à moyen terme sera octroyé individuellement par le truchement de ces associations.

Les taux de remboursement sont constamment maintenus à 90 pour 100 mais ce chiffre comprend les défauts de paiement justifiés. La perte d'un animal, un cas de maladie sérieuse et certaines catastrophes naturelles (sécheresse, incendies, etc.) sont considérés comme de bonnes raisons pour ne pas rembourser le crédit en temps voulu.

3. Matériel de traction animale

Le modèle "Arara" de la SISCOMA au Sénégal est le seul qui ait jamais été utilisé au Bénin. Ce matériel normalisé a permis d'installer un réseau régional d'approvisionnement, d'entretien et de réparation. Le cultivateur

canadien a été abandonné, les essais locaux effectués avec la butteuse et la souleveuse d'arachides s'étant révélés pratiques et efficaces. L'élimination du "canadien" de l'ensemble de matériel a réduit le coût total d'environ 20 pour 100.

Des forgerons locaux, un au moins dans chaque sous-préfecture, ont été formés à fabriquer et à réparer la quasi-totalité des pièces de rechange. Ils ont accès au crédit pour l'achat d'outils et de matières premières. Ils sont appuyés par un système de logistique et des conseils techniques. Les pièces qui ne peuvent être fabriquées par un forgeron villageois le sont dans un petit atelier de l'Etat à Parakou, ville située dans le nord du pays. Tous les forgerons sont aujourd'hui liés entre eux et à l'atelier par le truchement d'une coopérative.

4. Soins vétérinaires

Comme dans beaucoup d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest francophone, le Service d'élevage du Bénin n'a pas un matériel et un effectif suffisants et il a des difficultés à obtenir les quantités voulues de produits vétérinaires. Les animaux de trait sont soumis trois fois par an à un traitement contre la trypanosomiase en fonction des médicaments disponibles. Le Service donne aux agriculteurs des cours sur les pratiques d'entretien et de soins préventifs de base. L'instabilité de l'offre et le coût des blocs à lécher traités ont encouragé l'utilisation de gros sel du Niger. La production arachidière est encouragée pour fournir du foin pendant la saison sèche. En règle générale, les agriculteurs sont maintenant en mesure de maintenir le poids de leurs animaux pendant cette saison et d'éviter donc une perte habituelle de 25 pour 100.

Une des principales raisons qui a motivé cette amélioration des soins donnés aux animaux sur l'exploitation a été le lancement d'un modeste programme de commercialisation du boeuf. Pour amener les négociants privés en boeuf à payer un juste prix pour le poids vif de l'animal et à payer au comptant, un camion et des échelles mobiles ont été utilisés pour peser dans chaque village les animaux de l'agriculteur et pour les payer comptant sur place. Après trois années de travail, la valeur marchande des animaux de six ans a doublé par rapport au prix d'achat initial. Cette hausse est

due pour partie à l'influence du programme de commercialisation, à l'augmentation de la demande de boeuf sur la côte et à l'inflation. Néanmoins, les animaux de trait sont d'ordinaire plus lourds de 50 à 100 kilos que les bovins élevés traditionnellement, et ils sont visiblement plus sains.

5. Formation des agriculteurs et des encadreurs

Au cours des premières années d'exécution du programme, des volontaires du Peace Corps ont été affectés à des sous-préfectures en qualité d'homologues du moniteur et chargés d'introduire la traction animale. Cela signifiait pour eux qu'il leur fallait travailler dans une zone englobant de 20 à 30 villages avec de 3 à 5 encadreurs. Les premières années, les animaux ont été dressés dans le village principal de la sous-préfecture pendant la saison sèche. Les agriculteurs eux-mêmes s'occupaient du dressage de plus d'une paire d'animaux. Cela permettait également au service agricole d'enseigner les pratiques d'entretien et d'étable sur les lieux mêmes de l'exploitation. La formation durait de deux à trois semaines et était suivie d'une période de supervision et d'assistance que fournissaient volontaires et encadreurs.

De temps à autre, des conférences-ateliers et des séminaires de courte durée étaient organisés dans les sous-préfectures pour former les encadreurs aux techniques de la traction animale, de l'administration des programmes de crédit et de l'administration agricole. Au fur et à mesure que les programmes se développaient, les agriculteurs expérimentés dressaient des animaux et formaient de nouveaux agriculteurs dans toutes les sous-préfectures. Avec l'élimination du programme du Peace Corps, des encadreurs ayant reçu une formation complémentaire dans le domaine de la traction animale se sont vus confiés l'exécution du programme au niveau des sous-préfectures.

Ce bref exposé sur les principaux éléments et l'évolution du programme aurait sans aucun doute pu être plus détaillé. Le programme a été mal contrôlé et on ne possède guère de données sur lui. Toutefois, on peut faire des observations de caractère général. Le programme a considéré la petite exploitation comme un producteur de cultures de rapport, de cultures vivrières et de bétail où toutes ces activités sont interdépendantes. La patience dont il a fait preuve pour éveiller la conscience collective des

agriculteurs et l'encourager de diverses façons pratiques a créé l'assise nécessaire d'une organisation collective. L'approvisionnement local en pièces de rechange et en services de réparation a fortement renforcé la confiance dans l'ensemble.

Il ressort d'une étude préliminaire faite par Carolyn Sargent¹ sur 40 exploitations que les agriculteurs doivent cultiver 3 hectares au moins dont 2 de cultures de rapport pour remplir leurs obligations de crédit et avoir un revenu disponible. Les bons agriculteurs étaient des chefs de famille, d'environ 40 ans et sans instruction. Ils étaient bien établis dans leur village et y résidaient depuis plus de dix ans. Aucun n'avait au préalable eu d'expérience avec les animaux de trait mais ils avaient tous entendu parler de cette idée.

B. Implications pour le projet de développement rural intégré de l'ORD de l'Est

L'absence d'une base de données systématiques rend la diffusion des leçons apprises au Bénin à d'autres régions de l'Afrique de l'Ouest assez aléatoire. Certaines notions sont avancées ici sur une base provisoire et considérées essentiellement comme des problèmes auxquels il convient de s'attaquer dans la conception et la réalisation de programmes de traction animale.

La possession et la disponibilité d'animaux sont un important paramètre pour n'importe lequel des programmes de traction animale. La distribution des animaux a des conséquences directes sur la nature des programmes de crédit. Les estimations très rudimentaires que l'on a sur la propriété bovine dans l'ORD de l'Est font ressortir que de 20 à 30 pour 100 des agriculteurs possèdent du bétail. Octroyer du crédit pour l'achat d'animaux double le service de la dette et accentue les pressions logistiques et administratives dont est l'objet le service agricole. Des mécanismes devraient être élaborés pour encourager les agriculteurs à élever leur propre bétail.

Dans l'Atakora, l'approvisionnement en animaux de travail est devenu une contrainte majeure qui est apparue avec le développement du programme.

¹C. Sargent (1972) "Animal Traction in the Atakora, 1971-72", Rapport à l'ODAA, à l'ONU/FAO et au Peace Corps, Cotonou, juin 1972.

Pour 1976, 1.000 têtes de trois ans ont déjà été demandées et les responsables locaux doutent qu'ils puissent les obtenir. Les programmes de lutte contre la mortalité des veaux et l'écoulement des jeunes mâles devraient faire partie intégrante de l'introduction à la traction animale.

L'expérience d'Atakora semble indiquer de toute évidence qu'un laps de temps considérable s'écoule entre le moment où le matériel est obtenu et celui où il est effectivement utilisé. Pour que les agriculteurs puissent bien comprendre ce que fait intervenir un programme de mécanisation à traction animale, il semble qu'une expérience d'un an au moins soit nécessaire. Cela a trait directement à la question d'un apport personnel, à son importance ou au montant du premier versement annuel. Tout porte à croire qu'un apport personnel élevé constitue un obstacle peu réaliste et limiterait sérieusement le nombre de ceux qui ont eu accès au programme.

La pratique courante qui consiste à lier l'introduction de la traction animale à une culture de rapport spécifique - d'ordinaire pour des raisons de remboursement du crédit - non seulement ne saisit pas le rôle plus vaste qu'une utilisation économique de la traction animale devrait jouer mais encore ne semble pas être appuyée par les résultats d'Atakora. Le remboursement du crédit n'était pas déduit de la récolte de coton ou d'arachides. Les agriculteurs remboursaient sur les recettes brutes de l'exploitation. L'utilisation de la traction animale devrait être planifiée pour toutes les cultures de rapport et cultures vivrières. L'accroissement de la production et l'expansion de la taille de l'exploitation sont étroitement liés à l'application des techniques de traction animale chaque fois que cela s'avère possible. La profondeur et l'uniformité des labours, l'amélioration du calendrier de préparation des terres, des semis et du sarclage et l'efficacité accrue de la récolte arachidière donneront des rendements meilleurs et plus fiables et libéreront les terres de la main-d'oeuvre nécessaire pour l'expansion des cultures de rapport et l'introduction de nouvelles cultures dans le système agricole.

En dehors des questions de crédit pour l'achat d'animaux et des dispositions relatives à un apport personnel, une importante implication du programme d'Atakora est la nécessité de trouver une approche évolutive au

crédit de groupe. Les techniques antérieures qui consistaient à imposer une décision au groupement villageois parce que les responsables estiment qu'un besoin existe et qu'ils peuvent concevoir l'institution appropriée n'ont guère remporté de succès au Bénin. Cette approche a été utilisée dans toute l'Afrique de l'Ouest francophone et n'a guère fait plus que de fournir un point de rassemblement pour la commercialisation des cultures de rapport. Une approche patiente à l'éveil de la collectivité aux problèmes communs et aux solutions possibles semble avoir créé une assise plus solide sur laquelle s'appuyera la formation de groupements villageois. A cet aspect du programme ont fortement contribué les concours de labour. Organisés au niveau de la sous-préfecture, ces concours de trois jours ont permis de rassembler les agriculteurs qui utilisent la traction animale dans un atmosphère de foire. Un jury, composé de membres du personnel local agricole et pastoral ainsi que de notables villageois, évaluait l'état de santé des animaux, l'état du matériel, le labourage d'une parcelle de terre et l'obéissance des animaux. Les prix décernés étaient directement liés au programme de traction animale et allaient de la dispense d'un versement annuel à diverses pièces de rechange. La veille, un repas et de la bière locale étaient fournis aux agriculteurs de traction animale et au personnel agricole local. Pour un groupe d'agriculteurs issus d'ethnies différentes, de villages différents et de groupes d'âge différents, le principal sujet de conversation était bien entendu la traction animale. L'atmosphère créée pendant ces concours était un précurseur important de l'apparition des associations de culture attelée.

La création d'un réseau rural de forgerons formés à fabriquer et à réparer du matériel, un dressage des animaux au niveau des villages et les associations de culture attelée ont sensiblement réduit la dépendance des agriculteurs à l'égard des services centralisés. Dans ces conditions, les problèmes rencontrés dans l'ORD de l'Est tels que le besoin de redresser les animaux à la fin de la saison sèche ou les grandes quantités de matériel inutilisable sont atténués. De plus, le fardeau administratif et logistique qui repose sur les épaules du service agricole central est considérablement allégé.

Les activités d'achat de boeuf et de riz dans l'Atakora ont prouvé l'importance des interventions sélectives sur le marché. La décision que prend un agriculteur d'accroître sa production est en partie directement liée à ces perspectives de débouchés et de prix. Le gouvernement du Bénin a récemment adopté une politique qui consiste à annoncer les prix officiels d'achat des produits agricoles avant les semailles. Pour 1975, les arachides en coque se vendront à 40 francs CFA le kilo. Il est estimé que la production arachidière dans l'Atakora a doublé. Bien que l'on puisse mettre en doute la capacité du Bénin de maintenir un tel prix, l'influence non seulement de cette politique des prix mais encore des autres interventions sur le marché mentionnées ci-dessus a été à coup sûr démontrée dans l'Atakora.

X. Bibliographie

- Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV) "Le crédit agricole qu'il est prévu d'instaurer" (pas de date).
- Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV) (1973) Demande de financement au Fonds d'aide et de coopération, décembre 1973.
- Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV) (1973) Bilan des activités 1973 Programme 1974, décembre 1973.
- Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV) (1970) "Bilan des activités : 1^{ère} partie; campagnes de migration", mai 1975.
- Autorité des Aménagements des Vallées des Voltas (AVV) (1975) "Bilan des activités : 2^{ème} partie; campagnes agricole", juin 1975.
- Becker, J.A. (1974) An Analysis and Forecast of Cereals Availability in the Sahelian Entente States of West Africa, Washington, D.C., USAID, janvier 1974.
- Benôit, Michel (1974) Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta, Ouagadougou, ORSTROM.
- Bodet, Y. (1967) "Les problèmes de crédit d'approvisionnement et de commercialisation en Haute-Volta", Paris, SATEC, le 20 juin 1967.
- Byerlee, Derek (1972) Research on Migration in Africa: Past, Present and Future, East Lansing, Michigan State University, septembre 1972.
- Cartry, Michel (1966) "Clans, lignages et groupements familiaux chez les Gourmantché de la région de Diapaga", L'Homme, Vol. 6, N° 2, avril-juin 1966, pp. 53-80.
- Cartry, Michel (1966) "Attitudes familiales chez les Gourmantché", L'Homme, Vol. 6, N° 3, juillet 1966, pp. 41-67.
- Centre agricole polyvalent de Matourkou (1975) "Système de crédit et de remboursement", Matourkou.
- Centre national de perfectionnement des artisans ruraux, Atelier régional de construction de matériel agricole, Bulletins : 1) Multiculteur type HV1A; 2) Multiculteur type HV1B; 3) Multiculteur type HV2B; 4) Charrette asine HV101-Charrette bovine HV 102 A et B; UPV 71/514, Projet PNUD/BIT (pas de date).
- Clark, Horowitz, Stacy, Weisenborn (1975) "Field Seminar with Gourmantche Farmers", REDSO/WA, 9 mars 1975.

- Direction d'élevage et des industries animales (1973) L'élevage dans l'ORD de Fada N'Gourma, décembre 1973.
- Direction d'élevage et des industries animales (1974) 1973 Rapport annuel de l'élevage et des industries animales dans la 5^{ème} circonscription d'élevage, Fada N'Gourma, mars 1974.
- Eicher, Carl; Zalla, Thomas; Kocher, James; Winch, Fred, La Creation D'Emplois Dans l'Agriculture Africaine, Research Report No. 9. Michigan State University, East Lansing, Michigan, Mai 1971.
- Fraddasio, U. (1973) "Centre agricole polyvalent de formation de Matourkou (Phase II) : Rapport final de synthèse, Projet UPV-68-507", Matourkou, ONU/FAO, 13 juin 1973.
- Harrison, K., et al. (1974) Improving Food Marketing Systems in Developing Countries: Experiences from Latin America, Research Report No. 6, Latin American Studies Center, Michigan State University.
- Harman, Edward D., Jr. et Zalla, Tom (1974) A USAID Sponsored Evaluation of the Vihiga Special Rural Development Project, Kenya, 7 octobre - 24 novembre 1974, USAID Mission to Kenya, Nairobi.
- Hays, H.M. (1975) The Marketing and Storage of Food Grains in Northern Nigeria, Samaru Miscellaneous Paper No. 50, Institute for Agricultural Research, Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria.
- Helleiner, Gerals (1966) Peasant Agriculture, Government and Economic Growth in Nigeria, Richard Irvin.
- IRAT (1968) Note sur le boeuf de travail voltaïque.
- IRAT (1969) "Données actuelles sur l'association de l'agriculture et de l'élevage en Haute-Volta", IRAT/Haute-Volta, mai 1969.
- IRAT (1973) Fiche technique concernant la culture du niébé, Haute-Volta.
- Johnson, E.A.J. (1970) The Organization of Space in Developing Countries, Harvard University.
- Khan, A.H. (1974) "Les projets Comilla de développement rural", Comité de liaison outre-mer, Conseil américain pour l'enseignement supérieur, Washington, D.C., 1974.
- Lele, Uma (1975) The Design of Rural Development: Lessons from Africa, Johns Hopkins.

- Lindborg, E. (1974) "Analyse de la situation familiale des participants à l'action de sédentarisation de l'agriculture au village de Koro", Matourkou, 12-20 août 1974.
- Lindborg, E. (1974) "Le système de crédit Matourkou : Analyse des résultats après 5 ans de fonctionnement", Matourkou, le 20 août 1974.
- Lindborg, E. (1975) "Analyse de la situation familiale des participants à l'action de sédentarisation de l'agriculture au village de Bare", Matourkou, le 25 novembre 1975.
- Luche, T. (1975) "Eastern ORD Rural Development Project: First Quarterly Report", US/AID, Ouagadougou, 22 mai 1975.
- Luche, T. (1975) "Eastern ORD Rural Development Project : Second Quarterly Report", US/AID, Ouagadougou, 14 septembre 1975.
- Lyon Associates, Inc. (1974) Economic and Preliminary Engineering Design Studies for the Fada N'Gourma-Niamey Highway Link.
- Malcoiffe, C. Note sur la gestion et l'évolution des troupeaux bovins des stations, IRAT, Haute-Volta, 1963-71.
- Moreno, Amos (1973) Rapport final de l'expert en vulgarisation agricole de Matourkou, avril 1973.
- Norman, D.W. (1973) Economic Analysis of Agricultural Production and Labour Utilization Among the Hausa in the North of Nigeria, Michigan State University, janvier 1973.
- ORD de l'Est, Organisation de la campagne de collecte et de commercialisation des produits du cru, novembre 1975-avril 1976, 2 novembre 1975.
- ORD de l'Est (1975) "Programme d'activité : Campagne 1975-1976", Fada, avril 1975.
- ORD de l'Est (1974) "Projet : Création d'un centre de dressage temporaire", Fada, le 12 novembre 1974.
- ORD de l'Est "Projet de budget", République de Haute-Volta, Budget de l'Etat, exercice 1976.
- ORD de l'Est (1975) Rapport annuel 1974, mai 1975.
- ORD de l'Est Situation commercialisation au 7/9/75.
- Owens, Edgar and Shaw, Robert (1972) Development Reconsidered, D.C. Heath, Lexington, Massachusetts.

- Remy, Gérard (1967) Yobri, Etude géographique du terroir d'un village Gourmantché de Haute-Volta, Maison des Sciences de l'Homme, Mouton & Co., Paris.
- Remy, Gérard (1975) "Lessons from a Failure: Animal-Drawn Agriculture in the Mossi Country (Upper Volta)", Traduction, US/AID/REDSO/WA, Abidjan, février 1975.
- Robinet, A.H. (1973) Situation et perspectives de développement de la production animale voltaïque, Mission PNUD, mars 1973.
- Rochez, A. (1975) "Estimation de la demande d'équipements traction animale en Haute-Volta", ONU/FAO, Ouagadougou, octobre 1975.
- Savenret, George (1968) Atlas de Haute-Volta, carte des densités de population, Centre voltaïque de la recherche scientifique, Ouagadougou.
- Secrétariat permanent du Comité de coordination du développement rural, "Avant-projet : Développement de la culture attelée en Haute-Volta par la concession de crédit supervisé aux petits paysans encadrés par les ORD", République de Haute-Volta (pas de date).
- S.A.E.D. (1972) Etudes du milieu pour la mobilisation de l'épargne rurale, décembre 1972.
- S.A.E.D. (1974) Etude d'un programme régional de développement rural de la région de l'Est, Fada N'Gourma, juin 1974.
- S.A.E.D. (1975) Conditions de diffusion de crédit agricole et de mise en oeuvre d'activités communautaires dans le ressort de l'ORD de l'Est Fada N'Gourma, sous-secteurs de Namounou et de Diabo, Ouagadougou, septembre 1975.
- Savenret, George (1974) Atlas de Haute-Volta, cartes des densités de population, Centre voltaïque de la recherche scientifique, Ouagadougou.
- Senechal, Jacques (1973) Espace et mobilité rurale en milieu soudano-sahélien, le changement dans l'isolement (Gourma du Nord, Haute-Volta), ORSTOM.
- Smith, Wilbur et associés (1970) The Entente States Highway Feasibility Study: Task 1, Upper Volta-Niger, Fada N'Gourma-Niamey, décembre 1970; Task 2, Dhomey-Upper Volta, Dassa Zoume to Fada N'Gourma, octobre 1970.
- PNUD/République du Niger (1975) Rapport provisoire de la Mission FAO (OSRO), Campagne agricole 1975, Niamey, 29 octobre-8 novembre 1975.
- USAID (1974) Upper Volta Integrated Rural Development Project (Le dénommé "Stacy Mission Report"), Washington, D.C., octobre 1974.

- USAID (1974) "Eastern ORD Integrated Rural Development: Project Agreement", Ouagadougou, 31 décembre 1974.
- USAID (1975) Development Assistance Program: Upper Volta and Niger, Washington, D.C., mars 1975.
- USAID (1975) Eastern ORD Annual Plan: 1975-76, USAID, Ouagadougou, 12 août 1975.
- USAID (1975) Eastern ORD Rural Road Construction (Project Review Paper), Washington, D.C., 19/12/75.
- USAID (1975) "Women's Roles in Development (Upper Volta): Project Review Paper", Ouagadougou, décembre 1975.
- USAID (1976) "Upper Volta Village Livestock: Project Paper", Ouagadougou, janvier 1976.
- Van Binsberger (1973) Hans, Rapport final de l'expert en production animale de Matourkou, février 1973.

AFRICAN RURAL EMPLOYMENT WORKING PAPERS

- WP No. 1 "African Rural Employment Study: Progress Report and Plan of Work, 1972-76," May 1974.
- *WP No. 2 Dean Linsenmeyer, "An Economic Analysis of Maize Production in the Kasai Oriental Region of Zaire: A Research Proposal, May 1974.
- WP No. 3 Hartwig de Haen, Derek Byerlee and Dunstan S. C. Spencer, "Preliminary Formulations of Policy Models of the Sierra Leone Economy Emphasizing the Rural Sector," November 1974.
- WP No. 4 Enyinna Chuta and Carl Liedholm, "A Progress Report on Research on Rural Small Scale Industry in Sierra Leone," November 1974.
- WP No. 5 "Plan of Work for the IDR/MSU Research Program in the Ada District of Ethiopia," November 1974.
- WP No. 6 William A. Ward, "Incorporating Employment into Agricultural Project Appraisal: A Preliminary Report," February 1975.
- WP No. 7 Eric F. Tollens, "Problems of Micro-Economic Data Collection on Farms in Northern Zaire," June 1975.
- *WP No. 8 "Annual Report for Period July 1, 1974 - June 30, 1975-- Rural Employment in Tropical Africa: A Network Approach," 1975.

*Out of print.

Single copies of the papers may be obtained free from the African Rural Employment Research Network, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, East Lansing, Michigan 48824, U.S.A.

123

AFRICAN RURAL ECONOMY WORKING PAPERS

- WP No. 9 Carl K. Eicher, Merritt W. Sargent, Edouard K. Tapsoba, David C. Wilcock, "An Analysis of the Eastern ORD Rural Development Project in Upper Volta: Report of the M.S.U. Mission," 1976 (also available in French, "Une Analyse du Projet de Developpement Rural dans L'ORD de L'Est en Haute-Volta: Rapport de la Mission M.S.U.).
- WP No. 10 Tom Zalla, "A Proposed Structure for the Medium-Term Credit Program in the Eastern ORD of Upper Volta," 1976 (also available in French, "Projet de Structure du Programme de Credit à Moyen Terme dans l'ORD de l'Est en Haute Volta).

AFRICAN RURAL EMPLOYMENT PAPERS

- AREP No. 1 Derek Byerlee and Carl K. Eicher, "Rural Employment, Migration and Economic Development: Theoretical Issues and Empirical Evidence from Africa," 1972.
- AREP No. 2 Derek Byerlee, "Research on Migration in Africa: Past, Present and Future," 1972.
- AREP No. 3 Dunstan S. C. Spencer, "Micro-Level Farm Management and Production Economics Research Among Traditional African Farmers: Lessons from Sierra Leone," 1972.
- AREP No. 4 D. W. Norman, "Economic Analysis of Agricultural Production and Labour Utilization Among the Hausa in the North of Nigeria," 1973.
- AREP No. 5 Carl Liedholm, "Research on Employment in the Rural Non-farm Sector in Africa," 1973.
- AREP No. 6 Gordon Gemmill and Carl K. Eicher, "A Framework for Research on the Economics of Farm Mechanization in Developing Countries," 1973.
- AREP No. 7 Francis Sulemanu Idachaba, "The Effects of Taxes and Subsidies on Land and Labour Utilization in Nigerian Agriculture," 1973.
- AREP No. 8 D. W. Norman, "Methodology and Problems of Farm Management Investigations: Experiences from Northern Nigeria," 1973.
- AREP No. 9 Derek Byerlee, "Indirect Employment and Income Distribution Effects of Agricultural Development Strategies: A Simulation Approach Applied to Nigeria," 1973.
- AREP No. 10 Sunday M. Essang and Adewale F. Mabawonku, "Determinants and Impact of Rural-Urban Migration: A Case Study of Selected Communities in Western Nigeria," 1974.
- AREP No. 11 Enyinna Chuta and Carl Liedholm, "The Role of Small Scale Industry in Employment Generation and Rural Development: Initial Research Results from Sierra Leone," 1975.
- AREP No. 12 Tesfai Tecele, "The Evolution of Alternative Rural Development Strategies in Ethiopia: Implications for Employment and Income Distribution," 1975.

Single copies of the papers may be obtained free from the African Rural Employment Research Network, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, East Lansing, Michigan 48824, U.S.A.

175